Les sources publiques dans TrevantAI

Toutes les connexions aux sources : ce qu'elles offrent et comment les utiliser. Les mêmes textes figurent dans le Centre d'aide (ℹ️ à côté du nom de chaque source).

62 sources dans 12 catégories · État au: 2026-11-20

Sommaire

1. Ajouter des sources publiques
2. Pour l'administrateur
3. Vue d'ensemble des sources
4. Droit et réglementation
   - Rechtspraak (jurisprudence néerlandaise)
   - Lois et réglementations
   - Publications officielles
   - Réglementation locale (CVDR)
   - EUR-Lex (droit de l'UE)
   - legislation.gov.uk (législation du Royaume-Uni)
5. Pouvoirs publics et politique
   - Informations des conseils (OpenBesluitvorming)
   - Tweede Kamer (documents parlementaires)
   - Parlement européen (documents)
6. Aménagement et environnement
   - Plans d'aménagement
   - BAG (adresses et bâtiments néerlandais)
   - Documents environnementaux (loi sur l'environnement, DSO)
7. Environnement et climat
   - KNMI (données météorologiques par station)
   - Luchtmeetnet (qualité de l'air par station de mesure)
   - Rijkswaterstaat (niveau d'eau, température, vagues et débit)
8. Statistiques
   - CBS StatLine (statistiques néerlandaises)
   - RIVM et autres tiers (via le CBS)
   - Eurostat (statistiques européennes)
9. Entreprises et finances
   - Registre du commerce KVK (entreprises néerlandaises)
   - GLEIF (registre LEI des entités juridiques)
   - Rapports financiers annuels des sociétés cotées (ESEF)
   - OpenCorporates (entreprises du monde entier)
   - Companies House (entreprises britanniques)
   - SEC EDGAR (sociétés cotées américaines)
   - TED (marchés publics européens)
   - Connexion à la source Listes de sanctions (UE, R.-U., É.-U.)
   - Connexion à la source Liste de sanctions de l'ONU (Conseil de sécurité)
   - Connexion à la source OpenSanctions (sanctions et PPE)
10. Science
    - OpenAlex (publications scientifiques)
    - Crossref (publications avec DOI)
    - arXiv (prépublications)
    - OpenAIRE (recherche ouverte européenne)
    - Unpaywall (versions ouvertes d'articles)
11. Santé et médecine
    - ClinicalTrials.gov (études cliniques)
    - Europe PMC (littérature biomédicale)
    - PubMed (littérature médicale)
    - Observatoire mondial de la santé de l'OMS
    - EMA (Agence européenne des médicaments)
    - openFDA (FDA des États-Unis)
    - DailyMed (informations produit, États-Unis)
12. Patrimoine et savoirs
    - Europeana (patrimoine culturel européen)
    - Wikipédia (encyclopédie)
    - Wikisource (textes historiques)
    - Registre des monuments nationaux néerlandais (RCE)
    - Rijksmuseum (collection)
    - RKD (artistes et œuvres d'art)
    - Nationaal Archief (inventaires d'archives)
    - Beeld & Geluid (Open Beelden)
    - Wayback Machine (archive du web)

13. Actualités et médias
    - Connexion à la source Flux (RSS, Atom, JSON Feed)
    - GDELT (actualités mondiales)
    - Sites vidéo (Vimeo, Dailymotion, TED)
14. Réseaux sociaux
    - Réseaux sociaux et places de marché comme sources
    - Annonces de places de marché comme source
    - Bluesky (réseaux sociaux)
    - Mastodon (réseaux sociaux)
    - X (anciennement Twitter)
    - TikTok (vidéo par lien)
15. Religion et théologie
    - Sources théologiques : vue d'ensemble
    - Numérotation des versets : pourquoi un verset change parfois de numéro
    - Poser des questions sur les sources théologiques
    - Bibles (domaine public)
    - Notes marginales de la Statenvertaling
    - Texte original et lexique (hébreu et grec)
    - Renvois, lieux et personnes
    - Confessions de foi et catéchismes
    - Sefaria (textes juifs)

Ajouter des sources publiques

Sur la page Sources, sous **Explorer et ajouter des sources**, se trouve l'onglet **Sources publiques**. Il vous permet de rechercher dans des sources publiques et d'ajouter des documents comme sources. L'onglet n'apparaît que si l'administrateur a activé au moins une source (Administration > Connexions aux sources).

Rechercher et ajouter

1. Sous **Source**, choisissez où vous souhaitez rechercher. S'il y a un projet actif, seules les sources de ce projet sont proposées (Sources d'un projet).
2. Remplissez les champs de recherche et choisissez **Rechercher**. Les champs varient selon la source.
3. Cochez les documents souhaités (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan ; la progression figure dans Suivi des tâches et des processus. Si un projet est actif, les documents y sont liés.

Si un document figure déjà dans les sources, cela est indiqué, avec **Voir**.

Les sources

- **Rechtspraak** : décisions et conclusions des juridictions néerlandaises. La recherche se fait par numéro ECLI, juridiction, domaine du droit et période, pas par mots dans le texte.
- **Lois et réglementations** : le texte en vigueur de wetten.overheid.nl. Recherche par titre ou numéro BWB ; après l'ajout, le texte est consultable article par article.
- **Publications officielles** : Staatsblad, Staatscourant, bulletins communaux et autres, documents et comptes rendus parlementaires.
- **Informations des conseils** : documents, réunions et motions des conseils municipaux, des États provinciaux et des wateringues néerlandais (OpenBesluitvorming).
- **Plans d'aménagement** : voir *Ajouter des plans d'aménagement*.
- **CBS StatLine** : tableaux statistiques. Un tableau devient un instantané ; les très grands tableaux sont raccourcis.
- **BAG (adresses et bâtiments néerlandais)** : adresse, unité d'occupation et bâtiment du registre du Kadaster : année de construction, surface, usage et statut. Recherche par code postal et numéro, ou par rue, numéro et localité. Une adresse devient un instantané.
- **OpenAlex** : descriptions et résumés de publications scientifiques du monde entier, avec un lien vers le texte intégral.
- **Crossref** : descriptions de publications dotées d'un DOI ; pratique pour retrouver un article exactement par son DOI.
- **Autres sources** (chaque source indique lors de la recherche ce qui est possible) : droit de l'UE (EUR-Lex), réglementation locale (CVDR), la Tweede Kamer, marchés publics européens (TED) ; KNMI, Luchtmeetnet et Rijkswaterstaat (mesures sous forme d'instantané) ; KVK, GLEIF, OpenCorporates, Companies House et SEC EDGAR (entreprises) ; arXiv, ClinicalTrials.gov, Europe PMC et PubMed ; Europeana, Wikipédia et Wikisource (textes historiques dans leur langue d'origine). Certaines nécessitent une clé propre à l'organisation.
- **Religion et théologie** : Bibles, Notes marginales de la Statenvertaling, Texte original et lexique (hébreu et grec), Renvois, lieux et personnes, ainsi que Confessions de foi et catéchismes fonctionnent depuis l'ordinateur TrevantAI, une fois que l'administrateur les a téléchargés ; la recherche ne quitte alors pas l'ordinateur. Sefaria (textes juifs) recherche en direct. Voir Sources théologiques : vue d'ensemble.

- **Suggestion vers une autre source** : si ce que vous cherchez se trouve (aussi) dans une autre source, une suggestion apparaît au-dessus des résultats, avec un bouton qui y lance directement la recherche (seulement si cette source est activée).

Traçable

Chaque document devient une source. Chaque extrait de texte commence par le chemin vers l'article ou le paragraphe, afin que les résultats de recherche et les réponses indiquent précisément où se trouve une information. Sous **Voir** figure l'origine du document : la source, l'identifiant (comme un ECLI), le lien, la date de récupération, la requête et la licence. Il s'agit d'un instantané : la source a pu changer depuis.

Confidentialité

- La requête est envoyée à la source elle-même. Veuillez ne pas y saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles.
- TrevantAI ne recherche jamais de lui-même dans ces sources ; cela ne se fait que dans cet onglet.
- Comme type de source, ces documents s'appellent **Sources publiques**. Les documents issus de sources pouvant contenir des données personnelles (Rechtspraak, publications officielles, informations des conseils, BAG) ne sont traités par défaut que par l'IA locale ; l'administrateur peut modifier ce réglage par source. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Dans un projet

S'il y a un projet actif, l'onglet *Sources publiques* ne propose que les sources de ce projet. Au-dessus de la liste de choix figure leur nombre. Sans projet actif (dans la bibliothèque), toutes les sources activées par l'administrateur sont proposées.

D'où elles viennent

À la création d'un projet, les sources proviennent du profil de sources du modèle choisi ; un projet sans modèle reçoit quelques sources très générales. Un projet existant a reçu, lors du passage, les sources de son modèle, ainsi que les sources dont il avait déjà des éléments ou des abonnements, afin que rien ne disparaisse. Si une source du profil est activée plus tard dans l'installation, elle est activée d'office dans ce projet, sauf si le propriétaire du projet l'avait retirée.

Sources de ce projet…

Avec le bouton *Sources de ce projet…*, le propriétaire du projet choisit les sources proposées dans la liste de choix. La fenêtre n'affiche que les sources activées dans l'installation, par catégorie, avec recherche et filtres. Dans un projet d'équipe, le choix vaut pour tous ; seul le propriétaire peut le modifier, et pas tant que le projet est verrouillé. Une source qui ne figure nulle part est activée par l'administrateur dans Administration > Connexions aux sources.

Rien ne se perd

Retirer une source d'un projet ne supprime rien : les éléments déjà ajoutés restent des sources du projet, et les abonnements à cette source continuent. Le profil du modèle ne change pas.

Le principe

TrevantAI est un outil pour rassembler, consulter et interroger des sources. Ce que l'on récupère avec lui et l'usage qu'on en fait relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. TrevantAI ne pose pas de barrières, mais rappelle les règles.

Ce qui s'applique

- *La loi*, en particulier le droit d'auteur et les règles sur les données personnelles (dans l'Union européenne, le RGPD).
- *Les conditions et licences* des sites, services et sources utilisés, comme les conditions d'utilisation d'un site ou d'un service vidéo, ou la licence d'une source publique.
- *Les accords de sa propre organisation*.

Ce que fait TrevantAI

- Pour les sources publiques, la licence ou la condition figure à côté de la source, et un export contenant une source soumise à une restriction donne un avertissement préalable.
- Pour chaque source, on voit d'où elle vient et quand elle a été récupérée.
- Pour les pages web que TrevantAI vérifie automatiquement, TrevantAI respecte le robots.txt du site.

En cas de doute

En cas de doute sur ce qui est permis, il est sage de lire les conditions de la source ou de demander l'avis d'un juriste. S'il s'avère qu'un élément de TrevantAI n'est pas conforme aux règles, TrevantAI peut l'adapter dans une version suivante ; il peut être signalé à l'administrateur ou à TrevantAI.

Ce qu'est un abonnement

Un abonnement est une recherche enregistrée auprès d'une source publique, par exemple les nouveaux arrêts de la Cour suprême néerlandaise en droit civil. TrevantAI relance lui-même cette recherche à heures fixes et ne récupère que ce qui est nouveau depuis la fois précédente. Rechtspraak (jurisprudence néerlandaise), Publications officielles, tout site web doté d'un flux (RSS, Atom ou JSON Feed) ainsi que l'EMA, openFDA, DailyMed, OpenAIRE, le Rijksmuseum, le Nationaal Archief, Beeld en Geluid (Open Beelden), GDELT, la Wayback Machine, Bluesky et X peuvent désormais être suivis. Une source qui peut être suivie a le bouton *Suivre…* ; la rubrique d'aide de cette source indique les filtres.

Créer un abonnement

Dans l'onglet *Sources publiques*, à côté de *Rechercher*, se trouve le bouton *Suivre…* : il ouvre la fenêtre *Abonnement*, remplie avec la recherche du moment. Dans l'onglet *Abonnements*, il est aussi possible de commencer directement avec *Nouvel abonnement*. La fenêtre contient le nom, les filtres (chacun avec un interrupteur ; seul un filtre activé compte), ce qui arrive aux nouveaux éléments, les projets, la date à partir de laquelle la première tournée récupère (par défaut 30 jours en arrière) et la fréquence de vérification. Avec *Montrer ce que j'obtiendrais maintenant*, la fenêtre affiche à l'avance les éléments que les filtres auraient donnés au cours des 7 derniers jours ; rien n'est alors enregistré. Après *Enregistrer*, la première tournée suit aussitôt.

Suivre les Publications officielles

Pour les Publications officielles, les filtres sont : le bulletin, la rubrique (par exemple permis d'environnement ou autorisation d'événement), le thème, l'organisation (pendant la saisie apparaissent les noms utilisés par la source), le type d'organisation, un rayon autour d'une adresse (de 100 m à 5 km), *Délai de réaction encore ouvert* et *Mots*. TrevantAI récupère les listes de choix auprès de la source ; les noms y figurent en néerlandais, tels que la source les donne. Pour le rayon, l'adresse est convertie une seule fois en coordonnées par le serveur de localisation PDOK du cadastre néerlandais ; ensuite, seuls ces coordonnées et le rayon vont à la source. Dans Nouvellement reçus, un élément indique jusqu'à quand une réaction est possible. Une ancienne publication seulement mise à jour à la source ne compte pas comme nouvel élément.

Suivre des flux

Avec Flux, l'adresse du flux est le filtre fixe ; à l'enregistrement, un site web devient l'adresse de son flux. TrevantAI ne demande le flux que s'il a changé. Un document est nouveau si son lien n'a pas encore été vu ; si le flux indique une date de modification plus récente pour un document qui est déjà une source, la source affiche *Modifié à la source le …*. Les flux ne signalent pas les suppressions. *Mots* ne vérifie que le titre et le résumé. L'état et le disjoncteur s'appliquent par site web. Suivre un podcast ou une chaîne YouTube fonctionne de la même façon ; un nouvel épisode arrive alors avec l'audio et une nouvelle vidéo avec les sous-titres (voir Flux).

Nouvellement reçus

Par défaut, les nouveaux éléments arrivent d'abord dans la liste *Nouvellement reçus*. Ils n'y sont pas encore une source et ne vont à aucune IA. La liste peut être parcourue et filtrée ; *Ajouter la sélection* et *Ajouter tout ce qui est affiché* en font des sources, liées aux projets choisis, et *Ignorer* les retire de la liste (ils ne reviennent pas). Ce qui reste 90 jours dans la liste expire. Le choix *Ajouter directement à mes sources* permet de sauter la liste.

Où le trouver

Sous Explorer et ajouter des sources se trouve l'onglet *Abonnements*, avec pour chaque abonnement son état, sa fréquence, la dernière et la prochaine fois, et les boutons *Nouvellement reçus*, *Modifier…*, *Mettre en pause*, *Vérifier maintenant* et *Supprimer*. Un élément ajouté est une source ordinaire parmi ses propres sources et peut être lié à n'importe quel projet. La source indique par quel abonnement elle est arrivée, avec les filtres du moment. Si la source signale plus tard qu'un élément a été supprimé ou modifié, cela figure avec la source ; le texte dans TrevantAI reste.

Notifications

Dans la fenêtre *Abonnement*, sous *Signaler*, figurent *Dans TrevantAI (compteur dans la barre supérieure)*, activé par défaut, et *Par e-mail*, désactivé par défaut. Après une tournée avec de nouveaux éléments, l'abonnement apparaît à la cloche Notifications dans le groupe *Abonnements*, avec le nombre ; *Voir* ouvre *Nouvellement reçus* (avec *Ajouter directement* : les nouvelles sources). Les éléments qui sont déjà une source et ont été supprimés ou modifiés à la source sont aussi signalés. L'e-mail arrive à chaque tournée, avec les titres (25 au plus). Si une tournée échoue pendant 24 heures, le groupe *Incidents* indique une seule fois « ne fonctionne plus depuis … », avec la raison ; si l'administrateur désactive la source ou le suivi, ou met en pause ou arrête l'abonnement, aussitôt. Dès que cela fonctionne de nouveau, cette notification disparaît d'elle-même. Les incidents figurent toujours à la cloche ; par e-mail si *Par e-mail* est activé.

Confidentialité et limites

Les filtres vont à la source à chaque tournée : n'utiliser ni noms de clients ni autres données confidentielles. Seul l'utilisateur crée un abonnement ; l'IA ne le fait jamais. Rechtspraak ne permet pas de rechercher des mots : avec le filtre *Mots*, TrevantAI récupère les nouveaux arrêts et ne garde que ceux qui contiennent tous les mots. L'administrateur décide quelles sources et quels filtres existent, combien d'abonnements une personne peut avoir, combien d'éléments arrivent par tournée et à quelle fréquence maximale la vérification a lieu.

Si la source elle-même ne fonctionne pas

Si la source elle-même ne répond pas, une seule notification est envoyée après une heure pour tous les abonnements à cette source, au lieu d'une notification par abonnement. Les abonnements attendent et sont rattrapés dès que la source fonctionne à nouveau. Chaque abonnement indique alors l'état de la source. Voir Incidents des sources.

Pour l’administrateur

Gérer les connexions aux sources

Sous **Administration > Connexions aux sources**, vous choisissez les sources publiques que TrevantAI peut interroger. Seul ce qui est activé ici apparaît pour les utilisateurs dans Sources > **Sources publiques**. Tout est désactivé par défaut. Dans l’édition Single-user, vous êtes vous-même l’administrateur.

Pour chaque source, vous voyez

- si une clé est nécessaire (pour certaines sources, une clé donne seulement des limites plus élevées) ;
- si la source peut contenir des données personnelles (les documents ajoutés ne sont alors traités par défaut que par l’IA locale) ou si elle est publique (une IA externe peut alors traiter les documents, si la politique d’IA autorise l’IA cloud) ;
- la licence, avec un lien vers les conditions et vers le site web de la source.

Activez ou désactivez une source avec l’interrupteur. Chaque modification est consignée dans le journal de sécurité.

Qui peut traiter les documents ?

Pour chaque source, sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?**, vous choisissez si seule l’IA locale traite les documents, ou aussi une IA externe (si la politique d’IA autorise l’IA cloud). Par défaut, c’est l’IA locale uniquement pour les sources pouvant contenir des données personnelles (comme Rechtspraak et la BAG), et aussi une IA externe pour les sources publiques. Le choix s’applique aux documents ajoutés à partir de ce moment ; il reste modifiable ensuite pour chaque document. Les questions sur les documents vont toujours à l’IA locale. Cette modification est également consignée dans le journal de sécurité.

Clés

TrevantAI est fourni sans clés. Si une source nécessite une clé (comme Plans d’aménagement et la BAG), veuillez la demander vous-même auprès de la source ; le guide se trouve derrière le signe d’information (ℹ️) à côté de **Clé**. Saisissez la clé au niveau de la source et choisissez **Enregistrer** ; avec **Tester**, vous la vérifiez. La clé est enregistrée de façon chiffrée et n’est plus jamais affichée.

Profils de sources

Les sources activées dans un projet dépendent du profil de sources du modèle avec lequel le projet est créé ; le propriétaire du projet peut l’adapter pour chaque projet. Un projet n’active jamais lui-même une source pour toute l’organisation. Si une source du profil est désactivée, l’administrateur le voit dans l’onglet Sources publiques ; dès qu’elle est activée, elle l’est d’office dans les projets qui l’ont dans leur liste. Voir Profils de sources.

Usage raisonnable

Les sources sont gratuites, selon leurs propres conditions. TrevantAI ne demande que ce qu’un utilisateur recherche ou ajoute, et s’identifie à chaque requête. Si une source demande de patienter, l’utilisateur reçoit un message.

Contrôle

Avec `npm run controleer:koppelingen` (dans le dossier backend), on peut vérifier que toutes les sources sont joignables et répondent comme prévu.

État

Chaque source activée indique son état (*Fonctionne*, *Lent*, *Irrégulier*, *En panne depuis le …*, *La source demande d'attendre*, *Accès refusé*, *Non utilisé*) avec une bande de sept jours. L'ensemble, avec les incidents des 90 derniers jours : Administration > Incidents.

Profils de sources

Deux niveaux

Administration > Connexions aux sources indique quelles sources publiques sont *disponibles* dans cette installation : avec clé, conditions et choix de l'IA. Lesquelles sont *activées* dans un projet dépend du **profil de sources** du modèle avec lequel le projet est créé. Un projet n'active jamais lui-même une source pour toute l'organisation ; cela reste le rôle de l'administrateur (dans l'édition Single-user, de l'utilisateur lui-même).

Le profil de sources d'un modèle

Dans **Administration > Modèles**, chaque modèle a le bouton *Profil de sources…* ; l'éditeur de modèles a le même bouton en haut. La fenêtre affiche toutes les connexions aux sources par catégorie, avec un champ de recherche et les filtres *Afficher*, *Sans clé* et *Sans données personnelles*, et une case à cocher par source. Les sources désactivées dans l'installation peuvent aussi être cochées ; elles portent la mention *Non activée*. Dans un nouveau projet, elles figurent dans la liste, mais n'apparaissent que lorsque l'administrateur les active.

Modèles standard

Les modèles standard ont un profil fourni avec TrevantAI. Une modification est enregistrée comme profil propre à cette installation, avec la mention *Modifié dans cette installation* ; le modèle lui-même reste intact. *Revenir au profil de TrevantAI* annule la modification. Si une mise à jour de TrevantAI ajoute une source au profil d'un modèle modifié ici, cette source n'est pas ajoutée d'office : une notification apparaît au-dessus de la liste dans Administration > Modèles, et la fenêtre propose les boutons *Ajouter* et *Ne pas ajouter*. Pour un profil non modifié, la nouvelle source est simplement incluse.

Modèles personnalisés

Un nouveau modèle personnalisé reçoit le profil de sa base (un modèle ou le parcours d'un projet), ou, pour un modèle vide, le **profil par défaut pour les modèles personnalisés**. Dans l'assistant de nouveau modèle, *Sources* est la troisième étape. Le propriétaire modifie lui-même le profil d'un modèle privé ; celui d'un modèle partagé ou d'un modèle standard ne peut être modifié que par les personnes autorisées à gérer les modèles de profession.

Profil par défaut pour les modèles personnalisés

En haut d'Administration > Modèles figure *Profil par défaut pour les modèles personnalisés…*. TrevantAI fournit des sources très générales, sans clé et sans données personnelles : Wikipédia, Wikisource, OpenAlex, CBS StatLine et Eurostat. Un projet sans modèle reçoit aussi ce profil. Une modification s'applique aux modèles et projets créés ensuite.

Projets existants

Modifier un profil ne change pas les projets existants, de même que les sections d'un modèle ne changent pas les projets existants. Le propriétaire du projet choisit les sources d'un projet donné : Sources d'un projet.

Conditions des sources publiques

Chaque source publique a un **type d'utilisation**. Vous le voyez avec la source dans **Administration > Connexions aux sources** et lors de la recherche dans l'onglet **Sources publiques**.

- **Libre d'utilisation** : y compris pour un usage commercial, avec mention de la source le cas échéant (p. ex. Rechtspraak, Wetten, EUR-Lex, CBS).
- **Libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions** : y compris à des fins commerciales ; quiconque diffuse les données elles-mêmes le fait sous la même licence (p. ex. Wikipédia).
- **Description libre, texte protégé par le droit d'auteur** : les résumés et textes intégraux appartiennent aux auteurs ou aux éditeurs ; convient à vos propres recherches et aux citations (p. ex. PubMed, Crossref).
- **Selon votre propre accord avec la source** : fonctionne avec une clé ou un contrat de votre organisation, qui conclut elle-même l'accord avec la source (p. ex. KVK, OpenCorporates).
- **Uniquement non commercial** : utilisable uniquement si l'installation est utilisée à des fins non commerciales (voir *Utilisation de cette installation*).

Confirmer les conditions

Pour les sources comportant des restrictions importantes, TrevantAI affiche à l'activation un bref résumé des conditions et un lien vers le texte complet. La source n'est activée qu'après avoir coché *« Notre organisation utilise cette source conformément à ces conditions »*. Qui l'a confirmé et quand est consigné dans le journal de sécurité. Cela concerne actuellement KVK (pas de transmission des données du registre à des tiers) et OpenCorporates (une clé gratuite uniquement pour les projets de données ouvertes).

Lorsque les conditions changent

Si une source modifie ses conditions, une mise à jour de TrevantAI adapte le résumé. Tant que l'administrateur n'a pas confirmé les nouvelles conditions, rien de nouveau ne peut être ajouté depuis cette source. Ce qui a déjà été ajouté reste.

Lorsqu'une source change ou disparaît

Une nouvelle version de la même source continue simplement de fonctionner après une mise à jour. Si une source est remplacée par une source entièrement différente ou cesse d'exister, elle prend le statut *obsolète* : plus rien de nouveau ne peut en être ajouté, et l'explication renvoie à un éventuel successeur. Les éléments ajoutés restent toujours : ce sont des instantanés avec date, origine et licence.

Responsabilité

Votre organisation décide des sources activées et est elle-même responsable du respect de leurs conditions. TrevantAI présente les conditions au mieux de ses connaissances ; le texte complet de la source fait foi.

Exporter hors de l'organisation

Les éléments *libres uniquement aux États-Unis* ne sont pas inclus par défaut dans un dossier thématique (les utilisateurs peuvent choisir de les inclure). Pour les éléments sous *licence ND*, le texte peut être inclus, mais pas une traduction ou une adaptation. Pour les exports produits par l'IA (une réponse du chat, le chat entier, le rapport final, une comparaison sémantique) et pour une comparaison de textes, TrevantAI demande d'abord s'il faut tout de même exporter. Dans ces exports, l'export brut et les résultats de recherche, ces sources portent une mention avec une courte explication.

Dans un fichier de projet *À partager*, les éléments libres uniquement aux États-Unis ou utilisables uniquement au sein de l'organisation ne sont jamais inclus, pas plus qu'une traduction ou une adaptation d'un élément sous licence ND. Dans une exportation *Complet*, ils sont inclus, avec un avertissement préalable. Voir la rubrique *Exporter un projet*.

La bibliothèque de sources sur cet ordinateur

Les grandes sources libres sont stockées sur l'ordinateur TrevantAI lui-même, dans une **bibliothèque de sources**. C'est le cas des sources théologiques : Bibles avec Notes marginales (±390 Mo), Texte original et lexique (±85 Mo), Renvois, lieux et personnes (±20 Mo) et Confessions de foi et catéchismes (±9 Mo). La recherche et l'ajout fonctionnent donc sans Internet.

Installation

Activer une source sous Administration > Connexions aux sources l'installe : TrevantAI récupère les données une fois auprès de la source elle-même (eBible.org, STEPBible, OpenBible.info, Creeds.json sur GitHub). C'est une tâche en arrière-plan ; le bloc *Bibliothèque de sources sur cet ordinateur* montre la progression, et le **Suivi des tâches et des processus** contient le journal. Au préalable, il indique la quantité à récupérer et l'espace libre ; s'il manque de l'espace, *Installer* est désactivé.

Les boutons

- **Installer / Mettre à jour** : récupérer (à nouveau). La recherche continue de fonctionner ; la nouvelle version ne devient active, d'un coup, qu'à la fin.
- **Libérer de l'espace** : supprime la bibliothèque de l'ordinateur. Les éléments déjà ajoutés aux projets sont conservés. Bibles et Notes marginales partagent une bibliothèque.
- *Cette source nécessite une version plus récente de la bibliothèque* : cliquez sur **Mettre à jour** ; seule la partie manquante est récupérée.

Ordre : d'abord Bibles, puis Texte original et lexique, puis Renvois. Ainsi, les textes bibliques et les noms néerlandais apparaissent partout d'emblée.

Échec ? La raison figure dans le journal de la tâche (Suivi des tâches et des processus). Il s'agit souvent d'un problème réseau temporaire : réessayez plus tard avec **Mettre à jour**.

Vue d’ensemble des sources

Source	Clé	Type d’utilisation	Données personnelles	Où
Droit et réglementation				
⚖️ Rechtspraak (jurisprudence néerlandaise)	aucune	Libre d’utilisation	possibles	à la source
📜 Lois et réglementations	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
📰 Publications officielles	aucune	Libre d’utilisation	possibles	à la source
🏘️ Réglementation locale (CVDR)	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
EU EUR-Lex (droit de l’UE)	aucune	Libre d’utilisation	possibles	à la source
GB legislation.gov.uk (législation du Royaume-Uni)	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
Pouvoirs publics et politique				
🏛️ Informations des conseils (OpenBesluitvorming)	aucune	Libre d’utilisation	possibles	à la source
🏛️ Tweede Kamer (documents parlementaires)	aucune	Libre d’utilisation	possibles	à la source
EU Parlement européen (documents)	aucune	Libre d’utilisation	possibles	à la source
Aménagement et environnement				
🗺️ Plans d’aménagement	obligatoire (clé propre)	Libre d’utilisation	non	à la source
🏠 BAG (adresses et bâtiments néerlandais)	obligatoire (clé propre)	Libre d’utilisation	possibles	à la source
🏞️ Documents environnementaux (loi sur l’environnement, DSO)	obligatoire (clé propre)	Libre d’utilisation	non	à la source
Environnement et climat				
🌦️ KNMI (données météorologiques par station)	obligatoire (clé propre)	Libre d’utilisation	non	à la source
🌫️ Luchtmeetnet (qualité de l’air par station de mesure)	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
🌊 Rijkswaterstaat (niveau d’eau, température, vagues et débit)	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
Statistiques				
📊 CBS StatLine (statistiques néerlandaises)	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
🩺 RIVM et autres tiers (via le CBS)	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
📈 Eurostat (statistiques européennes)	aucune	Libre d’utilisation	non	à la source
Entreprises et finances				

Source	Clé	Type d'utilisation	Données personnelles	Où
🏬 Registre du commerce KVK (entreprises néerlandaises)	obligatoire (clé propre)	Selon votre propre accord avec la source	possibles	à la source
🌐 GLEIF (registre LEI des entités juridiques)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
📈 Rapports financiers annuels des sociétés cotées (ESEF)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
🗂️ OpenCorporates (entreprises du monde entier)	obligatoire (clé propre)	Selon votre propre accord avec la source	possibles	à la source
GB Companies House (entreprises britanniques)	obligatoire (clé propre)	Libre d'utilisation	possibles	à la source
US SEC EDGAR (sociétés cotées américaines)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
📬 TED (marchés publics européens)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
🚫 Connexion à la source Listes de sanctions (UE, R.-U., É.-U.)	aucune	Libre d'utilisation	possibles	local (téléchargement)
UN Connexion à la source Liste de sanctions de l'ONU (Conseil de sécurité)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	local (téléchargement)
🛡️ Connexion à la source OpenSanctions (sanctions et PPE)	obligatoire (clé propre)	Selon votre propre accord avec la source	possibles	à la source
Science				
🎓 OpenAlex (publications scientifiques)	facultative	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	non	à la source
📚 Crossref (publications avec DOI)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	non	à la source
📄 arXiv (prépublications)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
EU OpenAIRE (recherche ouverte européenne)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	non	à la source
📖 Unpaywall (versions ouvertes d'articles)	obligatoire (clé propre)	Libre d'utilisation	non	à la source
Santé et médecine				
💉 ClinicalTrials.gov (études cliniques)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
🩺 Europe PMC (littérature biomédicale)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	non	à la source

Source	Clé	Type d'utilisation	Données personnelles	Où
📖 PubMed (littérature médicale)	facultative	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	non	à la source
🌎 Observatoire mondial de la santé de l'OMS	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
💊 EMA (Agence européenne des médicaments)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
💉 openFDA (FDA des États-Unis)	facultative	Libre d'utilisation	non	à la source
📋 DailyMed (informations produit, États-Unis)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
Patrimoine et savoirs				
🖼️ Europeana (patrimoine culturel européen)	obligatoire (clé propre)	Libre d'utilisation	non	à la source
📚 Wikipédia (encyclopédie)	aucune	Libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions	possibles	à la source
📜 Wikisource (textes historiques)	aucune	Libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions	non	à la source
🏛️ Registre des monuments nationaux néerlandais (RCE)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
🖼️ Rijksmuseum (collection)	aucune	Libre d'utilisation	non	à la source
🎨 RKD (artistes et œuvres d'art)	aucune	Libre d'utilisation	possibles	à la source
🗄️ Nationaal Archief (inventaires d'archives)	aucune	Libre d'utilisation	possibles	à la source
🎞️ Beeld & Geluid (Open Beelden)	aucune	Libre d'utilisation	possibles	à la source
🕰️ Wayback Machine (archive du web)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
Actualités et médias				
📰 Connexion à la source Flux (RSS, Atom, JSON Feed)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
🌐 GDELT (actualités mondiales)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
🎬 Sites vidéo (Vimeo, Dailymotion, TED)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	non	à la source
Réseaux sociaux				

Source	Clé	Type d'utilisation	Données personnelles	Où
🦋 Bluesky (réseaux sociaux)	facultative	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
🐘 Mastodon (réseaux sociaux)	facultative	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
𝕏 X (anciennement Twitter)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
🎵 TikTok (vidéo par lien)	aucune	Description libre, texte protégé par le droit d'auteur	possibles	à la source
Religion et théologie				
📖 Bibles (domaine public)	aucune	Libre d'utilisation	non	local (téléchargement)
📝 Notes marginales de la Statenvertaling	aucune	Libre d'utilisation	non	local (téléchargement)
🔤 Texte original et lexique (hébreu et grec)	aucune	Libre d'utilisation	non	local (téléchargement)
🗺️ Renvois, lieux et personnes	aucune	Libre d'utilisation	non	local (téléchargement)
📜 Confessions de foi et catéchismes	aucune	Libre d'utilisation	non	local (téléchargement)
🕎 Sefaria (textes juifs)	aucune	Libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions	non	à la source

Droit et réglementation

⚖️ Rechtspraak (jurisprudence néerlandaise)

Décisions et conclusions des juridictions néerlandaises issues des données ouvertes de Rechtspraak.nl : rechercher par numéro ECLI, juridiction, domaine du droit ou période et ajouter le texte intégral comme source.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Rechtspraak désigne les données ouvertes de la justice néerlandaise (Rechtspraak.nl). Par cette source, TrevantAI récupère les décisions publiées des tribunaux de première instance, des cours d'appel, du Hoge Raad (Cour suprême) et d'autres juridictions, ainsi que les conclusions de l'avocat général. Chaque document possède un identifiant permanent : le numéro ECLI (European Case Law Identifier), par exemple ECLI:NL:HR:2019:2006.

À quoi sert cette source ?

- Juridique : rassembler les décisions citées dans un acte de procédure ou un avis, et les interroger côte à côte dans un projet.
- Administration et politiques publiques : vérifier comment les juges appliquent une réglementation, par exemple toutes les décisions d'une juridiction dans un domaine du droit sur une année.
- Journalisme : récupérer la décision dans une affaire d'actualité grâce au numéro ECLI du communiqué de presse.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Rechtspraak (jurisprudence néerlandaise)**. Les champs :

- **Numéro(s) ECLI** : un ou plusieurs numéros ECLI. Vous pouvez aussi coller un texte ou un lien contenant des numéros ECLI, comme un lien de uitspraken.rechtspraak.nl ; TrevantAI en extrait les numéros, au maximum 20 à la fois. Si ce champ est rempli, les autres champs ne sont pas pris en compte.
- **Juridiction** : une liste des juridictions actuelles, telle que la source la fournit. Les juridictions supprimées n'y figurent pas.
- **Domaine du droit** : une liste fournie par la source ; les sous-domaines figurent avec un tiret sous leur domaine principal.
- **Type** : **Décisions** ou **Conclusions (avocat général)**. Si vous ne choisissez rien, vous obtenez les deux.
- **À partir du (date de la décision)** et **Jusqu'au** : la période. Seulement une date de début : jusqu'à aujourd'hui. Seulement une date de fin : à partir de 1900.

Sans numéro ECLI, il faut au moins une juridiction, un domaine du droit ou une date. Choisissez ensuite **Rechercher**. Les décisions les plus récentes figurent en tête, 20 à la fois ; **Plus de résultats** permet de poursuivre.

Cette source ne permet pas de rechercher des mots dans le texte ; les données ouvertes ne le proposent pas. Conseil : combinez juridiction, domaine du droit et une période courte, ou recherchez d'abord le numéro ECLI. Une fois le document ajouté, son texte est entièrement consultable dans TrevantAI.

Ce que vous obtenez

Cochez les documents souhaités (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan ; la progression figure dans Suivi des tâches et des processus. Chaque document comprend :

- l'indication du contenu (inhoudsindicatie) comme première section ;
- ensuite la décision ou les conclusions partie par partie, selon la structure de la justice, avec le fil d'Ariane dans le titre (numéro ECLI › Uitspraak › titre de la partie) ;
- les données : numéro ECLI, juridiction, date de la décision, date de publication, numéro de rôle, type, procédure et domaines du droit, avec le lien vers uitspraken.rechtspraak.nl.

La fiche **Source publique** du document indique la source, l'identifiant, le lien, la date à la source, **Récupéré le** et **Trouvé avec** (les champs de recherche). Le document est un **instantané** : la source a pu changer depuis. Si une décision n'a pas (encore) de texte, elle n'est pas ajoutée et TrevantAI le signale.

Clé

Aucune clé nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la source dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à la justice (data.rechtspraak.nl). Vous remplissez vous-même les champs de recherche ; l'IA ne lance jamais seule une recherche dans cette source. Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les décisions sont pseudonymisées, mais peuvent encore contenir des noms, par exemple d'entreprises. C'est pourquoi les documents de cette source sont traités par défaut uniquement par l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources** ; cela vaut pour les documents ajoutés ensuite. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les décisions sont des informations publiques des pouvoirs publics et peuvent être réutilisées selon les conditions des données ouvertes de Rechtspraak.nl (le lien figure avec la source dans Administration > Connexions aux sources). TrevantAI conserve avec le document la mention **Rechtspraak.nl**. En cas de citation, indiquez le numéro ECLI.

Bon à savoir

- Les noms des listes proviennent de la source et sont en néerlandais.
- Si une décision figure déjà dans les sources, la mention **Déjà dans les sources** apparaît, avec **Voir**.
- Traçabilité : le numéro ECLI est un identifiant permanent, chaque fragment porte le fil d'Ariane, et **Voir à la source** ouvre la décision sur Rechtspraak.nl.

📜 Lois et réglementations

Le texte en vigueur des lois, arrêtés, règlements ministériels et autres réglementations néerlandais du Basiswettenbestand (wetten.overheid.nl) : rechercher par titre ou numéro BWB et ajouter le texte, article par article, comme source.

Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Lois et réglementations récupère le texte en vigueur de la législation néerlandaise dans le **Basiswettenbestand (BWB)**, la collection derrière wetten.overheid.nl, par le service de recherche des pouvoirs publics (KOOP). Il s'agit de lois, d'arrêtés (AMvB), de règlements ministériels, de lois du Royaume, d'arrêtés royaux, de traités, de règles de politique, de circulaires et de règlements d'organismes administratifs autonomes. Chaque réglementation a un numéro BWB permanent, par exemple BWBR0005537 pour la loi générale sur le droit administratif (Algemene wet bestuursrecht).

À quoi sert cette source ?

- Juridique : interroger les articles d'une loi à côté d'un dossier, avec le bon article dans chaque citation.
- Administration et politiques publiques : confronter une note de politique à la réglementation en vigueur, par exemple la loi sur l'environnement (Omgevingswet) et ses arrêtés.
- Entreprises et conformité : vérifier quelles règles s'appliquent à un secteur, comme un règlement ministériel fixant des exigences techniques.
- Enseignement et science : un texte de loi comme source fixe et traçable dans une étude.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Lois et réglementations**. Les champs :

- **Titre ou numéro BWB** (obligatoire) : des mots du titre, comme *Algemene wet bestuursrecht*, ou un numéro BWB (BWBR… ou BWBV… pour les traités). Vous pouvez aussi coller un lien de wetten.overheid.nl ; TrevantAI en extrait le numéro BWB.
- **Type de réglementation** : par exemple **Loi**, **Arrêté (AMvB)**, **Règlement ministériel**, **Loi du Royaume**, **Arrêté royal**, **Traité**, **Règle de politique** ou **Circulaire**. Vide = tous les types.

Choisissez ensuite **Rechercher**. La source ne cherche que dans les titres (titre abrégé, titre officiel et non officiel), pas dans le texte de loi lui-même, et uniquement parmi les réglementations en vigueur **aujourd'hui**. Une réglementation apparaît dès que son titre contient l'un des mots ; utilisez donc des mots caractéristiques ou le numéro BWB. Chaque réglementation figure une seule fois dans la liste, avec son type, son domaine du droit et son numéro BWB ; 20 résultats à la fois, et **Plus de résultats** affiche les suivants. Les titres sont en néerlandais ; recherchez donc avec des mots néerlandais.

Ce que vous obtenez

Cochez les réglementations souhaitées (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan (Suivi des tâches et des processus). TrevantAI récupère la version en vigueur aujourd'hui et fait de chaque article une section distincte, avec le fil d'Ariane dans le titre, par exemple *Algemene wet bestuursrecht › Hoofdstuk 1 › Artikel 1:1*. Ainsi, chaque réponse et chaque citation indiquent de quel article provient le texte.

Sont enregistrés avec le document : le numéro BWB, le type, le domaine du droit, la date d'application de cette version, le nombre d'articles et le lien vers exactement cette version sur wetten.overheid.nl. La fiche **Source publique** indique aussi **Récupéré le** et **Trouvé avec**. Le document est un **instantané** : si la loi est modifiée plus tard, le document ne change pas.

Clé

Aucune clé nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la source dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au service de recherche des pouvoirs publics (zoekservice.overheid.nl). Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les lois et réglementations ne contiennent pas de données personnelles ; c'est pourquoi une IA externe peut traiter les documents par défaut, si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Le Basiswettenbestand est libre d'utilisation (CC0) : vous pouvez reprendre et réutiliser les textes sans restriction. TrevantAI conserve avec le document la mention **wetten.overheid.nl** ; en cas de citation, indiquez la réglementation, l'article et la date de la version.

Bon à savoir

- Uniquement la version du jour : les versions antérieures et futures ne peuvent pas être récupérées par cette connexion. Si une réglementation n'est plus en vigueur, TrevantAI le signale.
- Les grandes lois comptent des centaines d'articles (la loi générale sur le droit administratif plus de 570) ; la récupération peut alors prendre un moment.
- Si une réglementation figure déjà dans les sources, la mention **Déjà dans les sources** apparaît, avec **Voir**.
- Traçabilité : le numéro BWB et la date de la version figurent dans le lien ; **Voir à la source** ouvre la réglementation sur wetten.overheid.nl.

Publications officielles

Staatsblad, Staatscourant, bulletins des communes, provinces et wateringues, documents et comptes rendus parlementaires (officielebekendmakingen.nl) : rechercher par mots ou identifiant, bulletin, organisation et période, et ajouter des publications comme sources.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Les **publications officielles** sont les publications par lesquelles les pouvoirs publics néerlandais rendent officiellement publiques les règles et décisions, comme sur officielebekendmakingen.nl. TrevantAI y effectue ses recherches par le service de recherche de KOOP (repository.overheid.nl). La source comprend le Staatsblad (Bulletin des lois : lois et arrêtés), la Staatscourant (Journal officiel : notamment règlements ministériels et permis), le bulletin communal, le bulletin provincial, le bulletin des wateringues, le bulletin des régimes communs, le Tractatenblad (recueil des traités), les documents parlementaires, les comptes rendus parlementaires et les questions parlementaires. Chaque publication a un identifiant permanent, par exemple stcrt-2024-26001.

À quoi sert cette source ?

- Juridique : retrouver la décision contre laquelle une réclamation est en cours, ou la publication par laquelle une règle est entrée en vigueur.
- Administration et politiques publiques : suivre les règlements et décisions qu'une commune ou une province a publiés sur une période.
- Journalisme : suivre les permis et autres décisions d'une commune, par exemple autour d'un projet de construction.
- Entreprises : vérifier quels règlements ministériels ou instructions ont été publiés pour un secteur.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Publications officielles**. Les champs :

- **Mots-clés ou identifiant** (obligatoire) : un ou plusieurs mots, par exemple *omgevingsvergunning Dorpsstraat*. Chaque mot doit figurer dans la publication ; huit mots au maximum sont pris en compte. Ou un seul identifiant, comme stcrt-2024-26001 ; coller un lien de zoek.officielebekendmakingen.nl fonctionne aussi.
- **Bulletin** : **Staatsblad (Bulletin des lois)**, **Staatscourant (Journal officiel)**, **Bulletin communal**, **Bulletin provincial**, **Bulletin des wateringues**, **Bulletin des régimes communs**, **Recueil des traités (Tractatenblad)**, **Documents parlementaires**, **Comptes rendus parlementaires** ou **Questions parlementaires**. Vide = tous les bulletins.
- **Organisation (p. ex. commune)** : le nom de l'organisation qui a publié, par exemple *Utrecht*.
- **À partir du** et **Jusqu'au** : la période de publication.

Choisissez ensuite **Rechercher**. Les publications les plus récentes figurent en tête, 20 à la fois ; **Plus de résultats** affiche les suivantes. Chaque résultat indique le bulletin, l'organisation, le type de publication et l'identifiant. Conseil : choisissez un bulletin et une organisation pour garder une liste courte ; des mots généraux comme *besluit* (décision) donnent beaucoup de résultats. Les publications sont en néerlandais ; recherchez donc avec des mots néerlandais.

Ce que vous obtenez

Cochez les publications souhaitées (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan (Suivi des tâches et des processus). TrevantAI lit la version XML officielle de la publication, sans l'en-tête fixe du bulletin ni les métadonnées. Si la publication comporte des articles ou des chapitres, chacun devient une section, avec le fil d'Ariane (titre › chapitre › article) dans le titre ; sinon, elle devient un texte continu.

Sont enregistrés avec le document : l'identifiant, le bulletin, l'organisation, le type, la date de publication, le lien vers la publication et, s'il existe, le lien vers le PDF. La fiche **Source publique** indique aussi **Récupéré le** et **Trouvé avec**. Le document est un **instantané** de la publication.

Clé

Aucune clé nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la source dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au service de recherche des pouvoirs publics (KOOP). Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les publications officielles peuvent contenir des données personnelles, par exemple le nom et l'adresse liés à un permis. C'est pourquoi les documents de cette source sont traités par défaut uniquement par l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les publications officielles sont libres d'utilisation (CC0). Le RGPD reste toutefois applicable aux données personnelles d'une publication : le fait qu'elles soient publiques ne signifie pas qu'elles puissent servir à n'importe quelle fin. TrevantAI conserve avec le document la mention **officielebekendmakingen.nl**.

Bon à savoir

- Le Staatsblad contient les lois telles qu'adoptées, y compris les lois modificatives. Pour le texte en vigueur et consolidé d'une loi, utilisez la source **Lois et réglementations**.
- Les documents et questions parlementaires figurent aussi dans la source **Tweede Kamer (documents parlementaires)**, où la recherche se fait par objet et type de document.
- Si une publication n'a pas de texte lisible par TrevantAI, elle n'est pas ajoutée et TrevantAI le signale ; le PDF reste accessible via **Voir à la source**.
- Si une publication figure déjà dans les sources, la mention **Déjà dans les sources** apparaît, avec **Voir**.
- Traçabilité : l'identifiant est permanent et chaque fragment porte le fil d'Ariane.

🏘️ Réglementation locale (CVDR)

Règlements, règles de politique et autres réglementations des communes, provinces, wateringues et régimes communs néerlandais issus du CVDR (lokaleregelgeving.overheid.nl, KOOP) : rechercher par mots ou numéro CVDR et ajouter la réglementation, article par article, comme source.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: non · Où: à la source

Réglementation locale (CVDR) désigne la **Centrale Voorziening Decentrale Regelgeving** (registre central de la réglementation décentralisée) de KOOP, la collection derrière lokaleregelgeving.overheid.nl. On y trouve les règlements, règles de politique et autres réglementations des communes, provinces, wateringues et régimes communs néerlandais, comme un règlement général de police (APV), un règlement fiscal ou un régime de subventions. Chaque version d'une réglementation a un numéro CVDR permanent, par exemple CVDR121269_3 (la partie après le tiret bas est la version).

À quoi sert cette source ?

- Juridique : le texte du règlement communal au cœur d'une affaire, article par article, à côté du dossier.
- Administration et politiques publiques : comparer les réglementations de différentes communes, par exemple la taxe sur les chiens ou les règles applicables aux terrasses.
- Entreprises : vérifier quelles règles locales s'appliquent à un établissement, un permis ou un événement.
- Journalisme et science : suivre l'évolution de la politique locale au fil des versions successives.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Réglementation locale (CVDR)**. Les champs :

- **Mots-clés ou numéro CVDR** (obligatoire) : un ou plusieurs mots, par exemple *hondenbelasting* (taxe sur les chiens) ; chaque mot doit figurer, et huit mots au maximum sont pris en compte. Ou un seul numéro CVDR, de préférence avec la version (CVDR121269_3). Coller un lien de lokaleregelgeving.overheid.nl fonctionne aussi. Les réglementations sont en néerlandais ; recherchez donc avec des mots néerlandais.
- **Organisation (p. ex. commune)** : le nom de la commune, de la province, de la wateringue ou du régime commun, par exemple *Utrecht*.
- **Réglementations en vigueur uniquement** : **Oui** affiche les réglementations en vigueur aujourd'hui ; TrevantAI écarte celles pour lesquelles la source indique une date d'abrogation antérieure à aujourd'hui. **Non, y compris les réglementations abrogées** affiche aussi les versions antérieures et les réglementations abrogées. Si vous ne choisissez rien, toutes les réglementations sont affichées.

Choisissez ensuite **Rechercher**. Les résultats arrivent par 20 ; **Plus de résultats** affiche les suivants. Chaque résultat indique l'organisation, le type de réglementation, le numéro CVDR, la date d'entrée en vigueur et, le cas échéant, la date d'abrogation. Avec **Oui**, une page peut afficher moins de 20 résultats, car les réglementations abrogées sont écartées. Conseil : combinez un mot caractéristique avec le nom de l'organisation.

Ce que vous obtenez

Cochez les réglementations souhaitées (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan (Suivi des tâches et des processus). TrevantAI lit le XML officiel de la réglementation, sans les métadonnées, et fait de chaque article une section, avec le fil d'Ariane dans le titre (titre › chapitre › article). Si vous indiquez un numéro CVDR sans version, TrevantAI récupère la version la plus élevée que la source trouve.

Sont enregistrés avec le document : le numéro CVDR avec la version, l'organisation, le type, l'objet, la date d'entrée en vigueur, la date d'abrogation, si la réglementation était encore en vigueur lors de la récupération, et le lien vers la réglementation sur lokaleregelgeving.overheid.nl. La fiche **Source publique** indique aussi **Récupéré le** et **Trouvé avec**. Le document est un **instantané**.

Clé

Aucune clé nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la source dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au service de recherche des pouvoirs publics (KOOP). Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les règlements et règles de politique s'appliquent à tous et, hormis une signature, ne contiennent pas de données sur des personnes. C'est pourquoi une IA externe peut traiter les documents par défaut, si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

La réglementation locale est une information publique des pouvoirs publics, librement réutilisable. TrevantAI conserve avec le document la mention **Bron: lokaleregelgeving.overheid.nl (KOOP)**.

Bon à savoir

- Avec **Réglementations en vigueur uniquement**, TrevantAI parcourt les résultats jusqu'à avoir assez de règlements en vigueur (au plus 300 résultats) ; les versions abrogées sont écartées.
- Une même réglementation peut figurer dans les résultats avec plusieurs versions ; faites attention au numéro de version et aux dates.
- En cas de litige, vérifiez quelle version s'appliquait à la date pertinente ; la version en vigueur aujourd'hui n'est pas toujours la bonne.
- TrevantAI ne récupère le texte que sur des sites publics (overheid.nl et officiele-overheidspublicaties.nl).
- Si une réglementation figure déjà dans les sources, la mention **Déjà dans les sources** apparaît, avec **Voir**.
- Traçabilité : le numéro CVDR avec la version est permanent ; **Voir à la source** ouvre exactement cette version.

EU EUR-Lex (droit de l'UE)

Législation de l'Union européenne, actes préparatoires et jurisprudence de la Cour de justice via l'Office des publications (EUR-Lex, CELLAR) : rechercher par mots du titre ou numéro CELEX et ajouter le texte, article par article, comme source, en néerlandais, anglais, allemand, français, espagnol, italien ou portugais.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Réutilisation libre avec mention de la source (décision 2011/833/UE)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

EUR-Lex est la source officielle du droit de l'Union européenne. TrevantAI utilise les services publics de l'**Office des publications de l'UE** (CELLAR), d'où proviennent les textes d'EUR-Lex. On y trouve la législation de l'UE (règlements, directives, décisions), les actes préparatoires (comme les propositions de la Commission européenne) et la jurisprudence de la Cour de justice. Chaque document possède un numéro CELEX permanent, par exemple 32016R0679 pour le règlement général sur la protection des données (RGPD).

À quoi sert cette source ?

- Juridique : interroger un règlement ou une directive article par article à côté d'un dossier, ou y joindre un arrêt de la Cour de justice.
- Administration et politiques publiques : identifier les règles européennes à l'origine d'une loi nationale, ou suivre une proposition de la Commission.
- Entreprises et conformité : rassembler les exigences européennes applicables à un produit ou un service, dans la langue de vos clients.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **EUR-Lex (droit de l'UE)**. Les champs :

- **Mots-clés ou numéro CELEX** (obligatoire) : des mots du **titre**, par exemple *protection des données*. Chaque mot doit figurer dans le titre ; huit mots au maximum sont pris en compte, et uniquement lettres, chiffres et traits d'union. Ou un seul numéro CELEX, comme 32016R0679 ou 62014CJ0362, ou un lien de

eur-lex.europa.eu contenant un numéro CELEX.

- **Type** : **Législation**, **Jurisprudence (Cour de justice)** ou **Actes préparatoires**. Vide = tous les types, donc aussi, par exemple, les textes consolidés.
- **Langue** : **Néerlandais**, **Anglais**, **Allemand**, **Français**, **Espagnol**, **Italien** ou **Portugais**. La recherche dans les titres et la récupération du texte se font dans cette langue. Si vous ne choisissez rien, c'est le néerlandais ; pour un lien collé, c'est la langue du lien. Choisissez la langue qui correspond à vos mots-clés.

Choisissez ensuite **Rechercher**. Les documents les plus récents figurent en tête, 20 à la fois ; **Plus de résultats** affiche les suivants. Cette source n'indique pas le nombre total de résultats. La recherche dans le texte intégral n'est pas possible. Conseil : utilisez des mots caractéristiques du titre officiel ; des mots très généraux peuvent faire durer la recherche trop longtemps.

Ce que vous obtenez

Cochez les documents souhaités (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan (Suivi des tâches et des processus) et peut prendre un moment pour les actes volumineux ; lors du contrôle, le RGPD a donné 66 sections en un peu plus de 20 secondes. TrevantAI récupère le texte dans la langue choisie et fait de chaque article une section, avec le fil d'Ariane dans le titre (titre › chapitre › article). Les tableaux deviennent des lignes de texte.

Sont enregistrés avec le document : le numéro CELEX, le type, la date, la langue et le lien permanent auprès de l'Office des publications, ainsi que le lien vers EUR-Lex dans cette langue. La fiche **Source publique** indique aussi **Récupéré le** et **Trouvé avec**. Le document est un **instantané**.

Clé

Aucune clé nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la source dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à l'Office des publications de l'Union européenne. Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. La législation ne contient pas de données personnelles, mais les arrêts et conclusions de la Cour nomment les parties, parfois de simples particuliers. Comme le réglage vaut pour toute la source, les documents d'EUR-Lex sont traités par défaut uniquement par l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

La réutilisation d'EUR-Lex est autorisée, y compris à des fins commerciales, avec mention de la source (décision 2011/833/UE de la Commission). TrevantAI conserve avec le document la mention **© Europese Unie, https://eur-lex.europa.eu** (© Union européenne). Seuls les textes publiés au Journal officiel de l'UE font foi ; en cas de doute, utilisez cette version.

Bon à savoir

- La recherche trouve des mots entiers dans les titres. Si elle ne trouve rien, TrevantAI cherche aussi des parties de mots ; cela prend jusqu'à vingt secondes.

- Le même acte dans une autre langue constitue un document distinct. Vous pouvez ainsi interroger, par exemple, le texte néerlandais et le texte anglais côte à côte.
- Tous les documents ne sont pas disponibles en texte ; parfois, il n'existe qu'un PDF. TrevantAI signale alors l'absence de texte lisible ; **Voir à la source** ouvre le document sur EUR-Lex.
- Si un document figure déjà dans les sources, la mention **Déjà dans les sources** apparaît, avec **Voir**.
- Traçabilité : le numéro CELEX et la langue sont fixés, et chaque fragment porte le fil d'Ariane.

GB legislation.gov.uk (législation du Royaume-Uni)

La législation officielle du Royaume-Uni : recherchez une loi (Act) ou un Statutory Instrument par titre, type ou année et ajoutez le texte en vigueur, avec une section par disposition.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Utilisation libre avec mention de la source (Open Government Licence v3.0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

legislation.gov.uk est le site officiel de la législation du **Royaume-Uni**. Il est géré par **The National Archives**. On y trouve les lois du Parlement britannique (*Acts*), les textes réglementaires (*Statutory Instruments*) et la législation de l'Écosse, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord. Pour de nombreuses lois, il existe une version consolidée dans laquelle les modifications ultérieures sont déjà intégrées. TrevantAI utilise les services de données officiels du site : un flux de recherche (Atom) et les textes en XML.

À quoi sert cette source ?

- Juridique : citer une loi ou un règlement britannique dans un avis, par exemple pour un contrat de droit anglais ou un litige avec une partie britannique.
- Administration et politiques publiques : comparer les règles britanniques aux règles néerlandaises ou européennes, par exemple après le Brexit.
- Entreprises : vérifier quelles règles britanniques s'appliquent aux employeurs, aux produits ou aux données.
- Recherche et journalisme : comparer le texte en vigueur d'une loi avec des versions antérieures.

Rechercher

- **Mots du titre ou référence** : des mots anglais du titre, par exemple *Equality Act*. Vous pouvez aussi saisir une référence comme *ukpga/2010/15* ou coller un lien vers legislation.gov.uk. TrevantAI récupère alors exactement ce texte.
- **Type** : par exemple une loi du Parlement britannique (*UK Public General Act*), un texte réglementaire britannique (*UK Statutory Instrument*), la législation écossaise, galloise ou nord-irlandaise, ou un règlement d'origine européenne.
- **Année** : par exemple *2010*.

Saisissez des mots, éventuellement avec un type et une année. Sans mots, choisissez un type et une année ; vous voyez alors toute la législation de cette année. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer. Chaque résultat indique le titre, le type, l'année et le numéro ainsi qu'une brève description.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. TrevantAI récupère la version en vigueur. L'élément comporte les parties suivantes, chacune avec le fil d'Ariane dans l'en-tête :

- **Gegevens** (données) : titre, type, référence, date d'adoption ou d'édiction, la version (consolidée ou d'origine), la date à partir de laquelle le texte s'applique et le lien vers le site.
- **Inleiding** (introduction) : le titre long, le numéro et la formule d'édiction.
- **Une section par disposition** (*Section*, *Regulation*, *Article* ou *Paragraph*), avec la structure au-dessus, par exemple *Equality Act 2010 › Part 2 – Equality: key concepts › Section 4 – The protected characteristics*. Les paragraphes et points apparaissent sous la forme (1), (a), etc. Sous chaque disposition figure son champ territorial, par exemple *E+W+S* (Angleterre, pays de Galles et Écosse).
- **Schedules** (annexes), par paragraphe.
- **Bron** (source) : la mention de la source et la licence.

Les textes modificatifs qui modifient une autre loi restent dans la disposition où ils figurent. TrevantAI omet les annotations rédactionnelles du site.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à legislation.gov.uk. N'utilisez pas de noms de clients ni d'autres informations confidentielles dans la requête. La législation ne contient en règle générale pas de données personnelles. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces éléments, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les textes relèvent de l'**Open Government Licence v3.0**, sauf mention contraire. Vous pouvez les utiliser librement, y compris à des fins commerciales, avec mention de la source. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Contains public sector information licensed under the Open Government Licence v3.0". La législation d'origine européenne peut être réutilisée conformément à la décision 2011/833/UE, également avec mention de la source.

Bon à savoir

- Une version consolidée n'est pas toujours complète : il arrive que des modifications récentes ne soient pas encore intégrées. Cela est alors indiqué sous **Gegevens** ; vérifiez sur le site.
- Les lois anciennes (antérieures à 1963) ont une année de règne dans la référence, par exemple *ukpga/Geo5/15-16/20*.
- Le site autorise au maximum 1 500 requêtes par période de 5 minutes. Si la source demande d'attendre, réessayez un peu plus tard.
- Les libellés de l'élément sont en néerlandais ; le texte législatif est en anglais (parfois aussi en gallois).
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.

- La récupération prend souvent 5 à 15 secondes ; une loi entière peut être très volumineuse (des centaines de milliers de caractères).
- Sous **Voir**, vous voyez la source, la référence, le lien, la date de consultation et la requête (**Trouvé avec**).

Pouvoirs publics et politique

🏛️ Informations des conseils (OpenBesluitvorming)

Documents, réunions et motions des conseils municipaux, des États provinciaux et des wateringues néerlandais via OpenBesluitvorming.nl (Open State Foundation) : rechercher par mots, organisation, type et période, et ajouter des documents de conseil comme sources.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Les **informations des conseils** proviennent d'**OpenBesluitvorming.nl**, une collection ouverte de l'Open State Foundation qui réunit les documents des conseils municipaux, des États provinciaux (Provinciale Staten) et des wateringues néerlandais : propositions au conseil, lettres, procès-verbaux, ordres du jour des réunions et motions. OpenBesluitvorming succède à Open Raadsinformatie, dont l'ancienne API s'arrête le 1er novembre 2026. Lors du dernier contrôle, la source couvrait plus de 330 organisations. C'est OpenBesluitvorming qui détermine quelles organisations y figurent, et depuis quand.

À quoi sert cette source ?

- Journalisme : savoir ce qu'un conseil municipal a débattu et décidé sur un sujet, par exemple les éoliennes ou un projet de construction.
- Administration et politiques publiques : comparer la manière dont différentes communes ou provinces traitent une même question.
- Juridique : rassembler les délibérations et documents à l'origine d'un règlement ou d'un changement d'affectation des sols.
- Histoire et science : suivre sur plusieurs années la prise de décision sur un sujet local.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Informations des conseils (OpenBesluitvorming)**. Les champs :

- **Mots-clés** (obligatoire) : un ou plusieurs mots, par exemple *windmolens* (éoliennes). OpenBesluitvorming recherche dans les documents eux-mêmes. Les documents sont en néerlandais ; recherchez donc avec des mots néerlandais.
- **Organisation** : une liste fournie par la source, répartie en **Communes**, **Provinces** et **Wateringues**. Vide = toutes les organisations.
- **Type** : **Documents**, **Réunions** ou **Motions**. Vide = tous les types.
- **À partir du** et **Jusqu'au** : la période.

Choisissez ensuite **Rechercher**. Les résultats sont classés par pertinence, les plus pertinents en tête, 20 à la fois ; **Plus de résultats** affiche les suivants. Chaque résultat indique l'organisation, le type, la date et un extrait du texte. Conseil : choisissez une organisation et une période ; un mot général dans toutes les organisations donne vite des milliers de résultats.

Ce que vous obtenez

Cochez les documents souhaités (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan (Suivi des tâches et des processus). TrevantAI reprend le texte tel qu'OpenBesluitvorming l'a extrait du document et le divise par titre, avec le fil d'Ariane dans le titre (organisation › titre › intertitre). Sans titres, le texte est découpé en parties d'environ 6 000 caractères.

Une **réunion** n'a pas de texte propre. C'est pourquoi l'ordre du jour devient le texte : chaque point une section, avec les noms des documents qui s'y rapportent, ainsi que les motions. Les documents eux-mêmes ne sont pas récupérés automatiquement ; recherchez-les séparément si nécessaire.

Sont enregistrés avec le document : l'identifiant chez OpenBesluitvorming, l'organisation, le type, la date, la réunion à laquelle le document se rattache et le lien vers le fichier d'origine. La fiche **Source publique** indique aussi **Récupéré le** et **Trouvé avec**. Le document est un **instantané**.

Clé

Aucune clé nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la source dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à OpenBesluitvorming (Open State Foundation). Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les documents des conseils contiennent des noms, par exemple de conseillers, d'intervenants du public et de demandeurs. C'est pourquoi les documents de cette source sont traités par défaut uniquement par l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données d'OpenBesluitvorming sont libres d'utilisation (CC0). Le RGPD reste applicable aux noms des personnes figurant dans les documents. TrevantAI conserve avec le document la mention **OpenBesluitvorming (Open State Foundation)**.

Bon à savoir

- Les noms de la liste **Organisation** proviennent de la source et sont en néerlandais.
- La recherche par identifiant n'est pas possible ici ; recherchez par mots et affinez par organisation et période.
- OpenBesluitvorming demande un usage raisonnable. Si vous enchaînez rapidement les recherches, la source peut demander de patienter ; réessayez alors dans une minute.
- Le texte a été extrait des fichiers d'origine ; la mise en forme des tableaux peut être perdue. En cas de doute, ouvrez l'original via **Voir à la source**.
- Si un document figure déjà dans les sources, la mention **Déjà dans les sources** apparaît, avec **Voir**.

🏛️ Tweede Kamer (documents parlementaires)

Motions, amendements, lettres au Parlement, questions parlementaires, projets de loi et comptes rendus de l'entrepôt de données de la Tweede Kamer : rechercher par mots de l'objet, type de document et période, et ajouter le document avec le texte du PDF comme source.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Tweede Kamer (documents parlementaires) récupère des documents dans le **Gegevensmagazijn** (entrepôt de données) de la Tweede Kamer der Staten-Generaal, la Chambre basse du Parlement néerlandais, via son portail de données ouvertes (opendata.tweedekamer.nl). On y trouve notamment des motions, des amendements, des lettres du gouvernement, des questions écrites et leurs réponses, des projets de loi, des exposés des motifs, des notes de modification, des comptes rendus de débats en commission et de concertations écrites, ainsi que des rapports. Chaque document a un identifiant permanent (Id) et généralement un numéro de document.

À quoi sert cette source ?

- Administration et politiques publiques : rassembler les motions et lettres au Parlement sur un dossier, par exemple l'azote (stikstof), et les interroger ensemble.
- Juridique : retrouver l'exposé des motifs et les notes de modification d'une loi, pour interpréter un article.
- Journalisme : savoir quelles questions écrites ont été posées sur un sujet et ce que le gouvernement a répondu.
- Science : suivre le débat parlementaire sur un sujet pendant plusieurs années.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Tweede Kamer (documents parlementaires)**. Les champs :

- **Mots-clés** (obligatoire) : des mots de l'**objet** ou du **titre** du document, par exemple *stikstof*. Chaque mot doit figurer ; huit mots au maximum sont pris en compte. Le texte des documents eux-mêmes n'est pas consulté. Les documents sont en néerlandais ; recherchez donc avec des mots néerlandais. Vous pouvez aussi coller l'identifiant (Id) d'un document, ou un lien qui le contient.
- **Type de document** : notamment **Motion**, **Amendement**, **Lettre du gouvernement**, **Questions écrites**, **Réponse aux questions écrites**, **Projet de loi**, **Exposé des motifs**, **Note de modification**, **Compte rendu d'un débat en commission**, **Compte rendu d'une concertation écrite** et **Rapport**. Vide = tous les types.
- **À partir du** et **Jusqu'au** : la période, d'après la date du document.

Choisissez ensuite **Rechercher**. Les documents les plus récents figurent en tête, 20 à la fois, avec le nombre total de résultats ; **Plus de résultats** affiche les suivants. Chaque résultat indique l'objet, le type, le numéro de document et l'année parlementaire. Les documents supprimés ne sont pas affichés. Conseil : commencez par un mot caractéristique et un type de document, puis affinez avec une période.

Ce que vous obtenez

Cochez les documents souhaités (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**. La récupération se fait en arrière-plan (Suivi des tâches et des processus). Chaque document reçoit d'abord une section **Gegevens** (données) : type, titre, objet, numéro de document, année parlementaire, date et source. Si le fichier est un PDF, le texte suit **page par page**, avec le fil d'Ariane dans le titre (objet › Pagina 3).

- Un PDF sans texte lisible, comme un document numérisé : uniquement les données, avec la mention que le document peut être ouvert via le lien.
- Un fichier autre qu'un PDF : uniquement les données ; TrevantAI ne lit pas ce fichier ici.

- Aucun fichier : uniquement les données.

Sont enregistrés avec le document : l'identifiant, le type, le numéro de document, l'année parlementaire, la date, le type de fichier et l'indication que le texte intégral a été repris ou non. La fiche **Source publique** indique aussi **Récupéré le** et **Trouvé avec**. Le document est un **instantané**.

Clé

Aucune clé nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la source dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à l'entrepôt de données de la Tweede Kamer. Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les documents parlementaires nomment des députés et des membres du gouvernement, et les lettres de citoyens ainsi que les comptes rendus d'auditions contiennent des noms de particuliers. C'est pourquoi les documents de cette source sont traités par défaut uniquement par l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données ouvertes de la Tweede Kamer sont libres de droits (CC0). Le RGPD reste applicable aux noms de personnes. TrevantAI conserve avec le document la mention **Tweede Kamer der Staten-Generaal (opendata.tweedekamer.nl)**.

Bon à savoir

- Les documents parlementaires figurent aussi dans la source **Publications officielles** (bulletin **Documents parlementaires**), où vous pouvez rechercher des mots dans le texte.
- La récupération d'un PDF volumineux peut prendre un moment.
- Si un document figure déjà dans les sources, la mention **Déjà dans les sources** apparaît, avec **Voir**.
- Traçabilité : l'identifiant et le numéro de document sont permanents ; **Voir à la source** ouvre le document sur tweedekamer.nl.

EU Parlement européen (documents)

Textes adoptés, rapports, propositions de résolution et questions parlementaires du portail de données ouvertes du Parlement européen, avec le texte intégral dans la langue choisie lorsque le Parlement le fournit.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Le **Parlement européen** publie ses documents sous forme de données ouvertes sur son **portail de données ouvertes** (data.europarl.europa.eu). TrevantAI utilise l'API officielle (version 2) de ce portail. Elle permet de récupérer des textes adoptés, des rapports de commission, des propositions de résolution et des questions parlementaires. Un document est fourni avec ses données et, lorsque le Parlement fournit un fichier, avec le texte intégral dans l'une des sept langues de TrevantAI.

À quoi sert cette source ?

- Administration et politiques publiques : vérifier ce que le Parlement a adopté sur un sujet, par exemple sa position en première lecture sur une proposition de la Commission.
- Juridique : comparer le texte d'une résolution législative ou d'amendements avec la législation européenne définitive (EUR-Lex).
- Journalisme : parcourir les questions des députés européens et les rapports d'une année.
- Recherche : suivre la prise de décision européenne sur une période.

Rechercher

- **Mots-clés ou numéro de document** : des mots comme *climat*, ou un numéro de document du Parlement. Un lien vers un document sur europarl.europa.eu fonctionne également ; TrevantAI récupère alors exactement ce document.
- **Type** : textes adoptés (par défaut), rapports, propositions de résolution, propositions de résolution communes, questions écrites ou questions orales.
- **Rechercher dans** : le titre (par défaut) ou le texte intégral. Cela ne fonctionne que pour les textes adoptés.
- **Année** : par exemple *2024*.
- **Séance à partir du** et **Séance jusqu'au** : une période de séances plénières, uniquement pour les textes adoptés.
- **Langue** : la langue des titres et du texte. Les mots sont recherchés dans cette langue.

Important : seuls les **textes adoptés** peuvent être recherchés par mots par le Parlement lui-même. Pour les autres types, la source ne permet de chercher que par année et par type ; choisissez alors une année. TrevantAI récupère vingt documents par page et n'affiche que ceux dont le titre contient vos mots. **Plus de résultats** permet de continuer. Le nombre de requêtes reste ainsi limité.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément s'intitule *référence – titre*, par exemple *T9-0123/2024 – Résolution législative …*. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son en-tête :

- **Gegevens** (données) : titre, numéro de document, référence, type, date, la procédure (par exemple *2021-0211*), la langue, un lien vers la version de lecture et la date de consultation.
- **Le texte** : si le Parlement fournit un fichier HTML, en sections par intertitre (par exemple *› Article premier – Objet*) ; sinon à partir du fichier PDF, page par page.
- **Bron** (source) : la mention de la source et la licence.

Si le Parlement ne fournit pas (encore) de fichier dans la langue choisie, cela est indiqué sous **Gegevens** et vous n'obtenez que les données avec le lien.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au Parlement européen. N'utilisez pas de noms de clients ni d'autres informations confidentielles dans la requête. Les documents contiennent des noms de députés européens, comme les auteurs, les rapporteurs et les auteurs de questions, et parfois d'autres personnes. C'est pourquoi, par défaut, seule l'IA locale traite ces éléments. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. TrevantAI ne reprend pas les coordonnées.

Licence et mention de la source

Le Parlement autorise la réutilisation de ses données ouvertes et de ses documents sous **CC BY 4.0**, y compris à des fins commerciales, avec mention de la source. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "© Europese Unie – Bron: Europees Parlement" (© Union européenne – Source : Parlement européen). Les logos et le matériel de tiers (par exemple des photos) ne relèvent pas de cette licence.

Bon à savoir

- La source autorise 500 requêtes par période de 5 minutes. La recherche dans les rapports ou les questions nécessite plus de requêtes, car les titres sont récupérés document par document. Si la source demande d'attendre, réessayez un peu plus tard.
- Les nouveaux documents apparaissent parfois d'abord sans titre ni texte ; réessayez plus tard.
- Les textes adoptés ne sont pas la législation européenne définitive. Celle-ci se trouve dans EUR-Lex.
- Les libellés de l'élément sont en néerlandais ; les titres et le texte sont dans la langue choisie.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- Pour les rapports, résolutions et questions, TrevantAI ne cherche les mots que dans les titres de la page affichée. S'il n'y a rien, **Plus de résultats** aide. Cela représente une vingtaine de requêtes à la source par page, ce qui prend un peu de temps.
- Sous **Voir**, vous voyez la source, le numéro de document, le lien, la date de consultation et la requête (**Trouvé avec**).

Aménagement et environnement

🗺️ Plans d'aménagement

Rechercher un plan d'affectation des sols ou un autre plan d'aménagement via l'API Ruimtelijke Plannen des pouvoirs publics néerlandais, à l'aide d'un lien ou d'un numéro de plan, et ajouter à vos sources ses règles article par article et son exposé des motifs.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: non · Où: à la source

Les **plans d'aménagement** sont les plans dans lesquels les pouvoirs publics néerlandais fixent ce qui est autorisé et où : surtout les **plans d'affectation des sols** (bestemmingsplannen), mais aussi les visions structurelles, les règlements de gestion et d'autres plans publiés sur **ruimtelijkeplannen.nl**. TrevantAI les récupère via l'**API Ruimtelijke Plannen** officielle (version 4) du **Digitaal Stelsel Omgevingswet (DSO)**, le système numérique de la loi néerlandaise sur l'environnement, géré par les pouvoirs publics (Informatiehuis Ruimte, Kadaster). Un plan devient une source, avec les **règles article par article** et l'**exposé des motifs**. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi (1er janvier 2024), ils font partie du plan d'environnement (omgevingsplan) de la commune.

À quoi sert cette source ?

- **Juridique** : vérifier l'affectation et les règles de construction applicables à une parcelle, lors d'un recours, d'une procédure d'exécution ou d'un contrat de vente.
- **Pouvoirs publics et politiques** : citer ou comparer les règles d'un plan pour une nouvelle proposition politique.
- **Entreprises et immobilier** : étudier les possibilités de construction et d'usage d'un site avant un achat ou un investissement.
- **Journalisme** : montrer précisément ce qu'un plan controversé autorise, article à l'appui.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Plans d'aménagement**. Cette source a son propre écran : un champ pour un lien ou un numéro de plan et un bouton pour rechercher le plan.

- Collez un **lien** vers le plan depuis Planviewer, ruimtelijkeplannen.nl ou l'Omgevingsloket (le portail néerlandais de l'environnement). TrevantAI extrait le numéro du plan du lien.
- Ou saisissez le **numéro du plan** (code IMRO). Il a la forme *NL.IMRO.[code].[plan]-[version]* : le code est celui de l'autorité (pour une commune, le code communal), et les lettres de la partie plan indiquent souvent le type (*BP* pour bestemmingsplan, plan d'affectation). La version indique s'il s'agit d'un projet (*ON*…) ou d'un plan adopté.

TrevantAI affiche alors le plan : nom, type, statut et date, l'autorité et le numéro du plan, et, le cas échéant, que le plan fait partie du plan d'environnement depuis le 1er janvier 2024 ou ne s'applique plus. Choisissez **Ajouter aux sources** ; la récupération se fait en arrière-plan (Suivi des tâches et des processus). Si un projet est actif, le plan y est lié. Si vous collez un lien de plan lors de l'import d'une page web, TrevantAI récupère aussi le plan via l'API.

La recherche par mots ou par adresse n'est pas (encore) possible.

Ce que vous obtenez

- Chaque **article** (et tout autre texte ayant un contenu) devient une section distincte. Un fragment de texte ne s'étend jamais sur deux articles et commence toujours par le fil d'Ariane, par exemple *Regels › Hoofdstuk 2 › Artikel 3 Wonen › 3.1 Bestemmingsomschrijving* (Règles › Chapitre 2 › Article 3 Habitat › 3.1 Description de l'affectation).
- L'**exposé des motifs** : s'il ne figure pas parmi les textes de l'API mais sur une page distincte de ruimtelijkeplannen.nl, TrevantAI lit cette page ; en cas d'échec, l'ajout se poursuit avec les règles.
- Les **données du plan** : numéro, nom, type, statut et date, autorité, fin de validité juridique et date de récupération ; visibles sous **Voir**.

La carte (verbeelding) et les annexes ne sont pas reprises. Le document est un **instantané** : une version ultérieure du plan n'est pas récupérée automatiquement. Au maximum 2 000 textes sont lus par plan.

Clé

L'API Ruimtelijke Plannen exige une **clé propre** à votre organisation : gratuite, à demander sur l'Ontwikkelaarsportaal Omgevingswet (le portail des développeurs de la loi sur l'environnement). TrevantAI ne fournit aucune clé. L'administrateur la saisit dans **Administration > Connexions aux sources**, où la connexion elle-même doit aussi être activée. Sans clé, l'écran indique la marche à suivre. La manière de demander la clé est expliquée dans le sujet **Clé pour l'API Ruimtelijke Plannen** du centre d'aide.

Confidentialité

Le lien ou le numéro du plan est envoyé à l'API Ruimtelijke Plannen. Les plans d'aménagement sont des documents publics des pouvoirs publics. C'est pourquoi les mêmes réglages par défaut que pour les pages web s'appliquent : une IA externe peut les traiter si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. Cette source a son propre import et ne suit pas (encore) le choix **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources** ; le réglage est toutefois possible pour le type de source **Sources publiques (connexions aux sources, comme la jurisprudence et les plans d'aménagement)** et par document. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les plans d'aménagement sont des **informations publiques des pouvoirs publics**. Vous pouvez les citer et les utiliser dans votre travail, à condition de mentionner la source. Les consultations sont soumises à la politique d'usage raisonnable de l'Ontwikkelaarsportaal Omgevingswet ; TrevantAI ne demande que ce que vous recherchez ou ajoutez. Avec le document, TrevantAI conserve la mention **Ruimtelijke Plannen API (DSO)**.

Bon à savoir

- Seuls les plans de ruimtelijkeplannen.nl sont disponibles. Les nouvelles règles du plan d'environnement relevant de la loi sur l'environnement passent par une autre API et ne sont pas (encore) incluses ; consultez pour cela l'Omgevingsloket.
- Tous les plans ne fournissent pas leurs textes via l'API. Pour certains, ils n'existent que sous forme de fichiers séparés ; TrevantAI signale alors que le plan n'a pas de texte. Un plan qui n'existe pas (ou plus) donne le message qu'il est introuvable ; cherchez alors la version en vigueur dans le dossier du plan.
- Si l'API demande de patienter, réessayez un peu plus tard.

- Ajouter à nouveau le même plan ne crée pas de copie : le document existant est utilisé et, si nécessaire, lié au projet.

🏠 BAG (adresses et bâtiments néerlandais)

Rechercher une adresse dans le registre de base des adresses et des bâtiments du Kadaster et ajouter l'objet et le bâtiment (année de construction, surface, usage, statut) à vos sources sous forme d'instantané.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Domaine public (Public Domain Mark 1.0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Le **registre de base des adresses et des bâtiments (Basisregistratie Adressen en Gebouwen, BAG)** est le registre officiel de toutes les adresses et de tous les bâtiments des Pays-Bas. Les communes tiennent les données à jour ; le **Kadaster** (le cadastre néerlandais) gère le dispositif national. Pour chaque adresse, il indique de quel objet il s'agit (une unité d'occupation, un emplacement ou un mouillage), avec son statut, son usage et sa surface, et dans quel bâtiment il se trouve, avec l'année de construction d'origine. TrevantAI interroge les données via la **BAG API Individuele Bevragingen** du Kadaster et ajoute une adresse sous forme d'**instantané**.

À quoi sert cette source ?

- **Juridique** : dans un litige locatif ou de vente, vérifier l'usage et la surface enregistrés pour un objet.
- **Pouvoirs publics et politiques** : l'année de construction et le statut des bâtiments pour un plan de rénovation énergétique ou de changement d'affectation.
- **Entreprises et finances** : vérifier une adresse d'établissement ou un bien donné en garantie (l'adresse existe-t-elle, est-elle utilisée, quelle est la surface).
- **Patrimoine et histoire** : l'année de construction d'un bâtiment comme point de départ d'une recherche historique.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **BAG (adresses et bâtiments néerlandais)**. Il y a deux façons de faire :

- **Numéro** avec **Code postal** (par exemple *701* et *7334 DP* ; le code postal avec ou sans espace), ou **Numéro** avec **Rue** et **Localité** (par exemple *Laan van Westenenk* et *Apeldoorn*). Saisissez la rue et la localité en entier.
- **Lettre** (une seule lettre) et **Complément** (quatre lettres ou chiffres au maximum) sont facultatifs. Avec une lettre ou un complément, TrevantAI cherche exactement cette adresse ; sans eux, vous obtenez toutes les adresses à ce numéro (comme 12, 12A, 12-1), pour pouvoir choisir.
- **Ou : identifiant d'adresse (nummeraanduiding)** : le numéro d'adresse de la BAG, 16 chiffres, par exemple *0200200000075716*. Vous pouvez aussi coller un lien ou un texte contenant ce numéro, comme un lien du BAG Viewer.

Choisissez **Rechercher**. Vous voyez au maximum 50 adresses, avec le type d'objet, l'usage, la surface, l'année de construction et le statut. Il n'y a pas de **Plus de résultats** : affinez la recherche si nécessaire. **Voir à la source** ouvre l'adresse dans le BAG Viewer du Kadaster. Cochez les adresses et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque adresse devient une source, intitulée *BAG : rue numéro, code postal localité*, avec ces parties :

- **Adres** (adresse) : rue, numéro, code postal, localité, l'identifiant d'adresse et les identifiants de l'espace public et de la localité ; et s'il s'agit d'une adresse secondaire.
- **Verblijfsobject** (unité d'occupation), ou **Standplaats** (emplacement) ou **Ligplaats** (mouillage) : l'identifiant, le statut, l'usage, la surface utile, la situation en coordonnées RD et si l'objet est *geconstateerd* (enregistré sans permis ni déclaration).
- **Pand** ou **Panden** (bâtiment ou bâtiments, cinq au maximum) : identifiant du bâtiment, année de construction d'origine, statut, document source (numéro et date) et ce qui fait l'objet d'une vérification.
- **Bron** (source) : les données que la commune vérifie, et la mention de la source.

Chaque fragment de texte commence par le fil d'Ariane, par exemple *Laan van Westenenk 701, 7334 DP Apeldoorn › Pand*. TrevantAI enregistre aussi l'identifiant d'adresse, le lien vers le BAG Viewer, la date de récupération et la requête. Ne sont pas repris la forme du bâtiment sur la carte ni l'historique des données.

Clé

La BAG exige une **clé propre** à votre organisation. Elle est gratuite et se demande auprès du Kadaster ; TrevantAI ne fournit aucune clé. L'administrateur la saisit dans **Administration > Connexions aux sources**. La manière de demander la clé est expliquée dans le sujet **Clé pour l'API BAG** du centre d'aide.

Confidentialité

L'adresse recherchée est envoyée au Kadaster. Ne recherchez pas les adresses de clients sans nécessité. La BAG elle-même ne contient pas de noms, mais une adresse dans une enquête sur une personne devient une donnée personnelle. C'est pourquoi, par défaut, les documents de la BAG sont traités **uniquement par l'IA locale**. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données de la BAG relèvent de la **Creative Commons Public Domain Mark 1.0** : elles appartiennent au domaine public et sont libres d'utilisation, sans conditions. TrevantAI conserve néanmoins la mention **Bron: BAG, Kadaster** (source : BAG, Kadaster) avec le document, afin que l'origine des données soit toujours claire.

Bon à savoir

- Les données sont celles du jour de récupération. Les communes mettent la BAG à jour en continu ; l'état actuel figure dans le BAG Viewer. Si une adresse figure déjà dans les sources, vous voyez **Déjà dans les sources** et le document existant est utilisé.
- *In onderzoek* (en cours de vérification) signifie que la commune doute d'une donnée ; utilisez-la alors avec prudence.
- La surface est la surface utile de l'objet, pas celle de la parcelle. L'année de construction est celle d'origine du bâtiment.
- Une adresse peut se trouver dans plusieurs bâtiments ; TrevantAI en reprend cinq au maximum.

🏞️ Documents environnementaux (loi sur l'environnement, DSO)

Plans, visions, règlements et programmes relevant de la loi néerlandaise sur l'environnement, issus du DSO : rechercher par titre ou autorité et ajouter la réglementation en vigueur avec articles, table des matières et fil d'Ariane.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: non · Où: à la source

Depuis le 1er janvier 2024, la **loi néerlandaise sur l'environnement** (Omgevingswet) est en vigueur. Les communes, provinces, offices de l'eau et l'État publient leurs règles relatives au cadre de vie physique dans le **système numérique de la loi sur l'environnement (DSO)** : le plan environnemental communal, la vision environnementale, le règlement environnemental provincial, le règlement de l'office de l'eau et les programmes. L'Omgevingsloket les affiche sous « Regels op de kaart ». TrevantAI utilise deux API officielles du DSO : **Omgevingsinformatie Ontsluiten** pour la recherche et **Omgevingsdocumenten Presenteren (Ozon)** pour le texte.

À quoi sert cette source ?

- Administration et politiques publiques : consulter et comparer les règles de son propre plan environnemental ou d'un autre.
- Juridique : consigner les règles en vigueur pour une demande de permis, un recours ou un avis, avec les numéros d'articles.
- Journalisme : vérifier ce qu'une commune dit du logement, des espaces verts ou de l'énergie dans sa vision environnementale.
- Recherche : comparer les visions ou règlements de plusieurs autorités.

Rechercher

- **Titre, commune, province ou office de l'eau** (obligatoire) : par exemple *Omgevingsplan gemeente Utrecht* ou *omgevingsverordening Gelderland*. La recherche porte sur le titre et l'identifiant. Vous pouvez aussi saisir un identifiant (*/akn/nl/act/gm0344/2020/omgevingsplan*) ou un lien de l'Omgevingsloket.
- **Niveau de pouvoir** (choix) : commune, province, office de l'eau ou État.
- **Type de document** (choix) : plan environnemental, vision environnementale, règlement environnemental, règlement de l'office de l'eau ou programme. TrevantAI applique ce filtre après la recherche ; une page peut alors afficher moins de 20 résultats.
- **Chapitre seulement (numéro)** : par exemple *3*. TrevantAI ne récupère alors que ce chapitre. Utile pour les grands plans.

Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique le type, l'autorité compétente et la date d'entrée en vigueur. **Plus de résultats** permet de continuer. Les anciens plans d'affectation (IMRO) ne figurent pas ici ; utilisez pour cela la connexion **Ruimtelijke Plannen**.

Ce que vous obtenez

Cochez une réglementation et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document est un **instantané** de la réglementation en vigueur ce jour-là. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre, par exemple *Omgevingsplan gemeente Utrecht › Hoofdstuk 3 Activiteiten › Afdeling 3.1 … › Artikel 3.1 Bouwhoogte* :

- **Gegevens** (données) : titre, type, autorité compétente, identifiant, version, date d'entrée en vigueur et lien vers la publication.
- **Inhoudsopgave** (table des matières) : tous les chapitres, sections, articles et annexes.
- **Articles** : une section par article, avec ses alinéas, listes et tableaux. Pour une vision environnementale ou un programme, une section par bloc de texte.
- **Bron** (source) : origine et emplacement du texte en vigueur.

Les plans environnementaux comprenant la partie provisoire (la « bruidsschat ») sont très volumineux. TrevantAI reprend donc au plus 600 articles et blocs de texte et 1,5 million de caractères. S'il y en a davantage, le document indique la partie manquante. Récupérez-la séparément avec **Chapitre seulement**. La table des matières montre toujours toute la réglementation. Les cartes, zones d'application et images ne sont pas incluses.

Clé

Une clé DSO propre est obligatoire. Le guide se trouve sous **Clé pour les documents environnementaux (DSO)**. L'administration saisit la clé dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au DSO. Les documents environnementaux contiennent des règles, pas de données sur des personnes. C'est pourquoi une IA externe peut aussi traiter ces documents par défaut, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA en nuage. L'administration peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les documents environnementaux sont des **informations publiques** librement réutilisables. TrevantAI conserve avec le document la mention « Bron: Digitaal Stelsel Omgevingswet (Ozon) ».

Bon à savoir

- Le document présente la réglementation telle qu'elle s'applique le jour de la récupération. Si la commune modifie le plan, ajoutez-le de nouveau.
- Les projets et les permis environnementaux ne sont pas récupérés.
- L'application d'une règle à un endroit donné dépend des zones de la carte. Vérifiez-le dans l'Omgevingsloket.
- Le texte des réglementations est en néerlandais.
- **Voir** affiche la source, le lien vers Regels op de kaart, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

Environnement et climat

🌦️ KNMI (données météorologiques par station)

Ajouter à vos sources, sous forme de tableau, les valeurs journalières validées d'une station météorologique du KNMI (température, précipitations, ensoleillement, vent) sur une période choisie.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Le **KNMI** (Koninklijk Nederlands Meteorologisch Instituut, l'Institut royal météorologique des Pays-Bas) mesure le temps dans des stations météorologiques réparties sur tout le territoire néerlandais. Via l'**API EDR** de la **KNMI Data Platform**, TrevantAI récupère les **valeurs journalières validées** d'une station : température, précipitations, ensoleillement et vent. Validées signifie que le KNMI a d'abord contrôlé et complété les valeurs horaires avant de les résumer en valeurs journalières. Une station sur une période choisie est ajoutée à vos sources sous forme d'**instantané** (tableau).

À quoi sert cette source ?

- **Juridique et assurances** : lors d'un sinistre, vérifier la force du vent ou la quantité de pluie tombée le jour du dommage.
- **Entreprises** : justifier un retard de chantier ou une mauvaise récolte par les précipitations et la température de ces semaines.
- **Journalisme** : vérifier une information sur la chaleur, la sécheresse ou une tempête à l'aide des chiffres de la station la plus proche.
- **Science et santé** : rapprocher les données météorologiques d'autres données, par exemple la température pendant une période de nombreuses hospitalisations.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **KNMI (données météorologiques par station)**.

- **Station (nom ou numéro)** (obligatoire) : le nom ou une partie du nom, par exemple *De Bilt*, ou le numéro de la station, par exemple *6260*. Les majuscules n'ont pas d'importance.
- **À partir du** et **Jusqu'au (inclus)** (obligatoires) : la période, au format AAAA-MM-JJ. Un document couvre **366 jours au maximum** ; la date de fin ne peut pas précéder la date de début.
- **Grandeurs** : **Température (moyenne, minimum, maximum)**, **Précipitations**, **Ensoleillement**, **Vent** ou **Les quatre**. Sans choix, vous obtenez les quatre.

Choisissez **Rechercher**. Vous voyez les stations correspondantes, 20 au maximum à la fois, triées par nom, avec le numéro de la station, les grandeurs qui seront récupérées et la situation. **Plus de résultats** affiche la suite. Cochez une ou plusieurs stations et choisissez **Ajouter aux sources** ; chaque station devient un document distinct.

Conseils : s'il vous faut plus d'un an, ajoutez plusieurs périodes. Choisissez la station la plus proche du lieu étudié ; la situation figure à chaque résultat.

Ce que vous obtenez

Chaque document s'intitule par exemple *KNMI De Bilt: dagwaarden 2026-09-01 t/m 2026-09-30* (valeurs journalières du … au …) et comporte ces parties :

- **Beschrijving** (description) : la station et son numéro, la situation (et l'altitude si le KNMI la fournit), la période avec le nombre de jours comportant des valeurs, la description et l'unité de chaque colonne, la collection, la date de récupération, ainsi qu'une explication sur la validation et les limites.
- **Gegevens (deel 1, 2, …)** (données, partie 1, 2, …) : un tableau avec une ligne par jour, la date et une colonne par grandeur avec son unité, 120 jours par partie.
- **Bron** (source) : la mention de la source et la licence.

Les colonnes portent le nom que le KNMI donne aux grandeurs (des codes comme TG, TN et TX pour la température moyenne, minimale et maximale) ; la description explique chaque colonne. Chaque fragment de texte commence par le fil d'Ariane, par exemple *KNMI De Bilt: dagwaarden … › Gegevens (deel 1)*. L'identifiant enregistre toute la requête (station, début, fin et grandeur), avec le lien, la date de récupération et la requête de recherche.

Clé

Le KNMI exige une **clé propre** pour l'API EDR. Elle est gratuite et se demande auprès de la KNMI Data Platform ; TrevantAI ne fournit aucune clé. L'administrateur la saisit dans **Administration > Connexions aux sources**. La procédure, ainsi que l'usage possible de la clé anonyme publique du KNMI, sont expliqués dans le sujet **Clé pour l'API EDR du KNMI** du centre d'aide.

Confidentialité

La station et la période recherchées sont envoyées au KNMI. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les mesures des stations météorologiques ne contiennent aucune donnée personnelle. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Le KNMI met les données à disposition sous **Creative Commons Attribution 4.0 (CC BY 4.0)** : vous pouvez les utiliser et les diffuser librement, y compris dans des publications, à condition de mentionner la source. TrevantAI conserve avec le document la mention **Bron: KNMI** (source : KNMI).

Bon à savoir

- Les valeurs journalières validées ne sont disponibles qu'après **1 à 10 jours ouvrables**. Les derniers jours manquent donc souvent ; si la station n'a aucune valeur sur toute la période, TrevantAI le signale.
- Les valeurs validées peuvent encore être corrigées par la suite. L'instantané ne change pas pour autant.
- Le KNMI qualifie ces séries de **non homogènes** : des stations ont été déplacées et la technique de mesure a changé. Ne les utilisez pas sans correction pour une analyse de tendances à long terme.
- Les dates sont au format AAAA-MM-JJ, les nombres en notation néerlandaise (virgule décimale).
- Cette connexion n'a pas encore été testée avec la véritable API EDR. Les noms des colonnes, en particulier, peuvent différer de ce qui est décrit ici ; la description de chaque document donne l'explication exacte.

- Un document portant sur la même station, la même période et les mêmes grandeurs qui figure déjà dans les sources apparaît comme **Déjà dans les sources**.

Luchtmeetnet (qualité de l'air par station de mesure)

Ajouter à vos sources, sous forme de tableau, les valeurs horaires de la qualité de l'air d'une station de mesure néerlandaise (dioxyde d'azote, particules, ozone, ammoniac, dioxyde de soufre) sur 31 jours au maximum.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: non · Où: à la source

Luchtmeetnet (le réseau néerlandais de mesure de l'air) publie les mesures de la qualité de l'air aux Pays-Bas. Il s'agit d'une collaboration entre le **RIVM** (Institut national de la santé publique et de l'environnement), la **GGD Amsterdam** (service de santé publique), la **DCMR Milieudienst Rijnmond** (service de l'environnement) et les **provinces**, qui gèrent ensemble des stations de mesure dans tout le pays. Pour chaque station et chaque heure, il indique la quantité d'une substance présente dans l'air. Via l'API ouverte de Luchtmeetnet, TrevantAI récupère les **valeurs horaires** d'une station et d'une substance et les ajoute à vos sources sous forme d'**instantané** (tableau).

À quoi sert cette source ?

- **Juridique** : dans un recours contre un permis ou un changement d'affectation, montrer les concentrations mesurées de dioxyde d'azote ou d'ammoniac à proximité.
- **Pouvoirs publics et politiques** : vérifier si une zone à faibles émissions ou une mesure de circulation se voit dans les mesures.
- **Journalisme** : vérifier une information sur le smog ou un air de mauvaise qualité près d'une école à l'aide des chiffres de la station la plus proche.
- **Médecine et science** : rapprocher la qualité de l'air de plaintes ou d'hospitalisations, par exemple l'asthme pendant une période riche en particules.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Luchtmeetnet (qualité de l'air par station de mesure)**.

- **Localité ou station de mesure** (obligatoire) : (une partie du) nom de la localité ou du lieu de mesure, par exemple *Amsterdam*, ou le numéro d'une station, par exemple *NL49007*. Les majuscules n'ont pas d'importance.
- **Substance** (obligatoire) : **Dioxyde d'azote (NO_2)**, **Particules (PM10)**, **Particules fines (PM2,5)**, **Ozone (O_3)**, **Ammoniac (NH_3)** ou **Dioxyde de soufre (SO_2)**.
- **À partir du** et **Jusqu'au (inclus)** (obligatoires) : la période, **31 jours au maximum**.

Choisissez **Rechercher**. Vous voyez les stations correspondantes, 20 au maximum à la fois, triées par localité, avec le numéro de la station et la substance. **Plus de résultats** affiche la suite. Cochez les stations et choisissez **Ajouter aux sources** ; chaque station devient un document distinct.

Conseils : toutes les stations ne mesurent pas toutes les substances. La liste montre toutes les stations correspondant à la localité ; si une station ne mesure pas la substance choisie, l'ajout le signale. S'il vous faut plus d'un mois, ajoutez plusieurs périodes.

Ce que vous obtenez

Chaque document s'intitule par exemple *Luchtmeetnet Amsterdam-…: NO2 2026-09-01 t/m 2026-09-07* (du … au …) et comporte ces parties :

- **Beschrijving** (description) : la station de mesure et son numéro, la commune et la province, le gestionnaire, le type de station, la date de mise en service, la situation, toutes les substances mesurées par la station et sa description ; la substance et l'unité (µg/m³) ; la période avec le nombre de valeurs horaires, la moyenne, la valeur la plus basse et la plus haute ; la date de récupération et l'avertissement que les mesures ne sont pas validées.
- **Gegevens (deel 1, 2, …)** (données, partie 1, 2, …) : un tableau avec l'heure et la valeur pour chaque heure, une semaine (168 heures) par partie.
- **Bron** (source) : la mention de la source et les conditions.

Chaque fragment de texte commence par le fil d'Ariane, par exemple *Luchtmeetnet … › Gegevens (deel 2)*. L'identifiant enregistre toute la requête (station, début, fin et substance), avec le lien, la date de récupération et la requête de recherche.

Clé

Luchtmeetnet ne nécessite aucune clé.

Confidentialité

La localité, la substance et la période sont envoyées à Luchtmeetnet. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les mesures des stations fixes ne contiennent aucune donnée personnelle. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Luchtmeetnet met les mesures à disposition en **données ouvertes** : libres d'utilisation, avec mention de la source. TrevantAI conserve avec le document la mention **Bron: Luchtmeetnet (RIVM, GGD, DCMR, provincies)** (source : Luchtmeetnet : RIVM, GGD, DCMR, provinces).

Bon à savoir

- Les mesures ne sont **pas validées**. Elles peuvent encore être corrigées ou rejetées. Le RIVM publie ultérieurement des séries validées (data.rivm.nl) ; utilisez-les pour des conclusions officielles.
- Toutes les heures sont en **UTC**, telles que la source les fournit. L'heure néerlandaise a une heure d'avance en hiver et deux en été.
- Luchtmeetnet autorise au maximum 100 requêtes par tranche de 5 minutes. TrevantAI reste nettement en dessous et attend si nécessaire ; en cas d'affluence, l'ajout peut donc prendre plus de temps.
- Pour chaque document, TrevantAI récupère au maximum 60 pages de mesures. Si la série est de ce fait incomplète, la mention *onvolledig* (incomplet) figure dans le résumé et dans la description ; choisissez alors une période plus courte.
- Les nombres suivent la notation néerlandaise (virgule décimale). Un document portant sur la même station, la même période et la même substance qui figure déjà dans les sources apparaît comme **Déjà dans les sources**.

🌊 Rijkswaterstaat (niveau d’eau, température, vagues et débit)

Ajouter à vos sources, sous forme de tableau, les mesures de Rijkswaterstaat en un point de mesure (niveau d’eau, température de l’eau, hauteur des vagues ou débit) sur une période choisie.

> Clé: aucune · Type d’utilisation: Libre d’utilisation (Libre d’utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Rijkswaterstaat (la direction générale néerlandaise des travaux publics et de la gestion de l’eau) gère les grandes eaux des Pays-Bas et effectue des mesures en de nombreux endroits dans les rivières, les lacs, les canaux et la mer du Nord. Via les **Waterwebservices** de Rijkswaterstaat (la Data Distributielaag, les mêmes données que sur Waterinfo), TrevantAI récupère les mesures d’un **point de mesure** et d’une **grandeur** : niveau d’eau, température de l’eau, hauteur des vagues ou débit. Un point de mesure sur une période choisie est ajouté à vos sources sous forme d’**instantané** (tableau).

À quoi sert cette source ?

- **Juridique** : en cas de dommages dus à une crue ou d’accident de navigation, montrer le niveau d’eau ce jour-là et à cette heure-là.
- **Pouvoirs publics et politiques** : documenter une période de sécheresse ou d’étiage, par exemple le débit du Rhin à Lobith.
- **Entreprises** : justifier des retards dans la navigation intérieure dus aux basses eaux ou dans des travaux en mer dus à de fortes vagues.
- **Science et journalisme** : rapprocher la température de l’eau et les niveaux d’eau de données écologiques ou d’une information d’actualité.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **Rijkswaterstaat (niveau d’eau, température, vagues et débit)**.

- **Point de mesure** (obligatoire) : (une partie du) nom du point, par exemple *Hoek van Holland* ou *Lobith*, ou son code. Les majuscules n’ont pas d’importance.
- **Grandeur** (obligatoire) : **Niveau d’eau (par rapport au NAP)**, **Température de l’eau**, **Hauteur des vagues (significative)** ou **Débit**.
- **À partir du** et **Jusqu’au (inclus)** (obligatoires) : la période, **366 jours au maximum**.

Choisissez **Rechercher**. Vous ne voyez que les points où la grandeur choisie est mesurée, 20 au maximum à la fois, triés par nom, avec le code, la grandeur, l’unité et la référence (comme le NAP, le niveau de référence néerlandais). **Plus de résultats** affiche la suite. Cochez les points de mesure et choisissez **Ajouter aux sources** ; chaque point devient un document distinct.

Conseils : si vous ne trouvez pas un lieu, essayez un nom plus court ou une autre grandeur ; tous les points ne mesurent pas tout. Pour le détail, choisissez une période courte : jusqu’à 31 jours, vous obtenez toutes les mesures.

Ce que vous obtenez

Chaque document s'intitule par exemple *Rijkswaterstaat Hoek van Holland: waterhoogte 2026-09-01 t/m 2026-09-07* (niveau d'eau du … au …) et comporte ces parties :

- **Beschrijving** (description) : le point de mesure et son code, la situation avec le système de coordonnées, la grandeur, l'unité, la référence et le compartiment (par exemple les eaux de surface), la période avec le nombre de mesures, la moyenne, la valeur la plus basse et la plus haute, le nombre de mesures par statut, et la date de récupération.
- **Gegevens (deel 1, 2, …)** (données, partie 1, 2, …) : pour une période **jusqu'à 31 jours**, toutes les mesures avec l'heure, la valeur et le statut (144 par partie) ; pour une **période plus longue**, la moyenne, le minimum, le maximum et le nombre de mesures par jour (120 jours par partie).
- **Bron** (source) : la mention de la source et la licence.

Chaque fragment de texte commence par le fil d'Ariane, par exemple *Rijkswaterstaat Hoek van Holland: waterhoogte … › Gegevens (deel 3)*. L'identifiant enregistre toute la requête (point, début, fin et grandeur), avec le lien, la date de récupération et la requête de recherche. Seules les mesures réelles sont reprises, ni prévisions ni marée astronomique. Les mesures avec le code qualité 99 (non valides) et les valeurs manquantes sont omises.

Clé

Les données de Rijkswaterstaat ne nécessitent aucune clé.

Confidentialité

Le point de mesure, la grandeur et la période sont envoyés à Rijkswaterstaat. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les mesures en des points fixes ne contiennent aucune donnée personnelle. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Rijkswaterstaat publie ces données ouvertes sous **CC0 1.0** : libres d'utilisation, sans conditions. TrevantAI conserve néanmoins la mention **Bron: Rijkswaterstaat** (source : Rijkswaterstaat) avec le document, afin que l'origine des chiffres soit toujours claire.

Bon à savoir

- Un lieu comporte parfois aussi des sous-emplacements ; ceux-ci n'ont pas toujours de mesures pour la période choisie. En cas de doute, choisissez l'emplacement principal.
- Les **mesures récentes** ne sont souvent pas encore contrôlées et peuvent être corrigées par la suite. La description indique combien de mesures ont chaque statut.
- La fréquence des mesures varie selon le point et la grandeur ; à Hoek van Holland, le niveau d'eau est mesuré toutes les dix minutes. Une longue période avec toutes les mesures donne donc un gros document ; c'est pourquoi TrevantAI résume par jour au-delà de 31 jours.
- Les heures figurent telles que Rijkswaterstaat les fournit, avec le fuseau horaire. TrevantAI demande la période en heure normale néerlandaise (UTC+1).
- Si Rijkswaterstaat refuse une requête parce qu'il y a trop de mesures, choisissez une période plus courte.

- Les nombres suivent la notation néerlandaise (virgule décimale). Un document portant sur le même point, la même période et la même grandeur qui figure déjà dans les sources apparaît comme **Déjà dans les sources**.

Statistiques

📊 CBS StatLine (statistiques néerlandaises)

Rechercher les tableaux statistiques de l'office néerlandais de la statistique (CBS) par mots du titre et ajouter un tableau à vos sources sous forme d'instantané traçable.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

CBS StatLine est la base de données des tableaux statistiques du **Centraal Bureau voor de Statistiek (CBS)**, l'office national de la statistique des Pays-Bas. Les tableaux portent sur des sujets comme la population, l'économie, le travail, le logement, la santé et l'environnement, souvent par période et par région. TrevantAI récupère les tableaux via le service de données ouvertes du CBS (OData v4) et ajoute un tableau sous forme d'**instantané** : les chiffres tels qu'ils figuraient au CBS le jour de la récupération.

À quoi sert cette source ?

- **Pouvoirs publics et politiques** : les chiffres clés de la population ou du parc de logements étayent une note politique ou une proposition au conseil.
- **Journalisme** : vérifier une affirmation de l'actualité à l'aide des chiffres officiels, avec le tableau comme source traçable.
- **Entreprises et finances** : des chiffres économiques pour une étude de marché ou un plan d'affaires.
- **Science** : des chiffres de contexte dans un rapport de recherche, avec le numéro du tableau et la date de récupération.

Rechercher

Ouvrez **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques** et, sous **Source**, choisissez **CBS StatLine (statistiques néerlandaises)**.

- **Mots-clés** (obligatoire) : des mots du titre du tableau, par exemple *bevolking kerncijfers* (population, chiffres clés). Un tableau est trouvé si tous les mots figurent dans son titre. Les majuscules n'ont pas d'importance, et une partie de mot compte aussi : *woning* trouve aussi *woningvoorraad*. Six mots au maximum sont utilisés.
- **Tableaux** : choisissez **Tableaux actuels uniquement** ou **Tableaux arrêtés uniquement** (tableaux que le CBS ne met plus à jour). Sans choix, TrevantAI recherche dans tous les tableaux.

Choisissez **Rechercher**. Vous voyez au maximum 20 tableaux à la fois, les derniers modifiés en premier, avec le numéro du tableau, le statut, le nombre de valeurs et la date de la dernière modification. **Plus de résultats** affiche la suite ; **Voir à la source** ouvre le tableau sur opendata.cbs.nl. Cochez les tableaux souhaités et choisissez **Ajouter aux sources**.

Conseils : la recherche porte uniquement sur les titres, pas sur les chiffres ni sur les notes explicatives. Commencez par deux ou trois mots caractéristiques et ajoutez-en un si trop de tableaux apparaissent. Des mots comme *kerncijfers* (chiffres clés) figurent dans les titres de nombreux tableaux de synthèse.

Ce que vous obtenez

Chaque tableau devient une source, avec ces parties :

- **Beschrijving** (description) : le résumé et l'explication du CBS, la période, la licence et, pour un tableau raccourci, le nombre de valeurs reprises.
- **Onderwerpen** (sujets) : les grandeurs du tableau, avec unité et description.
- **Gegevens (deel 1, 2, …)** (données, partie 1, 2, …) : chaque valeur sous forme de ligne lisible, par exemple *région · période : sujet = valeur unité*, 120 lignes par partie. Les cellules vides sont ignorées.

Chaque fragment de texte commence par le fil d'Ariane, par exemple *titre › Gegevens (deel 2)*. Avec le document, TrevantAI enregistre : le numéro du tableau (identifiant), le lien, la date de la dernière modification au CBS, la période, le statut, le nombre de valeurs, la date de récupération, la requête (**Trouvé avec**) et la licence. Un tableau est repris jusqu'à **20 000 valeurs** ; s'il est plus grand, la description indique qu'il a été raccourci.

Clé

CBS StatLine ne nécessite aucune clé.

Confidentialité

Les mots-clés sont envoyés au CBS. Veuillez ne pas y saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les tableaux contiennent des chiffres statistiques et aucune donnée sur des personnes. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Le CBS publie les tableaux sous **Creative Commons Attribution 4.0 (CC BY 4.0)** : vous pouvez utiliser et diffuser librement les chiffres, y compris dans vos propres publications, à condition de mentionner la source. TrevantAI conserve avec le document la mention **Bron: CBS** (source : CBS) ; reprenez-la lorsque vous citez des chiffres.

Bon à savoir

- Un tableau par commune ou quartier est volumineux ; l'ajout peut alors prendre dix secondes ou plus.
- Les titres sont en néerlandais ; recherchez donc avec des mots néerlandais.
- Les très grands tableaux sont coupés après 20 000 valeurs. Cherchez alors un tableau plus petit sur le même sujet ou consultez le tableau complet à la source.
- Les nombres suivent la notation néerlandaise (virgule comme séparateur décimal).
- L'instantané ne change pas lorsque le CBS met le tableau à jour par la suite. Si un tableau figure déjà dans les sources, vous voyez **Déjà dans les sources** avec **Voir** ; le document existant est alors utilisé.
- Grâce au numéro du tableau, au lien et à la date de récupération, chaque chiffre reste traçable.

RIVM et autres tiers (via le CBS)

Tableaux statistiques du RIVM et d'autres organismes, publiés par le CBS : rechercher par mots du titre et ajouter un tableau sous forme d'instantané avec description, sujets et valeurs.

> Clé: aucune · Type d’utilisation: Libre d’utilisation (Libre d’utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

L’office néerlandais de la statistique (**CBS**) ne publie pas seulement ses propres chiffres. Un catalogue distinct contient des tableaux statistiques **pour le compte d’autres organismes** (« tiers »). Le principal est le **RIVM** (Institut national de la santé publique et de l’environnement) : santé par quartier, espérance de vie, causes de décès, couverture vaccinale, consommation alimentaire et coût des maladies. Vous y trouverez aussi le moniteur de la jeunesse, des chiffres de la police et les finances des communes (IV3), entre autres. TrevantAI utilise le service OData public de ce catalogue (dataderden.cbs.nl).

À quoi sert cette source ?

- Médical et soins : comparer la santé, le mode de vie et la mortalité d’une région avec la situation nationale.
- Administration et politiques publiques : utiliser des chiffres par commune ou par quartier dans une note ou un volet santé.
- Journalisme : suivre la couverture vaccinale ou l’espérance de vie d’une commune.
- Recherche : consigner des tableaux du RIVM et des services de santé régionaux (GGD) comme source traçable d’une analyse.

Rechercher

- **Mots du titre ou numéro de tableau** (obligatoire) : un ou plusieurs mots figurant dans le titre du tableau, par exemple *levensverwachting regio* ou *vaccinatie*. La plupart des titres sont en néerlandais. Tous les mots doivent figurer dans le titre ; les majuscules sont sans importance. Un numéro de tableau comme *50152NED*, ou un lien le contenant, convient aussi.
- **Fournisseur** (choix, facultatif) : par exemple RIVM, moniteur de la jeunesse, moniteur des soins de longue durée, police ou IV3. Laissez vide pour chercher dans tout le catalogue.

Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique le numéro du tableau, le fournisseur, la période, le nombre de lignes et la source d’origine. La date est celle de la dernière modification. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer.

Ce que vous obtenez

Cochez un tableau et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document est un **instantané** daté du jour de la récupération. Chaque section porte le fil d’Ariane dans son titre, par exemple *Titre du tableau › Gegevens (deel 2)* :

- **Beschrijving** (description) : la présentation du tableau, la période et le fournisseur.
- **Onderwerpen** (sujets) : ce qui a été mesuré, avec unité et explication, et la ventilation (par exemple sexe, âge, région, période).
- **Gegevens** (données) : les valeurs sous forme de lignes lisibles, comme *Mannen · 0 jaar · Waarde · Amsterdam · 2024: Levensverwachting = 80,1 jaren*. Chaque section compte au plus 120 lignes.
- **Bron** (source) : la source d’origine, la licence et l’emplacement du tableau à jour.

Les grands tableaux (par exemple par quartier) sont **tronqués** à 20 000 valeurs. Le document indique alors combien de lignes sont reprises et combien le tableau en compte.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administration doit seulement activer la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au CBS. Les tableaux ne contiennent pas de données sur des personnes : ce sont des chiffres sur des groupes, et la source masque les petits effectifs. C'est pourquoi une IA externe peut aussi traiter ces documents par défaut, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA en nuage. L'administration peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

La plupart des tableaux sont librement utilisables sous **CC BY 4.0**, y compris à des fins commerciales, avec mention de la source. Citez la source d'origine (par exemple le RIVM) et le CBS. TrevantAI conserve avec le document la mention « Bron: RIVM of andere derde partij, via CBS » et indique la source exacte dans le document. Si un tableau indique seulement un droit d'auteur (©) et pas CC BY 4.0, par exemple pour la police, il ne relève **pas** de CC BY 4.0. TrevantAI l'enregistre par document, le signale dès les résultats et l'indique clairement dans le document. La citation avec mention de la source est alors permise ; toute autre réutilisation suit les conditions de la source.

Bon à savoir

- Les tableaux propres du CBS (StatLine) se trouvent dans la connexion **CBS StatLine** ; cette connexion ne concerne que les tableaux de tiers.
- Les chiffres d'enquêtes (comme le moniteur de santé) comportent souvent une borne inférieure et une borne supérieure de l'intervalle à 95 %. Utilisez-les pour les comparaisons.
- Les limites communales changent avec les fusions. Faites attention à l'année du découpage dans le titre.
- Les libellés du document sont en néerlandais ; quelques tableaux sont en anglais.
- **Voir** affiche la source, le numéro du tableau, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

📈 Eurostat (statistiques européennes)

Les statistiques de l'Union européenne : recherchez un jeu de données par mots ou par code, choisissez le pays et la période, et ajoutez les chiffres sous forme d'instantané en tableau.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Réutilisation libre avec mention de la source (décision 2011/833/UE)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Eurostat est l'office statistique de l'**Union européenne**. Il rassemble les chiffres des instituts nationaux de statistique (comme le CBS néerlandais) et les rend comparables. Il propose des milliers de jeux de données (économie, population, emploi, santé, énergie, environnement…), par pays et souvent par région. TrevantAI utilise deux services officiels d'Eurostat : la table des matières (pour rechercher par mots) et l'API statistique (pour récupérer les chiffres).

À quoi sert cette source ?

- Administration et politiques publiques : comparer les Pays-Bas aux autres pays de l'UE, par exemple pour le chômage, les prix de l'énergie ou les dépenses de santé.

- Entreprises et finance : étayer des données de marché par pays, comme le PIB, l'inflation ou le commerce, par des chiffres officiels.

Rechercher

- **Mots-clés ou code du jeu de données** (obligatoire) : des mots du nom, par exemple *unemployment* ou *gross domestic product*. Les noms sont en anglais, en français ou en allemand. Vous pouvez aussi saisir le code, par exemple *nama_10_gdp* ; il apparaît alors en premier.
- **Pays** : l'UE dans son ensemble ou un pays, comme les Pays-Bas ou la Belgique. Laissez vide pour tous les pays et zones.
- **À partir de l'année** et **Jusqu'à l'année** : par exemple *2015* et *2024*. Laissez vide pour les dix dernières périodes.
- **Langue des libellés** : anglais, français ou allemand ; cela vaut pour les noms de la table des matières et du tableau.

Le pays et la période s'appliquent à l'élément ajouté. Chaque résultat indique le code, la place dans la table des matières, la période couverte et le nombre de valeurs. La date est celle de la dernière mise à jour. Vous obtenez 20 résultats à la fois.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément est un **instantané** avec la date de consultation. Il s'intitule *nom du jeu de données (code)* et comporte les parties suivantes, chacune avec le fil d'Ariane dans l'en-tête :

- **Beschrijving** (description) : la requête (pays, période, langue), la date de la dernière mise à jour chez Eurostat, les choix fixes (par exemple *Unité de mesure : pourcentage de la population active*) et le nombre de valeurs.
- **Gegevens (deel 1, 2, …)** (données, partie 1, 2, …) : un tableau avec une colonne par caractéristique variable (par exemple sexe, pays, année), la valeur et, le cas échéant, un indicateur d'Eurostat comme *p* (provisoire) ou *e* (estimé). Chaque partie compte 120 lignes.
- **Bron** (source) : la mention de la source et les conditions.

Un élément contient au maximum **20 000 valeurs**. Si la sélection est plus grande, la description indique que l'élément a été tronqué. Choisissez alors un pays ou une période plus courte.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

Les mots-clés restent dans TrevantAI : TrevantAI récupère la table des matières d'Eurostat et y effectue lui-même la recherche. Seuls le code du jeu de données, le pays et la période sont envoyés à Eurostat. Eurostat ne publie que des chiffres agrégés. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces éléments, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Eurostat autorise la réutilisation, y compris commerciale, sans licence particulière, à deux conditions : citer Eurostat comme source et indiquer clairement si les chiffres ont été modifiés. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Bron: Eurostat" (Source : Eurostat). Il existe des exceptions : les chiffres concernant des pays hors UE, AELE et pays candidats (par exemple les États-Unis, le Japon ou la Chine) et les chiffres provenant d'autres sources ne peuvent être réutilisés qu'à des fins **non commerciales**. TrevantAI tient donc compte de l'usage de l'installation (**Paramètres > Général**). En cas d'usage commercial, TrevantAI omet les valeurs de ces pays et la description cite les pays omis ; choisir vous-même un tel pays, comme les États-Unis ou le Japon, affiche alors un message. En cas d'usage non commercial, elles sont conservées et la description les cite.

Bon à savoir

- La table des matières est un fichier volumineux, récupéré au plus une fois par jour ; la première recherche peut donc être plus lente.
- Si Eurostat estime une sélection trop grande, il prépare le fichier plus tard ; réessayez après quelques minutes ou choisissez moins de données.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- Un grand tableau sans pays choisi est parfois trop volumineux pour Eurostat. TrevantAI ne récupère alors que la dernière période et l'indique dans la description ; choisissez un pays pour plus de périodes.
- Sous **Voir**, vous voyez la source, le code, le lien, la date de consultation et la requête (**Trouvé avec**).

Entreprises et finances

🏢 Registre du commerce KVK (entreprises néerlandaises)

Le registre du commerce de la Chambre de commerce néerlandaise : recherchez une entreprise ou une personne morale néerlandaise par nom, numéro KVK ou localité et ajoutez l'inscription sous forme d'instantané.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Selon votre propre accord avec la source (Selon les conditions d'utilisation de la KVK ; les consultations sont payantes) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Le **registre du commerce** (Handelsregister) de la Chambre de commerce néerlandaise (KVK) est le registre officiel des entreprises et des personnes morales aux Pays-Bas, de l'entreprise individuelle et de la société en nom collectif (vof) à la BV, la NV, la fondation et l'association. TrevantAI utilise les API officielles de la KVK **Zoeken** (recherche) et **Basisprofiel** (profil de base). Vous recherchez une inscription et l'ajoutez sous forme d'**instantané** : nom, forme juridique, noms commerciaux, adresse de l'établissement principal et activités, tels qu'ils figuraient au registre le jour de la récupération.

À quoi sert cette source ?

- Juridique : établir le nom exact d'une partie adverse, sa forme juridique et la date de son inscription.
- Journalisme : vérifier sous quels noms commerciaux une entreprise exerce et si elle est encore active.
- Administration et politiques publiques : consigner l'inscription et les activités enregistrées (codes SBI) pour un permis ou une subvention.
- Entreprises : conserver au dossier les données du registre à un moment donné pour un nouveau client ou fournisseur.

Rechercher

Il y a trois champs de recherche ; remplissez-en au moins un.

- **Nom ou nom commercial** : par exemple *Koninklijke Philips*.
- **Numéro KVK** : 8 chiffres, par exemple *17001910*. Les espaces et les points sont admis (« KVK 6875 0110 ») ; TrevantAI extrait les 8 chiffres d'un texte ou d'un lien collé. Un autre nombre de chiffres est refusé.
- **Localité** : par exemple *Amsterdam*. Combinez une localité et un nom pour distinguer des entreprises homonymes.

Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique le nom, le numéro KVK, le type d'inscription (établissement principal, établissement secondaire ou personne morale), la localité et, le cas échéant, « nom expiré » ou « plus active ». Chaque numéro KVK figure une seule fois dans la liste. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; avec **Plus de résultats**, vous poursuivez, jusqu'à 100 pages au maximum. Si vous cherchez une entreprise précise, utilisez le numéro KVK.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document s'intitule « Nom (KVK numéro) ». Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre, par exemple *Nom (KVK 17001910) › Gegevens*. Les noms des sections sont en néerlandais :

- **Gegevens** (données) : nom, dénomination statutaire, numéro KVK, RSIN, forme juridique, noms commerciaux, date d'inscription, date de début (et de fin, le cas échéant), nombre de personnes travaillant dans l'établissement principal et sites web.
- **Hoofdvestiging en adres** (établissement principal et adresse) : numéro d'établissement, premier nom commercial, s'il s'agit d'un établissement commercial, et les adresses.
- **Activiteiten** (activités) : les codes SBI avec leur description ; l'activité principale est signalée.
- **Bron** (source) : qu'il s'agit d'un instantané et où se trouve l'inscription actuelle.

Volontairement non repris : une **adresse protégée** (le document indique alors seulement qu'elle est protégée), les **dirigeants** comme les administrateurs et les associés (ils ne figurent pas dans le Basisprofiel), ainsi que les établissements secondaires ou d'autres profils. Les résultats de recherche n'indiquent que la localité, pas la rue.

Clé

Une clé propre est obligatoire. Votre organisation souscrit elle-même un abonnement auprès de la KVK ; TrevantAI ne fournit aucune clé. L'administrateur saisit la clé dans **Administration > Connexions aux sources**. La manière de la demander est expliquée dans le Centre d'aide, sous *Clé pour le registre du commerce KVK*. L'abonnement coûte 6,40 € par mois ; la recherche est gratuite, chaque entreprise ajoutée coûte 0,02 €.

Confidentialité

La requête est envoyée à la KVK. N'y mettez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Le registre peut contenir des données personnelles : pour une entreprise individuelle ou une vof, le nom de l'entreprise est souvent celui d'une personne, et l'adresse est parfois une adresse privée. C'est pourquoi, par défaut, seule l'IA locale traite ces documents. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données ne sont pas des données ouvertes. Vous les utilisez conformément aux conditions d'utilisation de la KVK et au contrat de votre organisation avec la KVK. Chaque consultation d'un Basisprofiel est facturée ; c'est pourquoi TrevantAI ne récupère que ce que vous choisissez. Avec le document, TrevantAI conserve la mention « Bron: KVK Handelsregister » (source : registre du commerce KVK).

Bon à savoir

- Le document est un instantané daté du jour de la récupération. L'inscription peut changer ensuite ; l'état actuel est visible avec **Voir à la source**.
- Les titres et les libellés du document sont en néerlandais.
- Si une entreprise figure déjà dans vos sources, vous voyez **Déjà dans les sources**.
- La clé de test publique de la KVK ne fonctionne qu'avec des données fictives et est refusée.

- Cette connexion n'a pas encore été vérifiée avec le registre réel. S'il manque quelque chose, par exemple une adresse, vérifiez auprès de la KVK.
- Sous **Voir**, vous voyez l'origine du document : la source, le numéro KVK, le lien, la date de récupération, la requête (**Trouvé avec**) et la licence.

🌐 GLEIF (registre LEI des entités juridiques)

L'index mondial des Legal Entity Identifiers : recherchez une entité juridique ou un fonds par nom ou LEI et ajoutez son nom, ses adresses, ses sociétés mères et l'enregistrement du LEI sous forme d'instantané.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

GLEIF (Global Legal Entity Identifier Foundation) gère l'index mondial des **Legal Entity Identifiers (LEI)**. Un LEI est un code de 20 caractères (ISO 17442) dont les entités juridiques et les fonds ont besoin, entre autres, pour les transactions financières et les déclarations aux autorités de surveillance. À chaque LEI correspondent la dénomination légale, la forme juridique, les adresses, le numéro au registre national et, s'ils ont été déclarés, la société mère directe et la société mère ultime. TrevantAI utilise l'API publique de GLEIF.

À quoi sert cette source ?

- Entreprises et finance : établir, dans le cadre de la connaissance du client (KYC) ou de la conformité, quelle entité se cache derrière un LEI et à quel groupe elle appartient.
- Journalisme : retracer la structure d'un groupe grâce à la société mère directe et ultime.
- Juridique : consigner la dénomination légale exacte, le numéro d'immatriculation et l'adresse légale d'une partie étrangère.
- Recherche : identifier sans ambiguïté des entités juridiques de différents pays dans un jeu de données.

Rechercher

- **Nom ou LEI** (obligatoire) : un nom, par exemple *ING Groep*, ou un LEI de 20 caractères. TrevantAI reconnaît aussi un LEI dans un texte ou un lien collé et demande alors directement cet enregistrement ; si le LEI est inconnu, la liste reste vide. Un nom est recherché dans les données des enregistrements (texte libre).
- **Pays (adresse légale)** (choix, facultatif) : Pays-Bas, Belgique, Allemagne, France, Royaume-Uni, États-Unis, Luxembourg ou Irlande. Laissez ce champ vide pour rechercher dans tous les pays.

Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique le nom, le LEI, la ville et le pays, le numéro d'immatriculation et le statut ; la date est celle du premier enregistrement. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; avec **Plus de résultats**, vous poursuivez. Conseil : si un nom courant donne trop de résultats, choisissez un pays ou utilisez le LEI.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document s'intitule « Nom (LEI code) » et constitue un **instantané** daté du jour de la récupération. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre, par exemple *Nom (LEI …) › Adressen*. Les noms des sections sont en néerlandais :

- **Gegevens** (données) : dénomination légale, autres noms, LEI, forme juridique (code ELF), juridiction, catégorie, statut, numéro d'immatriculation, registre (code GLEIF) et date de constitution.
- **Adressen** (adresses) : l'adresse légale et l'adresse du siège.

- **Moedermaatschappijen** (sociétés mères) : la société mère directe et la société mère ultime avec leur LEI, ou « aucune déclarée auprès de GLEIF ».
- **Registratie van de LEI** (enregistrement du LEI) : statut (par exemple émis ou expiré), premier enregistrement, dernière mise à jour, prochain renouvellement, l'émetteur gestionnaire (LOU) et le niveau de vérification des données.
- **Bron** (source) : licence et emplacement de l'enregistrement actuel.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à GLEIF. N'y mettez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Un LEI n'existe que pour les entités juridiques et les fonds ; les enregistrements que TrevantAI récupère ne contiennent pas de noms de personnes. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces documents, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données LEI sont librement disponibles sous **CC0 1.0** : vous pouvez les utiliser sans restriction, y compris à des fins commerciales. Avec le document, TrevantAI conserve la mention « Bron: GLEIF (LEI-gegevens) » (source : GLEIF, données LEI). Ne citez pas GLEIF d'une manière laissant entendre que GLEIF soutient votre travail ou TrevantAI.

Bon à savoir

- Les petites entreprises n'ont souvent pas de LEI. Si vous ne trouvez pas une entreprise néerlandaise, essayez le registre du commerce KVK.
- Un LEI au statut « expiré » n'a pas été renouvelé à temps ; les données peuvent alors être dépassées.
- Les sociétés mères n'apparaissent que si elles ont été déclarées à GLEIF ; « aucune déclarée » ne signifie pas qu'il n'y a pas de société mère.
- GLEIF autorise 60 requêtes par minute ; lors de l'ajout, TrevantAI effectue trois requêtes par document. Si la source demande de patienter, réessayez un peu plus tard.
- Les libellés du document sont en néerlandais ; les noms et les adresses apparaissent tels que GLEIF les fournit.
- Si un enregistrement figure déjà dans vos sources, vous voyez **Déjà dans les sources**. Sous **Voir** figurent la source, le LEI, le lien vers search.gleif.org, la date de récupération et la requête (**Trouvé avec**).

📈 Rapports financiers annuels des sociétés cotées (ESEF)

Rapports annuels des sociétés cotées en Europe via filings.xbrl.org : rechercher par nom, LEI, pays et exercice et ajouter les données, les chiffres clés et le texte du rapport sous forme d'instantané.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Rendu public par la société ; droits d'auteur détenus par la société) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Les sociétés cotées de l'Union européenne doivent publier leur rapport financier annuel sous forme numérique au **format électronique unique européen (ESEF)**. Il s'agit d'une page web (XHTML) dans laquelle les chiffres sont balisés en **XBRL**. **filings.xbrl.org**, un service de XBRL International, collecte ces rapports auprès des mécanismes officiels de stockage des pays et permet de les rechercher. TrevantAI utilise l'API publique de filings.xbrl.org.

À quoi sert cette source ?

- Entreprises et finance : comparer les chiffres clés et la section sur les risques d'une société et de ses concurrents.
- Journalisme : vérifier ce qu'une société écrit sur les rémunérations, la durabilité ou les litiges.
- Juridique : consigner le texte du rapport annuel comme source d'un dossier.
- Recherche : comparer des rapports annuels sur plusieurs années ou plusieurs pays.

Rechercher

- **Nom de la société ou LEI** : une partie du nom, par exemple *Philips*, ou un LEI de 20 caractères.
- **Pays** (choix) : le pays où le rapport a été déposé. L'Allemagne et l'Irlande ne figurent pas sur filings.xbrl.org.
- **Exercice (p. ex. 2025)** : l'année de clôture de l'exercice, en quatre chiffres.

Saisissez un nom ou un LEI, ou choisissez au moins un pays. Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique la société, le LEI, le pays et la date de clôture ; le rapport le plus récent apparaît en premier. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer.

Ce que vous obtenez

Cochez un rapport et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document s'intitule « Société – jaarverslag année » et constitue un **instantané** daté du jour de la récupération. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre :

- **Gegevens** (données) : société, LEI, pays, clôture de l'exercice, date d'ajout et résultat du contrôle technique.
- **Kerncijfers** (chiffres clés) : tirés des données XBRL, par exemple chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat net, résultat par action, total du bilan, capitaux propres et trésorerie. Uniquement des chiffres pour l'ensemble de la société, avec la dernière année et la précédente.
- **Le texte du rapport** : par titre si le rapport comporte des titres. Beaucoup de rapports sont des PDF convertis sans véritables titres ; le texte suit alors en parties numérotées.
- **Bron** (source) : origine et conditions.

Un rapport annuel peut compter des centaines de pages. TrevantAI reprend donc au plus 250 parties de texte et 1,5 million de caractères. S'il y en a davantage, le document l'indique. Si le fichier est trop volumineux, vous obtenez seulement les données et les chiffres clés, avec un avertissement.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administration doit seulement activer la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à filings.xbrl.org. Les rapports annuels citent les dirigeants et les membres du conseil, souvent avec leur rémunération. Les documents de cette source sont donc traités par défaut **uniquement par l'IA locale**. L'administration peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

filings.xbrl.org n'indique aucune licence et n'impose aucune restriction. Le rapport annuel lui-même a été **rendu public par la société** ; les **droits d'auteur** sur le texte appartiennent à la société. Vous pouvez utiliser librement les chiffres et les faits. Vous pouvez citer le texte en mentionnant la source, mais ne le reprenez pas dans son ensemble et ne le diffusez pas. TrevantAI conserve avec le document la mention « Bron: jaarverslag van de onderneming (ESEF), via filings.xbrl.org ».

Bon à savoir

- Un rapport annuel est volumineux (jusqu'à des dizaines de mégaoctets) ; l'ajout prend jusqu'à une minute.
- filings.xbrl.org n'est pas complet. L'exemplaire officiel se trouve auprès du mécanisme de stockage du pays, aux Pays-Bas auprès de l'AFM.
- Les chiffres clés correspondent aux concepts standard des IFRS. Si une société utilise ses propres concepts, un chiffre peut manquer ; consultez alors le texte.
- Les montants sont exprimés dans la devise du rapport, sans arrondi.
- La langue du document est celle du rapport ; les libellés sont en néerlandais.
- **Voir** affiche la source, le lien vers la visionneuse de filings.xbrl.org, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

🗂️ OpenCorporates (entreprises du monde entier)

La plus grande base de données ouverte d'entreprises, alimentée par plus de 140 registres du commerce : recherchez une entreprise par nom ou identifiant et ajoutez ses données sous forme d'instantané.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Selon votre propre accord avec la source (Selon la licence du compte du client (ODbL en cas d'utilisation gratuite)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

OpenCorporates est la plus grande base de données ouverte d'entreprises au monde. L'organisation rassemble les données de plus de 140 registres du commerce et les rend consultables de manière uniforme : nom, numéro d'immatriculation, statut, constitution, adresse, activités et dirigeants. TrevantAI utilise l'API officielle d'OpenCorporates (version 0.4). Pour chaque entreprise, vous voyez aussi à quel registre d'origine les données renvoient.

À quoi sert cette source ?

- Journalisme : vérifier en une seule fois dans quels pays une entreprise ou un réseau d'entreprises est immatriculé.
- Juridique : consigner les données d'immatriculation d'une partie étrangère, avec le lien vers le registre d'origine.
- Entreprises et conformité : contrôler le statut, la date de constitution et les anciens noms d'un client ou fournisseur étranger.

- Recherche : comparer des entreprises de différents pays dans des études sur les entreprises ou la gouvernance.

Rechercher

- **Nom d'entreprise ou identifiant** (obligatoire) : un nom, par exemple *Koninklijke Philips*, ou un identifiant OpenCorporates de la forme *juridiction/numéro*, par exemple *nl/17001910* ou *us_de/2927442*. Un lien vers opencorporates.com/companies/… fonctionne aussi. TrevantAI demande directement un identifiant ; si OpenCorporates ne le connaît pas, TrevantAI le recherche comme nom (ainsi, un nom contenant une barre oblique fonctionne aussi).
- **Juridiction** (choix, facultatif) : Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis : Delaware, Luxembourg, Irlande ou France. Vide signifie : toutes les juridictions.

Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique l'identifiant, le type, le statut, le cas échéant « inactive », et le pays ; la date est celle de la constitution. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; avec **Plus de résultats**, vous poursuivez, jusqu'à 100 pages au maximum. Conseil : choisissez une juridiction si un nom apparaît dans de nombreux pays.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document s'intitule « Nom (identifiant) » et constitue un **instantané** daté du jour de la récupération. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre, par exemple *Nom (nl/17001910) › Gegevens*. Les noms des sections sont en néerlandais :

- **Gegevens** (données) : nom, juridiction, numéro d'immatriculation, type, statut, le cas échéant succursale étrangère, constitution, dissolution, anciens noms et le registre d'où proviennent les données, avec la date à laquelle OpenCorporates les a récupérées.
- **Adres** (adresse) : l'adresse du siège statutaire.
- **Activiteiten** (activités) : les codes d'activité avec leur description, s'il y en a.
- **Functionarissen** (dirigeants) : 50 au maximum, uniquement nom, fonction, date de début et de fin.
- **Bron** (source) : licence, lien vers le registre d'origine et mention qu'il s'agit d'un instantané.

Volontairement non repris : l'adresse, la date de naissance et la nationalité des dirigeants, même si la source les fournit.

Clé

Une clé propre (jeton d'API) est obligatoire. Votre organisation ouvre elle-même un compte auprès d'OpenCorporates ; TrevantAI ne fournit aucune clé. L'API est payante ; un usage gratuit est possible via les programmes d'OpenCorporates destinés aux projets d'intérêt public, comme le journalisme, les ONG et la recherche. L'administrateur saisit la clé dans **Administration > Connexions aux sources**. La manière de la demander est expliquée dans le Centre d'aide, sous *Clé pour OpenCorporates*.

Confidentialité

La requête est envoyée à OpenCorporates. N'y mettez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les données contiennent des noms de dirigeants et, pour les entreprises individuelles, le nom de l'entreprise est souvent celui d'une personne. C'est pourquoi, par défaut, seule l'IA locale traite ces documents. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

C'est la licence du compte de votre organisation qui s'applique. En cas d'utilisation gratuite, il s'agit de l'**Open Database License (ODbL)** : vous pouvez réutiliser les données en mentionnant la source, et ce que vous en dérivez et diffusez relève de la même licence. Pour un compte payant, les conditions de ce compte s'appliquent. Avec le document, TrevantAI conserve la mention « Bron: OpenCorporates » (source : OpenCorporates).

Bon à savoir

- Les données disponibles varient fortement selon la juridiction ; tous les registres ne fournissent pas les dirigeants ou les activités.
- Chaque compte a une limite journalière et mensuelle. Une fois celle-ci atteinte, OpenCorporates refuse les requêtes suivantes avec le même message qu'en cas de clé incorrecte. Face à ce message, vérifiez donc aussi la consommation du compte.
- Cette connexion n'a pas encore été vérifiée avec la source réelle ; les dirigeants et les activités, en particulier, peuvent se présenter autrement. En cas de doute, vérifiez avec **Voir à la source** ou dans le registre d'origine.
- Les libellés du document sont en néerlandais. Si une entreprise figure déjà dans vos sources, vous voyez **Déjà dans les sources**. Sous **Voir** figurent la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la requête (**Trouvé avec**).

GB Companies House (entreprises britanniques)

Le registre du commerce britannique : recherchez une entreprise par nom ou numéro et ajoutez ses données, son siège statutaire, ses activités, ses dirigeants et ses dépôts récents sous forme d'instantané.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Companies House est le registre du commerce officiel du Royaume-Uni (Angleterre et pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord). Toutes les sociétés britanniques y figurent, avec leur numéro, leur statut, leur siège statutaire (registered office), leurs activités, leurs dirigeants et les documents qu'elles ont déposés, comme les comptes annuels. TrevantAI utilise l'API officielle **Companies House Public Data API**.

À quoi sert cette source ?

- Juridique : consigner le nom exact, le numéro et le siège statutaire d'une partie britannique, et vérifier s'il existe un historique d'insolvabilité.
- Journalisme : voir qui est ou a été administrateur, et depuis quand.
- Entreprises et finance : vérifier pour un client ou fournisseur britannique si les comptes ont été déposés à temps et quels documents ont été déposés récemment.
- Recherche : suivre des entreprises britanniques dans des études sur les entreprises ou la gouvernance.

Rechercher

Il y a un seul champ de recherche : **Nom ou numéro d'entreprise** (obligatoire).

- Un nom, par exemple *Tesco*.

- Un numéro d'entreprise de 8 caractères, par exemple *00445790* ou *SC123456*. TrevantAI complète par des zéros initiaux un numéro de 6 ou 7 chiffres. Un lien vers l'entreprise sur find-and-update.company-information.service.gov.uk (…/company/00445790) fonctionne aussi.

TrevantAI demande directement un numéro ou un lien. S'il n'existe pas d'entreprise avec ce numéro, TrevantAI effectue simplement une recherche. Chaque résultat indique le numéro, le type, le statut (par exemple active, dissoute ou en liquidation) et la localité ; la date est celle de la constitution. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; avec **Plus de résultats**, vous poursuivez.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document s'intitule « Nom (numéro d'entreprise) » et constitue un **instantané** daté du jour de la récupération. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre, par exemple *Nom (00445790) › Functionarissen*. Les noms des sections sont en néerlandais :

- **Gegevens** (données) : nom, numéro d'entreprise, type, statut, juridiction, constitution, dissolution, anciens noms, la date des derniers comptes, l'échéance des prochains, le dernier confirmation statement, et s'il existe un historique d'insolvabilité ou des sûretés (charges) enregistrées.
- **Statutair adres** (siège statutaire) : le registered office, avec un avertissement si l'adresse est contestée ou si le courrier n'y est pas distribuable.
- **Activiteiten** (activités) : les codes SIC (UK SIC 2007).
- **Functionarissen** (dirigeants) : 50 au maximum, avec nom, rôle et dates de nomination et de démission.
- **Recente deponeringen** (dépôts récents) : 25 au maximum, sous forme de tableau avec date, catégorie, formulaire, description et un lien vers le document (PDF).
- **Bron** (source) : qu'il s'agit d'un instantané et où se trouve le registre actuel.

Volontairement non repris : date de naissance, adresse, nationalité, profession et pays de résidence des dirigeants, même si Companies House les fournit (en partie). Les résultats de recherche n'indiquent que la localité, pas d'adresse. Les documents déposés eux-mêmes ne sont pas lus ; seul le lien est repris.

Clé

Une clé propre est obligatoire. Elle est gratuite ; votre organisation la crée elle-même avec un compte chez Companies House. TrevantAI ne fournit aucune clé. L'administrateur saisit la clé dans **Administration > Connexions aux sources**. La manière de la créer est expliquée dans le Centre d'aide, sous *Clé pour Companies House*.

Confidentialité

La requête est envoyée à Companies House. N'y mettez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Le registre cite les dirigeants par leur nom ; les documents contiennent donc des données personnelles. C'est pourquoi, par défaut, seule l'IA locale traite ces documents. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Le registre est public. Selon Companies House elle-même, aucune règle ne s'applique à la réutilisation du registre public ; aucune licence ouverte explicite pour les données de l'API n'est connue. Mentionnez donc toujours la source et soyez prudent avec les noms de personnes. Avec le document, TrevantAI conserve la mention « Bron: Companies House » (source : Companies House).

Bon à savoir

- Companies House autorise 600 requêtes par tranche de cinq minutes. Lors de l'ajout, TrevantAI effectue trois requêtes par entreprise (profil, dirigeants, dépôts). Si la source demande de patienter, réessayez un peu plus tard.
- Le document contient les 25 dépôts les plus récents ; les plus anciens se trouvent chez Companies House.
- Les libellés du document sont en néerlandais ; les valeurs comme le type et la description d'un dépôt sont en anglais.
- Cette connexion n'a pas encore été vérifiée avec la source réelle. Si quelque chose semble manquer, vérifiez avec **Voir à la source**.
- Si une entreprise figure déjà dans vos sources, vous voyez **Déjà dans les sources**. Sous **Voir** figurent la source, le numéro d'entreprise, le lien, la date de récupération et la requête (**Trouvé avec**).

US SEC EDGAR (sociétés cotées américaines)

Les dépôts publics auprès de la Securities and Exchange Commission américaine : recherchez une société cotée par nom, symbole ou CIK et ajoutez ses données et ses dépôts récents avec liens sous forme d'instantané.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: non · Où: à la source

EDGAR est l'archive publique de la **U.S. Securities and Exchange Commission (SEC)**, l'autorité américaine des marchés financiers. Les sociétés cotées y déposent leurs documents obligatoires, comme le rapport annuel (10-K), les rapports trimestriels (10-Q) et les déclarations d'événements importants (8-K). TrevantAI utilise les API EDGAR officielles de la SEC et ajoute, pour chaque société, ses données et ses dépôts récents, avec un lien vers chaque document.

À quoi sert cette source ?

- Entreprises et finance : voir rapidement quels rapports annuels et trimestriels une société américaine a déposés récemment, avec le lien vers le document.
- Journalisme : vérifier quand une société a déposé une déclaration 8-K, par exemple lors d'un rachat ou d'un changement de direction.
- Juridique : consigner la dénomination officielle, l'État de constitution et les anciens noms d'une partie américaine.
- Recherche : conserver une liste fixe et traçable de dépôts pour des études sur les entreprises ou l'information financière.

Rechercher

Il y a un seul champ de recherche : **Nom d'entreprise, symbole ou CIK** (obligatoire).

- Un nom, par exemple *Apple*. Tous les mots saisis doivent figurer dans le nom.
- Un symbole boursier, par exemple *AAPL*. Un symbole exact apparaît en tête.
- Un CIK (le numéro permanent de la SEC, jusqu'à 10 chiffres), par exemple *320193*, ou un lien contenant CIK=… ou /edgar/data/…/.

Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique le nom, le CIK et les symboles ; une société ayant plusieurs catégories d'actions figure une seule fois dans la liste, avec tous ses symboles. Lors d'une recherche par nom, les noms les plus courts viennent en premier. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; avec **Plus de résultats**,

vous poursuivez.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document s'intitule « Nom (CIK numéro) » et constitue un **instantané** daté du jour de la récupération. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre, par exemple *Nom (CIK 0000320193) › Recente deponeringen*. Les noms des sections sont en néerlandais :

- **Bedrijfsgegevens** (données de l'entreprise) : nom, CIK, type, symboles, bourses, code SIC avec description, catégorie de déclarant, EIN, État de constitution, fin de l'exercice (jour-mois), adresse professionnelle, adresse postale, site web et anciens noms.
- **Recente deponeringen** (dépôts récents) : les 40 derniers sous forme de tableau, avec date, formulaire, période, description, numéro d'enregistrement (accession number) et un lien vers le document.
- **Bron** (source) : qu'il s'agit d'un instantané et que tous les dépôts figurent dans EDGAR.

Les documents eux-mêmes ne sont ni récupérés ni lus ; seul le lien est repris. Si vous souhaitez le contenu d'un rapport annuel, par exemple, comme source, ouvrez le lien et ajoutez le document séparément.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**. La SEC demande toutefois que chaque requête indique un nom et une adresse de contact ; TrevantAI envoie son propre nom et sa propre adresse, jamais ceux d'un utilisateur.

Confidentialité

N'utilisez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles dans la requête. Avec cette source, la requête elle-même n'est pas envoyée à la SEC : au plus une fois par jour, TrevantAI récupère la liste publique des sociétés cotées et recherche dans celle-ci. Ce n'est qu'au moment de l'ajout que TrevantAI demande à la SEC les données de cette seule société (par son CIK). Les documents contiennent des données d'entreprise et aucune personne ; un CIK appartenant à une personne est refusé. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces documents, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud.
L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les informations publiées sur sec.gov sont des informations publiques du gouvernement américain et sont libres d'utilisation. La SEC demande seulement un usage raisonnable du service (10 requêtes par seconde au maximum). Avec le document, TrevantAI conserve la mention « Bron: SEC EDGAR » (source : SEC EDGAR).

Bon à savoir

- Seules les sociétés cotées (avec un symbole) figurent dans la liste de recherche. Les fonds, les particuliers et les sociétés sans symbole ne peuvent pas être trouvés ici.
- Une nouvelle cotation peut n'apparaître dans la liste qu'un jour plus tard, car la liste est actualisée une fois par jour.
- Le document contient les 40 dépôts les plus récents ; les plus anciens figurent dans EDGAR (**Voir à la source**).
- Les libellés du document sont en néerlandais ; les valeurs (comme la description d'un dépôt) sont en anglais.

- Si une société figure déjà dans vos sources, vous voyez **Déjà dans les sources**. Sous **Voir** figurent la source, le CIK, le lien, la date de récupération et la requête (**Trouvé avec**).

📢 TED (marchés publics européens)

Avis de marchés publics du Supplément au Journal officiel de l'Union européenne : recherchez par mots ou numéro de publication, pays et date et ajoutez un avis comme source.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Réutilisation libre avec mention de la source (décision 2011/833/UE)) · Données personnelles: non · Où: à la source

TED (Tenders Electronic Daily) est la version en ligne du Supplément au Journal officiel de l'Union européenne. L'Office des publications de l'UE y publie les avis de marchés publics de toute l'Union européenne : avis de marché, avis d'attribution et rectificatifs, avec le pouvoir adjudicateur, la description, les lots, les codes CPV, la valeur estimée et les délais. TrevantAI utilise la TED Search API (version 3). Lors de la vérification avec la source réelle, le seul mot « onderhoud » (entretien) a donné plus de 43 000 avis pour les Pays-Bas.

À quoi sert cette source ?

- Entreprises : trouver des marchés auxquels votre organisation peut soumissionner et consigner les délais.
- Administration et politiques publiques : voir comment d'autres autorités ont décrit un marché comparable et l'ont réparti en lots.
- Journalisme : suivre les marchés qu'une autorité met en concurrence et à qui ils sont attribués.
- Juridique : conserver l'avis officiel comme pièce justificative dans un litige relatif à un marché.

Rechercher

- **Mots-clés ou numéro de publication** (obligatoire) : un ou plusieurs mots, par exemple *onderhoud bruggen* (entretien des ponts). Chaque mot doit figurer dans l'avis ; la recherche porte sur le texte intégral. Au maximum 8 mots sont pris en compte, et seulement les lettres, les chiffres et les traits d'union ; les guillemets et la ponctuation sont supprimés, la recherche d'une expression exacte n'est donc pas possible. Vous pouvez aussi saisir un numéro de publication, comme *123456-2024*, ou coller un lien vers l'avis sur ted.europa.eu ; c'est alors exactement cet avis qui est demandé.
- **Pays du pouvoir adjudicateur** (choix) : Tous les pays, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, France ou Luxembourg.
- **Publié à partir du** (date, facultatif) : uniquement les avis publiés à partir de cette date. Il n'y a pas de date de fin.

Choisissez **Rechercher**. Les avis les plus récents apparaissent en tête. Chaque résultat indique le titre, le pouvoir adjudicateur, la ville et le pays, le type d'avis, le numéro de publication et la date de publication. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; avec **Plus de résultats**, vous poursuivez. TED renvoie au maximum 15 000 résultats par requête ; précisez alors la requête avec un pays, une date ou d'autres mots. Si TED refuse une requête, essayez d'autres mots.

Ce que vous obtenez

Cochez un avis et choisissez **Ajouter aux sources**. Le document porte le titre de l'avis. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre, par exemple *Titre › Data en termijnen*. Les noms des sections sont en néerlandais :

- **Opdracht** (marché) : titre, type d'avis, nature du marché, codes CPV, valeur estimée et description de la procédure.
- **Aanbestedende dienst** (pouvoir adjudicateur) : nom, ville et pays.
- **Percelen en omschrijving** (lots et description) : la description, par lot s'il y a plusieurs lots.
- **Data en termijnen** (dates et délais) : date de publication et date limite de réception des offres.
- **Bron** (source) : le numéro de publication, le lien vers ted.europa.eu et la mention « © Europese Unie » (© Union européenne).

Une section sans contenu est omise. Volontairement non repris : les personnes de contact, les adresses électroniques et les numéros de téléphone.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur doit seulement activer la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à TED (l'Office des publications de l'UE). N'y mettez pas de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les avis portent sur des marchés d'organisations, et TrevantAI ne demande aucune coordonnée de contact. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces documents, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données de TED sont librement réutilisables, y compris à des fins commerciales, moyennant mention de la source (décision 2011/833/UE de la Commission européenne). Avec le document, TrevantAI conserve la mention « © Europese Unie, https://ted.europa.eu » (© Union européenne).

Bon à savoir

- Un avis existe souvent en plusieurs langues. TrevantAI prend le texte néerlandais s'il existe, sinon l'anglais, sinon la première langue disponible. Les libellés du document sont en néerlandais.
- Un rectificatif paraît dans TED sous la forme d'un avis distinct avec son propre numéro de publication. Recherchez donc aussi les avis ultérieurs concernant le même marché.
- Le document reproduit l'avis tel que TED le fournissait au moment de la récupération ; la date de récupération est enregistrée. Pour l'avis complet avec toutes les parties du formulaire, utilisez **Voir à la source**.
- Si un avis figure déjà dans vos sources, vous voyez **Déjà dans les sources**. Sous **Voir** figurent la source, le numéro de publication, le lien, la date de publication, la date de récupération et la requête (**Trouvé avec**).

🚫 Connexion à la source Listes de sanctions (UE, R.-U., É.-U.)

Les listes de sanctions officielles de l'UE, du Royaume-Uni et des États-Unis sur cet ordinateur : rechercher un nom sans qu'il quitte l'ordinateur et ajouter une inscription sous forme d'instantané.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Listes de sanctions officielles de l'UE (décision 2011/833/UE), du Royaume-Uni (Open Government Licence v3.0) et des États-Unis (domaine public) : réutilisation libre avec mention de la source) · Données personnelles: possibles · Où: local (téléchargement)

Une **liste de sanctions** désigne des personnes, organisations, navires et aéronefs visés par des mesures d'un État, comme le gel des avoirs ou une interdiction de voyager. TrevantAI récupère trois listes officielles directement auprès des éditeurs et les conserve comme **bibliothèque de sources sur cet ordinateur** :

- **UE** : la liste consolidée des sanctions financières de la Commission européenne (FSF).
- **R.-U.** : la UK Sanctions List du Foreign, Commonwealth & Development Office (depuis le 28 janvier 2026, la seule liste britannique ; la liste de l'OFSI n'est plus mise à jour).
- **É.-U.** : la liste SDN de l'OFAC (U.S. Department of the Treasury).

À quoi sert cette source ?

- Entreprises et finance : vérifier, lors de la vigilance à l'égard de la clientèle (KYC) ou de la conformité, si un nom figure sur une liste de sanctions.
- Juridique : consigner quelle mesure s'applique, depuis quand et en vertu de quel programme ou régime.
- Journalisme : vérifier si une personne, une entreprise ou un navire est sanctionné, et par qui.
- Administration et politiques publiques : comparer les régimes de sanctions de différents pays.

Rechercher

- **Nom** (obligatoire) : le nom d'une personne, d'une organisation ou d'un navire. Majuscules et accents sont sans importance (*Muller* trouve *Müller*). Le début d'un mot fonctionne aussi (*Müll*), une partie d'un nom (*idorov*), un nom sans espaces ni apostrophe (*alqaida*) et un numéro de référence de la liste (par exemple *EU.27.28* ou *QDi.001*). TrevantAI cherche dans tous les noms et alias, y compris dans l'écriture d'origine (par exemple cyrillique ou arabe) lorsque la source la fournit.
- **Liste** (choix) : UE, R.-U. ou É.-U. Laissez vide pour chercher dans les trois.
- **Type** (choix) : personnes, organisations ou navires.

Il n'y a **pas de « correspondance » automatique**. Vous obtenez une liste de **résultats possibles**, chacun indiquant comment le nom correspond : mêmes mots, début de mots, partie d'un nom, ou nom de sonorité proche (par exemple *Mohamed* et *Muhammad*). Chaque résultat indique aussi le type, le programme, la date de naissance et la nationalité. Une personne évalue s'il s'agit de la même personne ou organisation.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément est un **instantané** d'une inscription, avec la date de la liste. Chaque section porte le fil d'Ariane dans son titre :

- **Inscription** : nom, type, liste, référence, programme ou régime, inscrit depuis et dernière modification.
- **Noms** : tous les noms et alias, avec leur fiabilité selon la source.
- **Données personnelles** ou **Données** : date et lieu de naissance, nationalité, fonction ; pour les organisations et navires, des numéros d'immatriculation comme le numéro OMI.
- **Adresses** : uniquement localité, région et pays.

- **Remarques** et **Source** : l'explication de l'éditeur, la date et le SHA-256 du fichier, et le lien vers la liste actuelle.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources** ; les listes sont alors installées (environ 80 Mo à télécharger). Si la bibliothèque a plus d'un jour, **Mettre à jour** s'affiche.

Confidentialité

La recherche s'effectue **uniquement sur cet ordinateur** : le nom recherché, souvent celui d'un client, n'est transmis nulle part. Seule la récupération des listes elles-mêmes utilise Internet. Les listes contiennent des noms de personnes et des données sensibles ; les éléments sont donc traités par défaut uniquement par l'IA locale. TrevantAI ne reprend **aucun numéro de passeport ni d'autre document** des personnes, ni rue, numéro, téléphone ou adresse électronique.

Licence et mention de la source

Les trois listes sont librement réutilisables avec mention de la source : UE selon la décision 2011/833/UE, R.-U. sous Open Government Licence v3.0, É.-U. œuvre du gouvernement américain (domaine public). La liste du Conseil de sécurité de l'ONU ne fait pas partie de cette source : elle n'a pas de licence ouverte et constitue une source distincte, **Liste de sanctions de l'ONU (Conseil de sécurité)**, que l'administrateur peut activer séparément. L'UE et le Royaume-Uni reprennent les inscriptions de l'ONU, avec la référence ONU ; vous les trouvez donc aussi ici. Chaque élément indique l'éditeur et la date de la liste.

Bon à savoir

- Un instantané n'est pas l'état actuel. Vérifiez la liste auprès de la source avant de prendre une décision.
- Une même personne peut figurer sur plusieurs listes ; avec une référence ONU, l'élément indique où.
- Si la récupération d'une liste échoue, la version précédente est conservée ; l'élément le signale.
- La liste de l'OFAC n'indique pas de date d'inscription.
- Cette bibliothèque n'est pas un système de filtrage complet. Pour les PPE et d'autres listes, il existe la connexion OpenSanctions.

UN Connexion à la source Liste de sanctions de l'ONU (Conseil de sécurité)

La liste de sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU sur cet ordinateur : rechercher un nom sans qu'il quitte l'ordinateur. Pas de licence ouverte ; les éléments restent au sein de votre organisation.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Selon les conditions de l'ONU : pas de licence ouverte ; usage au sein de votre organisation uniquement, ne pas rediffuser) · Données personnelles: possibles · Où: local (téléchargement)

Le **Conseil de sécurité de l'ONU** impose des sanctions à des personnes et organisations, par exemple en lien avec Al-Qaida, l'EIIL, les Taliban ou la Corée du Nord. Tous les noms figurent ensemble dans la **Consolidated United Nations Security Council Sanctions List**. Tous les États membres doivent appliquer ces mesures. TrevantAI récupère la liste directement auprès de l'ONU et la conserve comme **bibliothèque de sources sur cet ordinateur**, avec les listes de la source **Listes de sanctions (UE, R.-U., É.-U.)**.

À quoi sert cette source ?

- Entreprises et finance : vérifier, lors de la vigilance à l'égard de la clientèle (KYC) ou de la conformité, si un nom figure sur la liste de l'ONU.
- Juridique : consigner sous quel régime de sanctions de l'ONU une personne est inscrite et depuis quand.
- Journalisme : vérifier si une personne ou une organisation a été sanctionnée par le Conseil de sécurité.
- Administration et politiques publiques : comparer la liste de l'ONU avec celles de l'UE, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Pourquoi une source distincte ? L'UE et le Royaume-Uni reprennent les inscriptions de l'ONU, avec la référence ONU. Pour la plupart des vérifications, la source **Listes de sanctions** suffit donc. Cette source s'adresse à ceux qui veulent consulter la liste de l'ONU elle-même.

Rechercher

- **Nom** (obligatoire) : le nom d'une personne ou d'une organisation. Majuscules et accents sont sans importance. Le début d'un mot fonctionne aussi, une partie d'un nom, un nom sans espaces ni apostrophe (*alqaida*) et une référence ONU (par exemple *QDi.001*). TrevantAI cherche dans tous les noms et alias, y compris dans l'écriture d'origine (par exemple arabe) lorsque l'ONU la fournit.
- **Type** (choix) : personnes ou organisations.

Il n'y a **pas de « correspondance » automatique**. Vous obtenez des **résultats possibles**, chacun indiquant comment le nom correspond : mêmes mots, début de mots, partie d'un nom ou nom de sonorité proche. Une personne évalue, à l'aide de la date de naissance, de la nationalité et des autres données, s'il s'agit de la même personne ou organisation.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément est un **instantané** d'une inscription, avec la date de la liste :

- **Inscription** : nom, type, référence ONU, régime de sanctions, inscrit depuis et dernière modification.
- **Noms** : tous les noms et alias, avec leur fiabilité selon l'ONU.
- **Données personnelles** ou **Données** : date et lieu de naissance, nationalité, fonction ou titre.
- **Adresses** : uniquement localité, région et pays.
- **Remarques** et **Source** : l'explication de l'ONU, la date et le SHA-256 du fichier et le lien vers la liste actuelle.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources** et confirme les conditions. La liste de l'ONU est alors ajoutée à la bibliothèque de sources. Si cette source est désactivée, TrevantAI ne récupère pas la liste de l'ONU, et elle disparaît de la bibliothèque lors de la mise à jour suivante. Les éléments déjà ajoutés sont conservés.

Confidentialité

La recherche s'effectue **uniquement sur cet ordinateur** : le nom recherché n'est transmis nulle part. La liste contient des noms de personnes et des données sensibles ; les éléments sont donc traités par défaut uniquement par l'IA locale. TrevantAI ne reprend **aucun numéro de passeport ni d'autre document** des personnes, ni rue ni numéro.

Licence et mention de la source

L'ONU publie la liste pour permettre le respect des sanctions, mais la liste n'a **pas de licence ouverte**. Les conditions générales d'utilisation d'un.org n'autorisent qu'un usage personnel et non commercial, sans droit de revendre ou de rediffuser les données ni d'en créer des œuvres dérivées. En confirmant les conditions, votre organisation assume elle-même la responsabilité de l'utilisation. Les éléments de cette source sont réservés à un **usage au sein de votre organisation** : ils sont exclus par défaut lors d'un partage ou d'une exportation vers l'extérieur.

Bon à savoir

- Un instantané n'est pas l'état actuel. Vérifiez la liste auprès de l'ONU avant de prendre une décision.
- Avec une référence ONU, l'élément indique si la même inscription figure aussi chez l'UE ou le Royaume-Uni.
- Si la récupération échoue, la version précédente est conservée ; l'élément le signale.
- Si la liste a plus d'un jour, **Mettre à jour** s'affiche.

🛡️ Connexion à la source OpenSanctions (sanctions et PPE)

Une collection internationale de listes de sanctions et de personnes politiquement exposées : rechercher une personne ou une organisation et ajouter noms, fonctions, sanctions et listes sources sous forme d'instantané. Avec votre propre clé et licence.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Selon votre propre accord avec la source (Selon la licence du client avec OpenSanctions (données CC BY-NC 4.0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

OpenSanctions est une collection internationale de plus de deux cents listes : listes de sanctions d'États et d'organisations internationales, listes de **personnes politiquement exposées (PPE)** et de leurs proches, et d'autres listes d'intérêt, comme les personnes recherchées et les exclusions des marchés publics. OpenSanctions regroupe les inscriptions par personne ou organisation, pour que vous voyiez en un seul endroit sur quelles listes figure quelqu'un. TrevantAI utilise l'API d'OpenSanctions.

À quoi sert cette source ?

- Entreprises et finance : vérifier, lors de la vigilance à l'égard de la clientèle (KYC) ou de la conformité, si une personne est une PPE ou figure sur une liste de sanctions, y compris hors UE, ONU, Royaume-Uni et États-Unis.
- Juridique : consigner quelles sanctions s'appliquent, de quelle autorité et depuis quand.
- Journalisme : retracer les fonctions d'un responsable politique ou les sanctions visant une entreprise ou un navire.
- Administration et politiques publiques : voir quels pays ont sanctionné la même personne ou organisation.

Rechercher

- **Nom** (obligatoire) : le nom d'une personne, d'une organisation, d'une entreprise ou d'un navire.
- **Collection** (choix) : vide pour tout ; ou sanctions uniquement, ou PPE uniquement.
- **Type** (choix) : personnes, organisations, entreprises ou navires.
- **Pays** (facultatif) : un code de pays à deux lettres, par exemple *RU* ou *NL*.

Choisissez **Rechercher**. Chaque résultat indique le type, les thèmes (par exemple *sur une liste de sanctions* ou *personne politiquement exposée*), la date de naissance, les pays, une fonction et le nombre de listes sources. Vous obtenez 20 résultats à la fois. Il n'y a **pas de « correspondance » automatique** : les résultats sont des **résultats possibles**, que vous évaluez vous-même à l'aide de la date de naissance, de la nationalité et des autres données.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément s'intitule « Nom (OpenSanctions id) » et constitue un **instantané** avec la date de récupération :

- **Données** : noms et alias, type, thèmes, date et lieu de naissance, nationalité ; pour les organisations et navires, aussi des numéros d'immatriculation comme le numéro OMI ou le LEI.
- **Fonctions** : pour les PPE, les fonctions avec pays, début et fin.
- **Sanctions** : pour chaque sanction, l'autorité, le programme, la période, les mesures, le motif et la liste source.
- **Remarques** et **Source** : l'explication, les listes à partir desquelles l'inscription a été constituée et le lien vers OpenSanctions.

Clé

Votre organisation a besoin de **sa propre clé**. La manière de la demander et de la saisir est décrite dans **Clé pour OpenSanctions**. L'administrateur confirme les conditions lors de l'activation.

Confidentialité

Le terme recherché est transmis **à OpenSanctions**, avec la clé de votre organisation. Si vous préférez chercher sans qu'un nom quitte l'ordinateur, utilisez la connexion **Listes de sanctions**, qui recherche localement. Les éléments contiennent des noms de personnes et des données sensibles ; ils sont donc traités par défaut uniquement par l'IA locale. TrevantAI ne reprend **ni adresses, ni numéros d'identité** (comme les numéros de passeport), ni coordonnées des personnes.

Licence et mention de la source

Les données d'OpenSanctions sont sous **CC BY-NC 4.0** : libres pour un usage non commercial, avec mention de la source. Pour un usage professionnel, votre organisation a besoin de **sa propre licence** OpenSanctions (ou de l'API payante). Votre organisation s'en charge elle-même ; TrevantAI ne fournit ni données ni licence. Pour chaque élément, TrevantAI conserve la mention « Source : OpenSanctions ».

Bon à savoir

- Un instantané n'est pas l'état actuel. Vérifiez l'inscription chez OpenSanctions et dans la liste source officielle avant de prendre une décision.
- OpenSanctions regroupe des inscriptions issues de listes différentes. Une erreur de regroupement est possible ; en cas de doute, consultez la liste source.
- Chaque recherche et chaque élément récupéré comptent dans l'utilisation de votre clé.
- Si OpenSanctions demande de patienter, réessayez un peu plus tard.

Science

🎓 OpenAlex (publications scientifiques)

Un catalogue ouvert de plus de 250 millions de publications scientifiques ; vous ajoutez la description et le résumé, avec un lien vers le texte intégral.

> Clé: facultative · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Descriptions libres d'utilisation ; les résumés peuvent être protégés par le droit d'auteur) · Données personnelles: non · Où: à la source

OpenAlex est un catalogue ouvert de publications scientifiques du monde entier, tenu à jour par l'organisation à but non lucratif OurResearch. Il contient plus de 250 millions d'articles, de livres et de thèses, avec les auteurs, la revue, l'année, le DOI, les sujets, le nombre de citations et souvent le résumé.

À quoi sert cette source ?

- Science et politiques publiques : dresser l'état de la recherche sur un sujet, par exemple les PFAS dans les estuaires.
- Journalisme : vérifier si une affirmation d'un communiqué de presse repose sur des recherches publiées, et combien de fois elles ont été citées.
- Juridique : retrouver la littérature qu'un expert cite dans un rapport.
- Entreprises : rassembler des recherches sur une technologie ou un marché.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **OpenAlex (publications scientifiques)**.

- **Mots-clés ou identifiant** (obligatoire) : par exemple *PFAS estuary*. Toutes les langues sont possibles, mais la plupart des publications sont en anglais ; les termes techniques anglais donnent généralement plus de résultats. Un identifiant OpenAlex (W suivi de chiffres, comme W2741809807) ou un lien qui en contient un (openalex.org/W…) donne exactement cette publication. Cette source ne reconnaît pas les DOI ; recherchez-les dans Crossref.
- **À partir de l'année** et **Jusqu'à l'année** : l'année de publication, en quatre chiffres. L'un des deux suffit aussi.
- **Accès** : **Libre accès uniquement** n'affiche que les publications librement lisibles.
- **Langue de la publication** : l'une des sept langues de TrevantAI.

Choisissez **Rechercher**. OpenAlex recherche notamment dans les titres et les résumés. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec les premiers auteurs, la revue, l'année, le libre accès et le DOI ; **Plus de résultats** permet de continuer, jusqu'à 10 000 au maximum. Trop de résultats ? Ajoutez un mot ou réduisez la période. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque publication devient une source avec les sections suivantes (dans le document, les titres sont en néerlandais) :

- **Description** (*Beschrijving*) : titre, auteurs, paru dans, volume et pages, date, type, DOI, identifiant, nombre de citations et lien de libre accès ;
- **Résumé** (*Samenvatting*), si OpenAlex en dispose ;
- **Sujets** (*Onderwerpen*) : sujets et mots-clés d'OpenAlex ;
- **Source** (*Bron*) : la mention de la source.

Chaque section commence par un fil d'Ariane (*titre › Samenvatting*). TrevantAI ne récupère pas le texte intégral ; il se trouve chez l'éditeur ou derrière le lien de libre accès. Sous **Voir** figurent l'identifiant, le lien (le DOI), la date de récupération, la requête et la licence. Le document est un **instantané** : le nombre de citations peut augmenter par la suite.

Clé

Pas nécessaire. Sans clé, une limite quotidienne s'applique ; avec une clé gratuite propre à votre organisation, elle est dix fois plus élevée. TrevantAI est fourni sans clés. L'administrateur saisit la clé dans **Administration > Connexions aux sources** ; la manière de la demander est expliquée dans le Centre d'aide, sous *Clé pour OpenAlex (facultative)*.

Confidentialité

La requête est envoyée à OpenAlex (OurResearch), avec l'adresse de contact de TrevantAI, jamais celle d'un utilisateur. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les noms d'auteurs sont des données bibliographiques publiques ; par défaut, une IA externe peut donc aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données d'OpenAlex sont libres d'utilisation (CC0). Les résumés proviennent des éditeurs et peuvent être protégés par le droit d'auteur : la citation est permise, mais une reprise intégrale dans une publication peut nécessiter une autorisation. TrevantAI conserve avec le document **Bron: OpenAlex** (Source : OpenAlex). Dans vos travaux, citez aussi la publication elle-même.

Bon à savoir

- Toutes les publications n'ont pas de résumé ; cela dépend de la source.
- Le nombre de citations est celui d'OpenAlex ; d'autres bases en indiquent parfois un autre.
- Si la limite est atteinte, TrevantAI indique que la source demande de patienter.
- Déjà ajouté ? Vous voyez alors **Déjà dans les sources**, avec **Voir**.
- Grâce à l'identifiant W… et au DOI, il reste possible de retrouver quelle publication a été utilisée.

Enrichissement Unpaywall : si l'enrichissement **Unpaywall** est activé dans **Administration > Connexions aux sources**, TrevantAI lors de l'ajout cherche via le DOI une version ouverte légale. Si sa licence autorise aussi la réutilisation commerciale, le texte intégral est ajouté, page par page ; sinon, **Source** indique pourquoi. Voir Unpaywall.

📚 Crossref (publications avec DOI)

Les descriptions que les éditeurs enregistrent auprès de Crossref pour les publications dotées d'un DOI ; pratique pour retrouver exactement un article, un livre ou un rapport par son DOI.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Descriptions libres d'utilisation ; les résumés peuvent être protégés par le droit d'auteur) · Données personnelles: non · Où: à la source

Crossref est l'organisation auprès de laquelle les éditeurs enregistrent les DOI de leurs publications. Chaque DOI est accompagné d'une description fournie par l'éditeur lui-même : titre, auteurs, revue ou livre, année, éditeur et parfois le résumé. Elle couvre des articles de revues, des livres et chapitres, des communications de conférences, des rapports et des thèses d'éditeurs du monde entier.

À quoi sert cette source ?

- Science : parcourir une bibliographie et enregistrer chaque référence comme source avec les bonnes données.
- Juridique : retrouver exactement la publication citée avec un DOI dans un rapport ou un acte de procédure.
- Pouvoirs publics et politiques : vérifier chez quel éditeur et en quelle année une étude a paru.
- Journalisme : vérifier qu'un article cité existe vraiment et qui en sont les auteurs.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **Crossref (publications avec DOI)**.

- **Mots-clés ou DOI** (obligatoire) : des mots du titre, des noms d'auteurs ou la revue, par exemple *PFAS estuary sediment*. Ou un DOI, comme 10.1038/nature12373, également sous forme de lien (https://doi.org/10....) ou au milieu d'un texte. Avec un DOI, vous obtenez exactement cette publication.
- **À partir de l'année** et **Jusqu'à l'année** : l'année de publication, en quatre chiffres. L'un des deux suffit aussi.
- **Type de publication** : Article de revue, Chapitre de livre, Livre, Communication de conférence, Rapport ou Thèse.

Choisissez **Rechercher**. Crossref recherche dans les descriptions (titre, auteurs, revue), pas dans le texte intégral. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec les premiers auteurs, la revue, la date et le DOI ; **Plus de résultats** permet de continuer, jusqu'à 10 000 au maximum. TrevantAI écarte les documents complémentaires, les évaluations par les pairs, les subventions et les jeux de données ; une page peut donc afficher moins de 20 résultats. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque publication devient une source avec les sections suivantes (dans le document, les titres sont en néerlandais) :

- **Description** (*Beschrijving*) : titre et sous-titre, auteurs, paru dans, volume, numéro et pages, date, éditeur, type, DOI, nombre de citations selon Crossref, sujets et licence de la publication, si l'éditeur l'indique ;
- **Résumé** (*Samenvatting*), si l'éditeur en fournit un ;
- **Source** (*Bron*) : la mention de la source.

Chaque section commence par un fil d'Ariane (*titre › Beschrijving*). TrevantAI ne récupère pas le texte intégral ; il se trouve chez l'éditeur, via le DOI. Sous **Voir** figurent l'identifiant (le DOI), le lien, la date de récupération, la requête et la licence. Le document est un **instantané** de la description.

Clé

Aucune clé nécessaire.

Confidentialité

La requête est envoyée à Crossref, avec l'adresse de contact de TrevantAI, jamais celle d'un utilisateur. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Crossref contient des descriptions de publications ; les noms d'auteurs sont des données bibliographiques publiques. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les descriptions de Crossref sont libres d'utilisation. Les résumés peuvent être protégés par le droit d'auteur : la citation est permise, mais une reprise intégrale dans une publication peut nécessiter l'autorisation de l'éditeur. Si l'éditeur indique une licence pour la publication, elle figure dans la description. TrevantAI conserve avec le document **Bron: Crossref** (Source : Crossref). Dans vos travaux, citez la publication elle-même, avec son DOI.

Bon à savoir

- Le degré de complétude d'une description dépend de l'éditeur ; loin de toutes les publications ont un résumé.
- Le nombre de citations ne compte que les références connues de Crossref.
- Déjà ajouté ? Vous voyez alors **Déjà dans les sources**, avec **Voir**.
- Si vous recherchez surtout par sujet, OpenAlex fournit souvent plus de résumés ; Crossref excelle à retrouver une publication exactement par son DOI.
- Le DOI est un identifiant permanent : il reste toujours possible de retrouver quelle publication a été utilisée.

Enrichissement Unpaywall : si l'enrichissement **Unpaywall** est activé dans **Administration > Connexions aux sources**, TrevantAI lors de l'ajout cherche via le DOI une version ouverte légale. Si sa licence autorise aussi la réutilisation commerciale, le texte intégral est ajouté, page par page ; sinon, **Source** indique pourquoi. Voir Unpaywall.

arXiv (prépublications)

Le serveur ouvert de prépublications de la Cornell University pour la physique, les mathématiques, l'informatique et les domaines voisins ; vous ajoutez la description et le résumé d'un article.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

arXiv est le serveur ouvert de prépublications de la Cornell University. Les chercheurs y déposent leurs articles, souvent avant leur parution dans une revue. Il couvre la physique, les mathématiques, l'informatique, la biologie et la finance quantitatives, la statistique, l'économie et le génie électrique. TrevantAI ajoute la description et le résumé, avec un lien vers le texte intégral.

À quoi sert cette source ?

- Science : suivre les derniers articles de votre domaine, par exemple sur les graph neural networks.
- Entreprises et technologie : vérifier ce qui a récemment été publié sur une technique, comme les modèles de langage ou le stockage par batteries.
- Journalisme : retrouver un article dont parle l'actualité et voir s'il a déjà paru dans une revue.
- Finance : rassembler des recherches sur les modèles de risque ou le comportement des marchés (finance quantitative).

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **arXiv (prépublications)**.

- **Mots-clés ou identifiant** (obligatoire) : des mots-clés en anglais, par exemple *graph neural networks*. Tous les mots doivent figurer ; « des mots entre guillemets » sont recherchés comme expression. Si vous connaissez le langage de requête d'arXiv, vous pouvez aussi l'utiliser (p. ex. *ti:*, *au:*, *abs:* ou AND, OR, ANDNOT). Vous pouvez également saisir un identifiant, comme 2401.01234 ou hep-th/9901001, avec ou sans *arXiv:* devant, ou coller un lien (arxiv.org/abs/…, /pdf/… ou /html/…). Vous obtenez alors exactement cet article.
- **Domaine** : Informatique, Mathématiques, Physique, Biologie quantitative, Finance quantitative, Statistique, Économie ou Génie électrique et science des systèmes. La physique comprend aussi, entre autres, l'astrophysique, la matière condensée, la physique des particules et nucléaire et la physique quantique.
- **Ordre** : **Les plus pertinents** (par défaut) ou **Les plus récents**.

Choisissez **Rechercher**. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec les premiers auteurs, la catégorie principale, l'année et l'identifiant ; **Plus de résultats** permet de continuer, jusqu'à 30 000 au maximum. arXiv demande au plus une requête toutes les trois secondes ; TrevantAI attend donc brièvement à chaque fois, et la recherche ou l'ajout prend parfois quelques secondes. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque article devient une source avec les sections suivantes (dans le document, les titres sont en néerlandais) :

- **Description** (*Beschrijving*) : titre, auteurs, identifiant, version, catégorie principale et catégories, dates de la première et de la présente version, DOI, référence de revue et commentaire des auteurs (p. ex. nombre de pages) ;
- **Résumé** (*Samenvatting*) ;
- **Liens** (*Links*) : la page du résumé et le DOI ;
- **Source** (*Bron*) : la mention de la source.

Chaque section commence par un fil d'Ariane (*titre › Samenvatting*). TrevantAI récupère toujours la version la plus récente ; le numéro de version figure dans la description. Le PDF n'est pas récupéré, car la licence du texte intégral varie selon l'article. Les affiliations des auteurs ne sont pas reprises. Le document est un **instantané** : les auteurs peuvent déposer plus tard une nouvelle version.

Clé

Aucune clé nécessaire.

Confidentialité

La requête est envoyée à arXiv (Cornell University). Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. arXiv contient des articles scientifiques ; les noms d'auteurs sont des données bibliographiques publiques. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les descriptions et résumés d'arXiv sont libres d'utilisation (CC0). Le texte intégral relève de la licence choisie par les auteurs ; elle figure sur la page du résumé. TrevantAI conserve avec le document **Bron: arXiv.org** (Source : arXiv.org). Dans vos travaux, citez l'article lui-même, avec son identifiant et sa version.

Bon à savoir

- arXiv demande trois secondes entre deux requêtes ; la recherche et la récupération prennent donc chacune quelques secondes.
- arXiv contient des prépublications : tous les articles ne sont pas évalués par les pairs. Vérifiez sous *Verschenen in* (paru dans) s'il existe une version publiée dans une revue.
- La recherche fonctionne le mieux en anglais.
- Déjà ajouté ? Vous voyez alors **Déjà dans les sources**, avec **Voir**.
- Si arXiv refuse la requête, vérifiez l'écriture des préfixes et de AND/OR.
- Grâce à l'identifiant et à la version, il reste possible de retrouver quel texte a été utilisé.

EU OpenAIRE (recherche ouverte européenne)

Le graphe de connaissances ouvert européen de la recherche : publications, jeux de données et logiciels avec leurs projets et financeurs ; vous ajoutez la description et le résumé, et pouvez suivre les nouveaux travaux.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Libre d'utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

OpenAIRE est le graphe de connaissances ouvert européen de la recherche, créé avec le soutien de la Commission européenne. Il contient des publications, des jeux de données, des logiciels et d'autres produits de recherche issus de milliers de dépôts, de revues et de registres, avec leurs projets et financeurs. TrevantAI ajoute la description et le résumé.

À quoi sert cette source ?

- Science : rassembler des publications et des jeux de données sur un sujet, y compris issus de dépôts que d'autres bases ignorent.
- Administration et politique : vérifier ce qu'a produit un projet européen (par exemple d'Horizon 2020).
- Subventions et fonds : suivre les travaux qu'un financeur a rendus possibles, comme la Commission européenne ou NWO.
- Entreprises : trouver de la recherche ouverte et des logiciels dans un domaine.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **OpenAIRE (recherche ouverte européenne)**.

- **Mots-clés ou identifiant** (obligatoire) : des mots-clés, le plus souvent en anglais, par exemple *open science policy*. Vous pouvez aussi saisir un DOI (10.…), un identifiant OpenAIRE ou un lien d'explore.openaire.eu ; vous obtenez alors exactement ce document.
- **Type** : publication, jeu de données, logiciel ou autres produits de recherche.
- **Accès** : **Libre accès uniquement** n'affiche que les documents librement lisibles.
- **Pays (code)** : le pays des organisations concernées, en code à deux lettres (NL, BE, DE).
- **Financeur** : le nom court d'un financeur, par exemple EC (Commission européenne) ou NWO.
- **Publié à partir du** et **Publié jusqu'au** : la date de publication.

Choisissez **Rechercher**. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec les premiers auteurs, la revue ou l'éditeur, l'année, l'existence d'un libre accès et le DOI ; **Plus de résultats** permet de continuer, jusqu'à 10 000. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque document devient une source avec :

- **Description** : titre, auteurs, paru dans, éditeur, date, type, DOI, identifiant, langue, pays, libre accès, licence, les projets avec leurs financeurs et les emplacements (dépôt ou éditeur, avec licence et lien) ;
- **Résumé**, s'il existe ;
- **Source** : la mention de la source, la licence du document et ce qui a été repris ou non.

OpenAIRE ne fournit pas le texte intégral. Si l'enrichissement **Unpaywall** est activé, TrevantAI cherche une version ouverte légale et la reprend si la licence le permet (voir Unpaywall). Si un document compte un très grand nombre d'auteurs, de projets ou d'emplacements, la **Description** indique que la liste a été tronquée. Le document est un **instantané**.

Suivre

Avec **Suivre…** à côté de **Rechercher**, vous créez un abonnement : TrevantAI demande alors à heures fixes ce qui vient de paraître, avec les mêmes filtres (type, accès, pays, financeur et mots ; tous sont transmis à OpenAIRE). Nouveau signifie ici : avec une **date de publication** à partir de la ronde précédente. OpenAIRE ne permet pas de demander ce qui a été *ajouté* depuis un moment donné : ce qu'OpenAIRE n'intègre que plus tard avec une date de publication plus ancienne n'arrive donc pas. Ce qui doit encore paraître arrive le jour de sa parution. Pour une même date de publication, TrevantAI peut parcourir au plus 10 000 éléments ;

s'il y en a plus (pour les publications dont seule l'année est connue, OpenAIRE met la date au 1er janvier), TrevantAI ignore le reste de ce jour et passe au jour suivant. Dans ce cas, restreignez l'abonnement, par exemple avec des mots ou un pays. Plus d'informations dans Suivre des sources.

Clé

Aucune clé nécessaire. Sans clé, OpenAIRE autorise environ 60 requêtes par heure ; TrevantAI garde donc les résultats de recherche un moment, pour que l'ajout après une recherche ne coûte pas de requête supplémentaire. Si la limite est atteinte, TrevantAI signale que la source demande de patienter.

Confidentialité

La requête est envoyée à OpenAIRE. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Les noms d'auteurs sont des données bibliographiques publiques ; c'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données d'OpenAIRE sont librement réutilisables avec mention de la source (CC BY) : citez OpenAIRE comme source. Les résumés proviennent des auteurs ou de l'éditeur et peuvent être protégés par le droit d'auteur. La licence de chaque document figure dans la **Description** et sous **Source**. TrevantAI conserve avec le document **Bron: OpenAIRE Graph**. Dans vos travaux, citez aussi le document lui-même.

Bon à savoir

- OpenAIRE fusionne les notices en double ; un document peut donc avoir plusieurs emplacements.
- Les pays et les financeurs sont parfois déduits par OpenAIRE et pas toujours complets.
- Déjà ajouté ? Il est alors indiqué **Déjà dans les sources**, avec **Voir**.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.

📖 Unpaywall (versions ouvertes d'articles)

Un enrichissement : pour les articles d'OpenAlex, de Crossref, d'Europe PMC et d'OpenAIRE, TrevantAI cherche via Unpaywall une version ouverte légale et reprend le texte intégral si la licence le permet.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Unpaywall est un service d'OurResearch, les créateurs d'OpenAlex, qui sait pour chaque article s'il existe une version ouverte légale : chez l'éditeur ou dans un dépôt, par exemple d'une université, et de quelle version il s'agit. Dans TrevantAI, Unpaywall est un **enrichissement** : pas une source à interroger en soi, mais un complément à d'autres sources.

À quoi sert cet enrichissement ?

- Science et enseignement : disposer tout de suite du texte intégral d'un article d'OpenAlex ou de Crossref, s'il est légalement disponible en libre accès.
- Administration et politique : interroger en entier des articles issus de projets européens (via OpenAIRE).

- Médecine : trouver malgré tout un manuscrit ouvert pour un article d'Europe PMC sans texte ouvert.

Fonctionnement

Unpaywall n'apparaît ni dans **Sources publiques** ni dans les profils de sources. Si l'enrichissement est activé dans **Administration > Connexions aux sources**, TrevantAI demande à Unpaywall, à partir du DOI, s'il existe une version ouverte lors de l'ajout d'un article d'**OpenAlex**, de **Crossref**, d'**Europe PMC** (seulement si aucun texte intégral n'y a été repris) ou d'**OpenAIRE**. Cela vaut aussi pour les documents qu'un abonnement ajoute directement.

Ce que vous obtenez

- Si la licence de la version ouverte autorise aussi la réutilisation commerciale (CC0, CC BY, CC BY-SA, CC BY-ND ou domaine public), TrevantAI récupère le PDF et ajoute le texte page par page (*titre › Texte intégral › Page 3*), jusqu'à 60 pages ; au-delà, la **Description** le signale.
- La section **Source** indique l'emplacement, la version (publiée, manuscrit accepté ou soumise) et la licence.
- Sinon, le document reste tel quel, avec dans **Source** une phrase expliquant pourquoi, par exemple : pas de version ouverte, ou une licence qui ne le permet pas.

Une licence qui n'autorise que l'usage non commercial (NC) ne compte que si l'installation est utilisée à des fins non commerciales (**Paramètres > Général**) ; le document reçoit alors cette mention. Avec une licence sans œuvres dérivées (ND), une traduction ou un résumé par IA ne peut pas être partagé hors de l'organisation.

Adresse e-mail

Unpaywall demande à chaque requête l'adresse e-mail de la personne qui interroge. L'administrateur saisit dans **Administration > Connexions aux sources**, sous **Unpaywall (versions ouvertes d'articles)**, l'adresse e-mail de l'organisation (et non celle de TrevantAI) et active l'enrichissement. Avec **Tester**, TrevantAI vérifie l'adresse par une requête d'essai. Sans adresse e-mail, l'enrichissement ne fait rien.

Confidentialité

Seuls le DOI de l'article et l'adresse e-mail de l'organisation sont envoyés à Unpaywall : aucune requête, aucun titre et aucun nom d'utilisateur. Le PDF provient du site indiqué par Unpaywall, avec la même protection que pour les pages web. Un document garde le réglage d'IA de la source dont il provient.

Licence et mention de la source

Les données d'Unpaywall sont libres d'utilisation (CC0). Le texte récupéré relève de la licence de la version ouverte ; elle figure avec chaque document dans **Source**. Dans vos travaux, citez l'article lui-même, de préférence la version publiée.

Bon à savoir

- Unpaywall ne connaît que les DOI de Crossref ; pour d'autres DOI (par exemple de DataCite, pour des jeux de données), il ne trouve rien.
- Si TrevantAI reprend le texte intégral, il conserve avec le document la licence de cette version ouverte (et non celle de la description) et une mention de la source avec l'emplacement. Avec CC BY-SA, le document est : libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions.

- S’il existe plusieurs versions ouvertes, une version sous licence libre passe avant une version sous licence NC, même si cette dernière est la version publiée.
- Si Unpaywall refuse l’adresse e-mail, la Source du document le signale et l’administrateur le voit parmi les pannes des sources. Le document n’est ensuite pas enrichi de nouveau automatiquement.
- Un manuscrit accepté peut différer sur des détails de la version publiée.
- Un PDF sans couche de texte (un scan) n’est pas lu ; **Source** le signale alors.
- Cette connexion n’a pas encore été vérifiée auprès de la vraie source.

Santé et médecine

🧪 ClinicalTrials.gov (études cliniques)

Le registre des études cliniques de la U.S. National Library of Medicine ; vous ajoutez le protocole, les critères d'inclusion et les critères de jugement d'une étude.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: non · Où: à la source

ClinicalTrials.gov est le registre des études cliniques de la U.S. National Library of Medicine (NLM). Il contient des études du monde entier : ce qui est étudié, pour quelle pathologie, avec quel médicament ou quelle autre intervention, qui peut participer, ce qui est mesuré et l'état d'avancement de l'étude. TrevantAI ajoute cette description d'une étude comme source.

À quoi sert cette source ?

- Médical : vérifier quelles études sont en cours pour une pathologie, par exemple l'asthme, et lesquelles recrutent encore.
- Entreprises et finance : suivre le portefeuille de recherche d'un laboratoire pharmaceutique (quels produits, à quelle section).
- Journalisme : vérifier si une étude a été enregistrée, qui en est le promoteur et quels critères de jugement ont été déclarés.
- Juridique et politiques publiques : consigner le protocole et les critères d'inclusion d'une étude pour un avis ou un dossier.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **ClinicalTrials.gov (études cliniques)**. Remplissez au moins l'un des trois champs de texte, en anglais :

- **Mots-clés ou identifiant** : des mots-clés libres, par exemple *semaglutide obesity*. Ou seulement un identifiant (NCT suivi de huit chiffres, comme NCT01234567) ou un lien vers l'étude ; vous obtenez alors exactement cette étude. Si le numéro figure parmi d'autres mots, une recherche normale est effectuée.
- **Pathologie** : par exemple *asthma*.
- **Intervention (p. ex. médicament)** : par exemple *metformin*.
- **Statut de l'étude** : Recrutement en cours, Recrutement pas encore ouvert, Active, recrutement terminé, Terminée, Arrêtée prématurément, Retirée ou Suspendue.

Si vous remplissez plusieurs champs, les études doivent répondre à tous. Choisissez **Rechercher**. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec l'identifiant, le statut, le type d'étude, la section, les pathologies et le promoteur ; **Plus de résultats** permet de continuer. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque étude devient une source avec les sections suivantes (dans le document, les titres sont en néerlandais) :

- **Résumé** (*Samenvatting*) : titre et titre officiel, identifiant, statut, pathologies, promoteur, début, fin (prévue ou réelle), dernière mise à jour à la source et le résumé court ;
- **Description** (*Beschrijving*) : la description détaillée ;
- **Protocole et interventions** (*Opzet en interventies*) : type d'étude, section et interventions ;
- **Critères d'inclusion** (*Deelnamecriteria*) : sexe, âge minimum et maximum et les critères d'inclusion et d'exclusion ;
- **Critères de jugement** (*Uitkomstmaten*) : critères principaux et secondaires, avec leur délai ;
- **Résultats** (*Resultaten*) : seulement l'existence de résultats, avec les titres des critères de jugement ; pas les chiffres eux-mêmes ;
- **Source** (*Bron*) : mention de la source, lien et date de traitement.

Chaque section commence par un fil d'Ariane (*titre › Deelnamecriteria*). Les personnes de contact, les investigateurs et les sites sont délibérément **non** repris. Le document est un **instantané** ; la date à la source est la date de début.

Clé

Aucune clé nécessaire.

Confidentialité

La requête est envoyée à ClinicalTrials.gov (NLM). Veuillez ne pas saisir de noms de clients ou de patients, de diagnostics de personnes ni d'autres données confidentielles. Le registre contient les coordonnées des investigateurs, mais TrevantAI ne les reprend pas ; ce qui reste ne contient pas de données personnelles. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les données proviennent du gouvernement fédéral américain et ne sont pas protégées par le droit d'auteur aux États-Unis. Les conditions de ClinicalTrials.gov demandent une mention de la source et la date de traitement des données ; les deux figurent dans la section Source. TrevantAI conserve avec le document **Bron: ClinicalTrials.gov (U.S. National Library of Medicine)**.

Bon à savoir

- Les valeurs comme le statut, le type d'étude et la section figurent dans le document telles que la source les fournit, en anglais (p. ex. RECRUITING, PHASE2).
- Pour consulter les résultats eux-mêmes, ouvrez l'étude avec **Voir à la source**.
- Un enregistrement ne dit rien de la qualité ni du résultat d'une étude.
- Si TrevantAI indique qu'une page ne peut pas être demandée directement, relancez la recherche et parcourez depuis le début.
- Grâce au numéro NCT et à la date de traitement, il reste possible de retrouver quelle version a été utilisée.

Europe PMC (littérature biomédicale)

La base européenne de littérature biomédicale et des sciences de la vie ; vous ajoutez la description et le résumé, et le texte intégral pour le libre accès sous licence libre.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Descriptions libres d'utilisation ; les résumés peuvent être protégés par le droit d'auteur) · Données personnelles: non · Où: à la source

Europe PMC est la base européenne de littérature biomédicale et des sciences de la vie, gérée par l'EMBL-EBI (l'Institut européen de bio-informatique). Elle contient les références de PubMed/MEDLINE, les articles de PubMed Central et des prépublications. Pour de nombreux articles, le texte intégral est disponible en libre accès. TrevantAI ajoute la description et le résumé, ainsi que le texte intégral si la licence le permet.

À quoi sert cette source ?

- Médecine et science : rassembler la littérature sur un sujet, par exemple la résistance aux antimicrobiens dans les eaux usées, et interroger les articles ouverts dans leur intégralité.
- Pouvoirs publics et politiques : trouver des éléments à l'appui d'un avis sur la santé publique ou l'environnement.
- Juridique : trouver de la littérature médicale pour une affaire de dommage corporel ou une procédure disciplinaire.
- Entreprises : suivre les recherches sur un médicament, un dispositif médical ou un nutriment.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **Europe PMC (littérature biomédicale)**.

- **Mots-clés ou identifiant** (obligatoire) : des mots-clés, le plus souvent en anglais, par exemple *antimicrobial resistance*. Les mots sont transmis tels quels à Europe PMC ; le langage de requête d'Europe PMC (comme AND, OR et "expressions") fonctionne donc aussi. Vous pouvez aussi saisir un seul identifiant : un PMID (comme 12345678), un PMCID (PMC1234567), un DOI (10.... ou DOI:10....), un identifiant avec sa source (MED:12345678, PMC:PMC1234567, PPR:... pour les prépublications) ou un lien d'Europe PMC, de PubMed ou de PMC. Vous obtenez alors exactement cet article.
- **Accès** : **Libre accès uniquement** n'affiche que les articles librement lisibles.
- **À partir de l'année** et **Jusqu'à l'année** : l'année de publication, en quatre chiffres. L'un des deux suffit aussi.

Choisissez **Rechercher**. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec les premiers auteurs, la revue, l'année, l'existence d'un libre accès et le DOI ; **Plus de résultats** permet de continuer. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque article devient une source avec (dans le document, les titres fixes sont en néerlandais) :

- **Description** (*Beschrijving*) : titre, auteurs, paru dans, année, première publication, DOI, PMID, PMCID, lien, licence et existence d'un libre accès ;
- **Résumé** (*Samenvatting*), s'il existe ;

- en libre accès avec une licence qui autorise aussi l'usage commercial (CC0, CC BY, CC BY-SA ou CC BY-ND) : le **texte intégral**, par titre de l'article, avec fil d'Ariane (*titre › Methods › Statistical analysis*). Les tableaux deviennent des lignes avec " | " entre les cellules ; la bibliographie et les notes de bas de page sont omises ;
- **Source** (*Bron*) : la licence de l'article et la raison pour laquelle le texte intégral a été repris ou non.

Avec une licence non commerciale (NC) ou sans libre accès, TrevantAI ne reprend que la description et le résumé ; le texte intégral se lit alors à la source. Le document est un **instantané**.

Clé

Aucune clé nécessaire.

Confidentialité

La requête est envoyée à Europe PMC (EMBL-EBI). Veuillez ne pas saisir de noms de clients ou de patients ni d'autres données confidentielles. Europe PMC contient des publications, aucune donnée de patients ou de personnes de contact ; les noms d'auteurs sont des données bibliographiques publiques. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les descriptions sont libres d'utilisation. Les résumés et les textes intégraux relèvent du droit d'auteur des auteurs ou de l'éditeur, sauf si la licence de l'article en dispose autrement. Sous CC BY, vous pouvez réutiliser le texte en citant les auteurs ; la licence figure avec chaque document. TrevantAI conserve avec le document **Bron: Europe PMC** (Source : Europe PMC). Dans vos travaux, citez l'article lui-même.

Bon à savoir

- La reprise du texte intégral dépend de la licence de l'article, pas du choix sous **Accès**.
- Si un article n'a ni résumé ni texte ouvert, TrevantAI indique qu'il n'a pas de texte lisible.
- Si TrevantAI indique qu'une page ne peut pas être demandée directement, relancez la recherche et parcourez depuis le début.
- Déjà ajouté ? Vous voyez alors **Déjà dans les sources**, avec **Voir**.
- Grâce au PMID, au PMCID ou au DOI, il reste possible de retrouver quel article a été utilisé.

Enrichissement Unpaywall : si l'enrichissement **Unpaywall** est activé dans **Administration > Connexions aux sources**, TrevantAI pour un article dont Europe PMC ne fournit pas le texte intégral (ou seulement sous une licence qui ne le permet pas) cherche via le DOI une version ouverte légale. Si sa licence autorise aussi la réutilisation commerciale, le texte intégral est ajouté, page par page ; sinon, **Source** indique pourquoi. Voir Unpaywall.

📖 PubMed (littérature médicale)

La base de littérature biomédicale de la U.S. National Library of Medicine ; vous ajoutez la description, le résumé et les termes MeSH d'une publication.

> Clé: facultative · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Descriptions libres d'utilisation ; les résumés peuvent être protégés par le droit d'auteur) · Données personnelles: non · Où: à la source

PubMed est la base de littérature biomédicale de la U.S. National Library of Medicine (NLM), avec plus de 37 millions de références d'articles de revues médicales et des sciences de la vie (MEDLINE et au-delà). Chaque publication comporte une description, souvent un résumé, et des termes MeSH : les mots-clés contrôlés avec lesquels la NLM indexe chaque article. TrevantAI récupère les données via les E-utilities du NCBI et les ajoute comme source.

À quoi sert cette source ?

- Médecine et soins : rassembler la littérature sur un traitement, par exemple *asthma budesonide*, pour une recommandation ou un second avis.
- Science : rechercher avec des termes MeSH pour une revue systématique.
- Juridique : trouver des publications médicales pour une affaire de dommage corporel ou un litige sur un traitement.
- Pouvoirs publics et journalisme : vérifier ce que l'on sait des effets d'une substance sur la santé.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **PubMed (littérature médicale)**.

- **Mots-clés ou identifiant** (obligatoire) : des mots-clés en anglais, par exemple *asthma budesonide*. La syntaxe de recherche de PubMed est aussi admise, par exemple *asthma[mh]* pour un terme MeSH, *smith j[au]* pour un auteur, ainsi que AND, OR et NOT. Vous pouvez aussi saisir un PMID (un numéro d'au moins cinq chiffres, éventuellement précédé de *PMID:*) ou coller un lien vers pubmed.ncbi.nlm.nih.gov ; vous obtenez alors exactement cette publication.
- **À partir de l'année** et **Jusqu'à l'année** : l'année de publication, en quatre chiffres. L'un des deux suffit aussi.

Choisissez **Rechercher**. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec les premiers auteurs, la revue, la date, le DOI et le PMID ; **Plus de résultats** permet de continuer, jusqu'aux 10 000 premiers. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque publication devient une source avec les sections suivantes (dans le document, les titres fixes sont en néerlandais) :

- **Description** (*Beschrijving*) : titre, auteurs, paru dans, volume, numéro et pages, date, type de publication, PMID, DOI, PMCID et lien vers PubMed ;
- **Résumé** (*Samenvatting*) : pour un résumé structuré, une section par partie, avec fil d'Ariane (*titre › Samenvatting › Methods*) ;
- **Sujets** (*Onderwerpen*) : les termes MeSH (avec qualificatifs) et les mots-clés des auteurs ;
- **Source** (*Bron*) : la mention de la source et l'endroit où se trouve le texte intégral.

TrevantAI ne récupère pas ici le texte intégral ; il se trouve chez l'éditeur ou, en libre accès, dans PubMed Central (le PMCID est indiqué). Le document est un **instantané**.

Clé

Pas nécessaire. Sans clé, le NCBI autorise au plus 3 requêtes par seconde ; avec une clé gratuite propre à votre organisation, 10. TrevantAI respecte cette limite. TrevantAI est fourni sans clés. L'administrateur saisit la clé dans **Administration > Connexions aux sources** ; la manière de la demander est expliquée dans le Centre d'aide, sous *Clé pour PubMed (facultative)*.

Confidentialité

La requête est envoyée au NCBI (NLM), avec le nom TrevantAI et l'adresse de contact de TrevantAI, jamais celle d'un utilisateur. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ou de patients ni d'autres données confidentielles. PubMed contient des descriptions de publications, aucune donnée de patients ; les noms d'auteurs sont des données bibliographiques publiques. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les descriptions de la NLM sont libres d'utilisation. Les résumés relèvent du droit d'auteur des auteurs ou de l'éditeur : la citation est permise, mais une reprise intégrale dans une publication peut nécessiter une autorisation. La NLM demande la mention que TrevantAI conserve avec le document : **Bron: PubMed, courtesy of the U.S. National Library of Medicine**.

Bon à savoir

- Toutes les publications n'ont pas de résumé ; la description l'indique alors.
- Recherchez plutôt une courte suite de chiffres (jusqu'à quatre) comme un mot ; TrevantAI ne la traite pas comme un PMID.
- Si PubMed refuse la requête, vérifiez la syntaxe (parenthèses, guillemets).
- Si la limite est atteinte, TrevantAI indique que PubMed demande de patienter un instant. Si TrevantAI indique que PubMed refuse la clé, l'administrateur doit vérifier la clé.
- Grâce au PMID, il reste possible de retrouver quelle publication a été utilisée.

🌍 Observatoire mondial de la santé de l'OMS

Statistiques sanitaires de l'OMS par pays et par région, comme l'espérance de vie, la mortalité et la vaccination : recherchez un indicateur, choisissez le pays et les années, et ajoutez les chiffres sous forme d'instantané. Utilisation selon les conditions de l'OMS.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Selon les conditions de l'OMS pour les jeux de données : à des fins de santé publique, avec mention de la source ; ni vente ni promotion commerciale) · Données personnelles: non · Où: à la source

L'**Observatoire mondial de la santé** (Global Health Observatory, GHO) est la base de données de statistiques sanitaires de l'**Organisation mondiale de la santé (OMS)**. Il contient plus de deux mille **indicateurs**, comme l'espérance de vie, la mortalité infantile, les causes de décès, la couverture vaccinale ou le tabagisme, par pays, par région de l'OMS et pour le monde. TrevantAI utilise le service OData officiel du GHO.

À quoi sert cette source ?

- Médical et clinique : comparer les chiffres d'une maladie ou d'un facteur de risque aux Pays-Bas avec ceux d'autres pays.
- Administration et politiques publiques : étayer des objectifs de santé par des chiffres comparables au niveau international.
- Recherche : citer une série sur plusieurs années et pays, avec les bornes de l'estimation.
- Journalisme : vérifier une affirmation sur la santé dans le monde.

Rechercher

- **Mots-clés (en anglais) ou code de l'indicateur** (obligatoire) : des mots anglais du nom, par exemple *life expectancy* ou *measles immunization*. Chaque mot doit figurer dans le nom. Vous pouvez aussi saisir un code comme *WHOSIS_000001*.
- **Pays ou zone** : par exemple les Pays-Bas, la Belgique ou *Monde (total)*. Laissez vide pour tous les pays et régions.
- **À partir de l'année** et **Jusqu'à l'année** : par exemple *2010* et *2024*. Laissez vide pour toutes les années.

Le pays et les années s'appliquent à l'élément ajouté. Chaque résultat indique le code et votre sélection. Les noms courts figurent en premier. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément est un **instantané** avec la date de consultation. Il s'intitule *nom de l'indicateur (code)* et comporte les parties suivantes, chacune avec le fil d'Ariane dans l'en-tête :

- **Beschrijving** (description) : la requête (zone et années), la date de la dernière mise à jour par l'OMS et le nombre de valeurs.
- **Gegevens (deel 1, 2, …)** (données, partie 1, 2, …) : un tableau avec la zone, la période, la ventilation de l'indicateur (par exemple sexe ou tranche d'âge), la valeur et, le cas échéant, une remarque de l'OMS. Une valeur comme *81.4 [81-81.8]* est l'estimation, avec entre crochets les bornes inférieure et supérieure.
- **Bron** (source) : la mention de la source et les conditions.

Un élément contient au maximum **20 000 valeurs**. Si la sélection est plus grande, la description indique que l'élément a été tronqué. Choisissez alors un pays ou moins d'années.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. Des conditions s'appliquent toutefois, voir ci-dessous. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources** et confirme alors les conditions.

Confidentialité

La requête est envoyée à l'OMS. N'utilisez pas de noms de clients ni d'autres informations confidentielles dans la requête. Le GHO ne contient que des chiffres agrégés par pays ou par région, sans données personnelles. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces éléments, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

L'OMS met ses jeux de données à disposition selon ses propres **conditions applicables aux jeux de données**. Vous pouvez utiliser, reproduire et adapter les données gratuitement à des **fins de santé publique**. Interdit : utiliser les données pour ou dans le cadre de la promotion d'une entreprise commerciale, et les vendre ou les transmettre en dehors de cet usage. Citez la source : OMS, nom du jeu de données, année, date de consultation et pays ayant fourni les données. Ne laissez pas entendre que l'OMS soutient votre usage. L'administrateur confirme ces conditions lors de l'activation de la connexion. Il appartient à votre organisation d'apprécier si son utilisation s'y inscrit ; TrevantAI ne bloque pas la source en cas d'usage commercial. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Bron: WHO, Global Health Observatory" (Source : OMS, Observatoire mondial de la santé).

Bon à savoir

- L'OMS a annoncé le remplacement de ce service par un nouveau. Tant que celui-ci n'est pas publiquement disponible, TrevantAI utilise le service actuel. Si la recherche cesse soudain de fonctionner, signalez-le ; la connexion devra alors être adaptée.
- Les noms des indicateurs sont en anglais. Recherchez avec des mots anglais.
- Tous les indicateurs n'ont pas de chiffres pour chaque pays et chaque année. Si aucune valeur n'apparaît, choisissez un autre pays ou laissez les années vides.
- Depuis fin octobre 2026, le service de l'OMS ne renvoie plus que des erreurs (constaté le 4 novembre 2026). L'adresse de son successeur n'est pas encore connue ; tant que la connexion n'est pas adaptée, cette source ne fonctionne pas.
- Sous **Voir**, vous voyez la source, le code, le lien, la date de consultation et la requête (**Trouvé avec**).

💊 EMA (Agence européenne des médicaments)

Médicaments, pénuries, DHPC et saisines de l'Agence européenne des médicaments, issus des fichiers de données officiels ; pour un médicament, aussi les informations sur le produit (RCP et notice) dans la langue de l'écran. Peut aussi être suivi.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Réutilisation autorisée, y compris commerciale, avec mention de l'EMA comme source dans chaque copie (sauf contenus de tiers)) · Données personnelles: non · Où: à la source

L'**Agence européenne des médicaments (EMA)** évalue et surveille les médicaments dans l'Union européenne. TrevantAI utilise les **fichiers de données** officiels du site de l'EMA, mis à jour deux fois par jour : médicaments autorisés par la procédure centralisée (EPAR), pénuries, communications aux professionnels de santé (DHPC) et procédures de saisine (referrals). Pour un médicament, TrevantAI récupère aussi les **informations sur le produit** : le résumé des caractéristiques du produit (RCP), l'étiquetage et la notice.

À quoi sert cette source ?

- Médical et pharmaceutique : consulter les indications, la posologie ou les mises en garde d'un médicament dans les informations officielles européennes sur le produit.
- Pharmacie et achats : vérifier s'il y a une pénurie et s'il existe des alternatives.
- Administration et politique : suivre les procédures de sécurité (saisines) et les communications aux professionnels de santé.
- Science et journalisme : établir quand un médicament a été autorisé, suspendu ou retiré.

Rechercher

- **Nom, substance active ou identifiant** (obligatoire, sauf si vous saisissez un domaine thérapeutique) : le nom d'un médicament, une substance active ou un code ATC, en anglais comme l'EMA les écrit, par exemple *inclisiran*. Tous les mots doivent figurer ; majuscules et accents ne comptent pas. Vous pouvez aussi saisir un numéro de produit (*EMEA/H/C/005333*) ou un lien vers une page de l'EMA.
- **Type** : médicament (EPAR), pénurie, communication aux professionnels de santé (DHPC) ou procédure de saisine. Vide : tous les types.
- **Statut** : par exemple autorisé, retiré ou expiré, suspendu, en cours ou terminé. Tous les statuts ne conviennent pas à tous les types : une pénurie est en cours, résolue, ou le médicament a été arrêté.
- **Domaine thérapeutique (en anglais)** : des mots du domaine (MeSH), par exemple *Hypercholesterolemia*.

TrevantAI cherche lui-même dans les fichiers ; la recherche n'est pas envoyée à l'EMA. Les noms qui commencent par vos mots-clés figurent en tête, puis ce qui a été mis à jour le plus récemment. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet d'en voir davantage.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément comporte ces parties, chacune avec le fil d'Ariane dans son titre :

- **Beschrijving** (description) : les données du fichier, comme le statut, la substance active, le domaine thérapeutique, le code ATC, le titulaire de l'autorisation, les particularités (par exemple médicament orphelin ou surveillance supplémentaire) et les dates importantes.
- **Therapeutische indicatie** (pour un médicament) : ce pour quoi le médicament est autorisé.
- **Productinformatie** (pour un médicament) : le PDF avec RCP, étiquetage et notice, page par page. Dans la langue de l'écran si l'EMA la propose, sinon en anglais ; la description indique la langue reprise.
- **Bron** (source) : la mention de la source et ce qui est repris ou non.

Les informations sur le produit comptent au plus **200 pages** et 600 000 caractères. Si elles sont plus longues, la description indique que l'élément a été tronqué ; le PDF complet est disponible auprès de l'EMA. Pour une pénurie, une DHPC ou une saisine, l'élément se compose des données du fichier ; la lettre et les documents de la procédure figurent sur la page de l'EMA.

Suivre

Suivre… crée un abonnement : TrevantAI récupère les fichiers à heures fixes et place dans *Nouvellement reçus* ce qui a été publié ou mis à jour depuis la fois précédente (selon les dates des fichiers, par jour). Filtres : **Type**, **Statut**, **Domaine thérapeutique (en anglais)**, **Uniquement les nouvelles publications** (pas les mises à jour de pages existantes) et **Mots** (dans le nom et la description). TrevantAI vérifie lui-même les filtres ; rien n'est envoyé à l'EMA. Si la page d'un élément que vous avez déjà a été mise à jour, TrevantAI le signale pour cet élément. Voir Suivre des sources avec un abonnement.

Clé

Pas nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La recherche et les filtres restent dans TrevantAI ; seules les demandes des fichiers et du PDF vont à l'EMA. Les fichiers contiennent des médicaments, des entreprises et des procédures, pas de données personnelles. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces éléments, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA dans le cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Selon la politique de réutilisation de l'EMA (*Legal notice*), les documents et les données peuvent être reproduits et diffusés en tout ou en partie, **y compris à des fins commerciales**, à condition que l'EMA soit mentionnée comme source dans chaque copie. Cela ne s'applique ni aux contenus de tiers ni au logo de l'EMA. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Bron: European Medicines Agency (EMA)" et le lien vers la page.

Bon à savoir

- Les données sont en anglais, telles que l'EMA les publie ; seules les informations sur le produit sont dans la langue de l'écran.
- Le fichier des médicaments ne contient que les médicaments **autorisés par la procédure centralisée** (via l'EMA). Les médicaments autorisés au niveau national figurent auprès de l'autorité nationale du médicament, aux Pays-Bas le CBG.
- TrevantAI conserve les fichiers six heures ; une modification à l'EMA est donc visible au plus tard six heures après.
- N'utilisez pas les informations sur le produit comme seule base pour des décisions de traitement ; consultez la version actuelle auprès de l'EMA.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- La première recherche récupère les listes de l'EMA (quelques mégaoctets) ; ensuite, la recherche est rapide.
- Sous **Voir**, vous trouvez la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

💉 openFDA (FDA des États-Unis)

Notices (labels), rappels de médicaments, de dispositifs et d'aliments, et synthèses des effets indésirables signalés (décomptes uniquement) de la FDA des États-Unis. Les rappels et les notices peuvent aussi être suivis.

> Clé: facultative · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

openFDA est le service de données ouvertes de la **Food and Drug Administration (FDA)** des États-Unis. TrevantAI utilise trois parties : les **notices (labels)** des médicaments aux États-Unis, les **rappels** de médicaments, de dispositifs médicaux et d'aliments (le rapport hebdomadaire Enforcement Report), et les signalements d'**effets indésirables** (FAERS), uniquement sous forme de synthèse de décomptes.

À quoi sert cette source ?

- Médical et pharmaceutique : consulter la notice américaine d'un médicament, par exemple le boxed warning ou les interactions.

- Qualité et achats : vérifier si un produit ou un lot a été rappelé, et pourquoi.
- Pharmacovigilance : voir quels effets indésirables ont été le plus souvent signalés pour un médicament.
- Journalisme et recherche : suivre les rappels d'une entreprise ou d'un groupe de produits.

Rechercher

- **Quoi** : notice (label), rappel de médicament, rappel de dispositif médical, rappel d'aliment ou effets indésirables (synthèse des décomptes). Vide : notices.
- **Mots-clés ou identifiant** : des mots anglais, par exemple *metformin* ; tous les mots doivent figurer. Vous pouvez aussi saisir un identifiant : le set ID d'une notice, un numéro de rappel comme *D-0123-2026* ou un lien DailyMed. Pour les effets indésirables : le nom générique ou commercial d'un médicament.
- **Classe (rappels)** : classe I (danger grave), II ou III (danger improbable).
- **À partir du** et **Jusqu'au** : pour les notices la date d'effet, pour les rappels la date dans l'Enforcement Report, pour les effets indésirables la date à laquelle la FDA a reçu le signalement. Pour les effets indésirables, la période est d'au moins 30 jours.

Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet d'en voir davantage. Pour les effets indésirables, il y a un seul résultat : la synthèse pour le médicament et la période.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. Chaque élément comporte une **Beschrijving** (description) et une **Bron** (source), avec entre les deux :

- Pour une **notice** : une section par partie, comme *Indications and usage*, *Warnings and cautions*, *Adverse reactions* et *Drug interactions*, dans l'ordre de la notice.
- Pour un **rappel** : le motif, le produit (lots, quantité, distribution) et, dans la description, la classe, le statut, l'entreprise, le lieu et les dates. TrevantAI omet l'adresse postale de l'entreprise.
- Pour les **effets indésirables** : un **instantané** avec la date de récupération : le nombre de signalements, dont combien graves, et un tableau des 100 réactions les plus signalées (termes MedDRA) avec le nombre de signalements. Les signalements individuels ne sont jamais récupérés. S'il y a moins de 10 signalements, il n'y a pas de synthèse ; une réaction avec moins de 5 signalements ne figure pas dans le tableau, et un nombre inférieur à 5 est indiqué « moins de 5 ». Ainsi, aucun signalement ne peut être rattaché à un seul patient.

Un signalement d'effet indésirable **ne prouve pas de lien de causalité** : selon la FDA, il n'est pas certain que le médicament ait causé la réaction, et les signalements ne disent rien de la fréquence d'une réaction. Cet avertissement figure dans chaque synthèse. Une notice compte au plus 400 000 caractères ; si elle est plus longue, la description indique qu'elle a été tronquée.

Suivre

Suivre… crée un abonnement aux rappels ou aux notices : TrevantAI demande à heures fixes ce qui s'est ajouté depuis la fois précédente (les rappels selon la date de l'Enforcement Report, les notices selon la date d'effet) et le place dans *Nouvellement reçus*. Filtres : **Quoi** (obligatoire ; après une recherche, il indique ce que vous avez cherché, et sans choix ou pour les effets indésirables : les notices, comme pour la recherche), **Classe (rappels)** et **Mots** ; ils sont inclus dans la demande à openFDA. Les effets indésirables ne peuvent pas être suivis : une synthèse de décomptes n'est pas un nouvel élément. Une date dans le futur à la source ne fait pas avancer le suivi. S'il y a plus de 25 000 éléments à la même date, TrevantAI ignore le reste de ce jour. Voir Suivre des sources avec un abonnement.

Clé

Pas nécessaire. Sans clé, openFDA autorise 240 requêtes par minute et 1 000 par jour (par adresse IP), avec une clé gratuite 240 par minute et 120 000 par jour. TrevantAI respecte la limite par minute. TrevantAI n'est pas livré avec des clés ; l'administrateur saisit sa propre clé dans **Administration > Connexions aux sources**. Une clé peut être demandée gratuitement sur open.fda.gov/apis/authentication.

Confidentialité

La recherche est envoyée à openFDA (api.fda.gov). Ne saisissez pas de noms de patients ni d'autres informations confidentielles. Les notices et les rappels concernent des produits et des entreprises ; pour les effets indésirables, TrevantAI ne reprend que des décomptes. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces éléments, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA dans le cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les données d'openFDA relèvent du **domaine public** (CC0) : vous pouvez les copier, les modifier et les diffuser, y compris à des fins commerciales. Exception : les données GMDN des dispositifs médicaux ; cette connexion ne les reprend pas. La FDA demande une mention de la source ; avec le document, TrevantAI conserve "Data provided by the U.S. Food and Drug Administration (openFDA)". Ne laissez pas entendre que la FDA soutient votre utilisation.

Bon à savoir

- Les données sont en anglais.
- openFDA est mis à jour environ chaque semaine. La date d'effet d'une notice est la date indiquée par le fabricant ; une notice peut n'apparaître que plus tard dans openFDA et n'est alors pas reçue par le suivi. Pour suivre des notices, DailyMed est plus fiable.
- Ne vous fiez pas uniquement à openFDA pour des décisions de soins ; la FDA le dit elle-même.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- Sous **Voir**, vous trouvez la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

📋 DailyMed (informations produit, États-Unis)

Les informations produit américaines actuelles (notices SPL) des médicaments via DailyMed de la NLM : recherche par nom ou fabricant, une section par partie de la notice. Les nouvelles notices et versions peuvent aussi être suivies.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Informations publiques des pouvoirs publics) · Données personnelles: non · Où: à la source

DailyMed est le service de la **U.S. National Library of Medicine (NLM)** qui contient les informations produit actuelles des médicaments aux États-Unis : les notices (Structured Product Labeling, SPL) que les fabricants soumettent à la FDA. TrevantAI utilise les services web officiels de DailyMed.

À quoi sert cette source ?

- Médical et pharmaceutique : consulter les informations produit américaines complètes d'un médicament, avec indications, posologie, mises en garde et effets indésirables.
- Comparer : placer les informations américaines à côté des informations européennes (EMA).
- Qualité et enregistrement : vérifier quelle version d'une notice s'applique et depuis quand.

Rechercher

- **Nom du médicament ou set ID** : le nom générique ou commercial (en anglais), par exemple *metformin*. Vous pouvez aussi saisir un set ID ou un lien DailyMed.
- **Fabricant** : le nom du fabricant ou du labeler, par exemple *Pfizer*.
- **Type** : sur ordonnance ou sans ordonnance.

Saisissez un nom, un fabricant ou les deux. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet d'en voir davantage. Chaque résultat indique le fabricant, la version et la date de publication.

Ce que vous obtenez

Cochez un résultat et choisissez **Ajouter aux sources**. L'élément est la version actuelle de la notice, avec ces parties, chacune avec le fil d'Ariane dans son titre :

- **Beschrijving** (description) : le titre, le type de document, le fabricant, la version, la date de cette version et le set ID.
- Une section par partie de la notice, avec le titre de la notice, par exemple *1 INDICATIONS AND USAGE* ou *2.1 Recommended Dosage* ; les sous-sections figurent dans le fil d'Ariane. Les tableaux et les listes sont repris sous forme de texte.
- **Bron** (source) : la mention de la source et ce qui est repris ou non.

Non repris : les données du produit (ingrédients et conditionnements sous forme de données), les Highlights (un résumé du même texte) et les images. Un élément compte au plus 500 sections et 800 000 caractères ; si la notice est plus longue, la description indique qu'elle a été tronquée.

Suivre

Suivre… crée un abonnement : TrevantAI demande à heures fixes, jour après jour, quelles notices DailyMed a publiées depuis la fois précédente (une nouvelle notice ou une nouvelle version) et les place dans *Nouvellement reçus*. Filtres : **Nom du médicament ou set ID**, **Fabricant** et **Type** (inclus dans la demande à DailyMed) et **Mots** (dans le titre et la description). Sans filtres, il y en a des centaines par jour. TrevantAI se base sur la date aux États-Unis, où DailyMed publie : un jour n'est clos qu'une fois terminé là-bas, afin que ce qui paraît encore le soir aux États-Unis ne soit pas perdu. Voir Suivre des sources avec un abonnement.

Clé

Pas nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**. TrevantAI attend un quart de seconde entre deux requêtes.

Confidentialité

La recherche est envoyée à DailyMed (NLM). Ne saisissez pas de noms de patients ni d'autres informations confidentielles. Les notices contiennent des informations sur les produits, pas de données de patients. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter ces éléments, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA dans le cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

DailyMed est un service du gouvernement des États-Unis ; les informations gouvernementales y sont libres de droits d'auteur. Les notices elles-mêmes ont été soumises à la FDA par les fabricants ; la FDA publie les mêmes notices via openFDA dans le domaine public. Vous pouvez donc **utiliser librement** les éléments, y compris à des fins commerciales, avec mention de la source. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Bron: DailyMed, U.S. National Library of Medicine".

Bon à savoir

- Les notices sont en anglais.
- Selon DailyMed, l'étiquetage en usage n'a pas toujours été vérifié par la FDA, et la NLM n'examine pas le contenu au préalable. La dernière version approuvée figure sur Drugs@FDA.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- Sous **Voir**, vous trouvez la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

Patrimoine et savoirs

🖼️ Europeana (patrimoine culturel européen)

Des descriptions de millions d'objets patrimoniaux de musées, d'archives et de bibliothèques d'Europe ; vous ajoutez la description avec l'auteur, la datation, les sujets et les droits.

> Clé: obligatoire (clé propre) · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Europeana est la plateforme européenne du patrimoine culturel. Des musées, archives et bibliothèques de toute l'Europe y fournissent les descriptions de leurs collections : des millions d'œuvres d'art, de photographies, d'estampes, de livres, de journaux, d'enregistrements sonores et filmés et d'objets 3D. Chaque objet comporte notamment un titre, un auteur, une datation, des sujets, l'institution et une déclaration de droits. TrevantAI ajoute la description d'un objet comme source ; les images et fichiers ne sont pas ajoutés.

À quoi sert cette source ?

- Patrimoine et histoire : rassembler des objets sur une personne, un lieu ou un événement provenant de collections de différents pays.
- Journalisme et communication : trouver des images et vérifier si elles sont librement réutilisables.
- Juridique : consigner le statut juridique d'une image ou d'un enregistrement, avec l'institution qui le gère.
- Enseignement et science : réunir des sources pour un cours, une exposition ou une recherche.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **Europeana (patrimoine culturel européen)**. Sans clé, aucune recherche n'est possible ; TrevantAI indique alors que l'administrateur doit saisir une clé (voir **Clé**).

- **Mots-clés ou lien** (obligatoire) : des mots-clés, par exemple un auteur, un lieu ou un sujet, comme *Vermeer*. Les descriptions sont rédigées dans de nombreuses langues ; recherchez au besoin aussi en anglais ou dans la langue du pays d'origine. Vous pouvez aussi coller un lien vers un seul objet, comme https://www.europeana.eu/nl/item/2021672/resource_document_mauritshuis_670, ou un identifiant Europeana (/2021672/...). Cet objet apparaît alors comme seul résultat ; si Europeana ne connaît pas l'objet, la liste reste vide.
- **Type d'objet** : Image, Texte, Son, Vidéo ou 3D.
- **Réutilisation** : Librement réutilisable, Réutilisation avec restrictions ou Uniquement avec autorisation.

Choisissez **Rechercher**. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec l'auteur, l'année, le type, l'institution et le pays ; **Plus de résultats** permet de continuer, jusqu'aux 1 000 premiers au maximum. Trop de résultats ? Choisissez un type d'objet ou ajoutez un mot. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque objet devient une source avec les sections suivantes (dans le document, les titres sont en néerlandais) :

- **Description** (*Beschrijving*) : titre, autres titres, type d'objet, matériau et format, langue et description de l'institution ;
- **Auteur et datation** (*Maker en datering*) : auteur, contributeurs, éditeur, datation et période ;
- **Sujets** (*Onderwerpen*) : sujets, lieu et couverture ;
- **Droits et provenance** (*Rechten en herkomst*) : la déclaration de droits avec une explication en langage simple, les droits selon l'institution, l'institution, le pays, la provenance, l'identifiant chez l'institution et le lien vers l'objet chez elle ;
- **Source** (*Bron*) : la mention de la source.

Chaque section commence par un fil d'Ariane (*titre › Maker en datering*). Lorsque des textes existent en plusieurs langues, TrevantAI privilégie le néerlandais, puis l'anglais. Le document est un **instantané** avec la date de récupération.

Clé

Obligatoire : une clé propre à votre organisation, une par installation. TrevantAI est fourni sans clés. Chez Europeana, choisissez une clé de projet (Project API key) ; une clé personnelle sert à faire des essais et a des limites plus basses. Europeana n'indique aucun coût. L'administrateur saisit la clé dans **Administration > Connexions aux sources** ; la manière de la demander est expliquée dans le Centre d'aide, sous *Clé pour l'API Europeana*.

Confidentialité

La requête est envoyée à Europeana ; la clé est transmise dans l'en-tête de la requête, pas dans le lien. Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Europeana contient des descriptions de patrimoine, publiées par les institutions elles-mêmes ; les noms des auteurs sont des informations publiques sur l'œuvre. C'est pourquoi, par défaut, une IA externe peut aussi traiter les documents si la politique d'IA autorise l'IA cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les descriptions (métadonnées) sont libres d'utilisation (CC0). L'objet lui-même relève de la déclaration de droits de l'institution, par exemple Public Domain Mark, CC BY ou In copyright ; elle figure avec chaque document, avec une explication. Pour utiliser une image, respectez cette déclaration. TrevantAI conserve avec le document **Bron: Europeana** (Source : Europeana), avec le nom de l'institution.

Bon à savoir

- Le niveau de détail d'une description varie fortement selon l'institution.
- TrevantAI ne récupère ni images, ni son, ni vidéo ; ouvrez l'objet avec **Voir à la source**.
- Si un objet n'a ni titre ni description, TrevantAI ne peut pas l'ajouter.
- Déjà ajouté ? Vous voyez alors **Déjà dans les sources**, avec **Voir**.
- Grâce à l'identifiant Europeana (/jeu de données/objet), il reste possible de retrouver quel objet a été utilisé.

📚 Wikipédia (encyclopédie)

Des articles de l'encyclopédie libre en sept langues ; vous ajoutez le texte par titre, avec la version de l'article, afin de pouvoir retrouver quel texte a été utilisé.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions (Utilisation libre avec attribution et partage dans les mêmes conditions (CC BY-SA 4.0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Wikipédia est l'encyclopédie libre de la communauté Wikimedia, rédigée par des bénévoles. TrevantAI peut récupérer des articles de Wikipédia en sept langues : néerlandais, anglais, allemand, français, espagnol, italien et portugais. L'article est ajouté comme source titre par titre, avec le numéro de la version récupérée.

À quoi sert cette source ?

- Pouvoirs publics et politiques : rassembler rapidement du contexte sur un sujet, une organisation ou une zone, par exemple l'Afsluitdijk.
- Journalisme : un premier aperçu d'un événement ou d'une personne, puis des recherches à partir des sources de l'article.
- Patrimoine et histoire : comparer des articles sur un lieu ou une période dans plusieurs langues.
- Entreprises et juridique : l'explication d'une notion, d'une technique ou d'une institution comme point de départ.

Rechercher

Dans **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **Wikipédia (encyclopédie)**.

- **Mots-clés ou lien** (obligatoire) : des mots-clés, par exemple *Afsluitdijk*. Vous pouvez aussi coller un lien vers un article, comme https://nl.wikipedia.org/wiki/Afsluitdijk (également la version mobile ou un lien avec ?curid=). Vous obtenez alors exactement cet article ; une redirection est suivie.
- **Langue de Wikipédia** : néerlandais, anglais, allemand, français, espagnol, italien ou portugais. Si vous ne choisissez pas de langue, TrevantAI recherche dans la Wikipédia néerlandaise. Pour un lien, c'est la langue du lien qui s'applique.

Choisissez **Rechercher**. Wikipédia recherche dans le texte des articles. Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec un extrait, le nombre de mots et la date de la dernière modification ; **Plus de résultats** permet de continuer. Seuls des articles sont trouvés, pas de pages de discussion ni d'utilisateur. Cochez ce que vous souhaitez (au maximum 20 à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque article devient une source : l'introduction, puis chaque titre de l'article comme section distincte, avec fil d'Ariane (*Afsluitdijk › Histoire › Construction*). Enfin, une section **Source** (*Bron*, les titres fixes sont en néerlandais) avec la langue, le numéro de version et la date de cette version, un lien permanent vers exactement cette version (?oldid=) et un lien vers l'historique de l'article, qui montre qui y a contribué. Les tableaux, infobox et listes composées uniquement de liens ne sont pas repris. Le document est un **instantané** : l'article peut changer ensuite, mais la version utilisée reste lisible grâce au lien permanent.

Clé

Aucune clé nécessaire. TrevantAI s'identifie auprès de Wikipédia avec un nom reconnaissable et l'adresse de contact de TrevantAI, comme le demande la Wikimedia Foundation.

Confidentialité

La requête est envoyée à Wikipédia (Wikimedia Foundation). Veuillez ne pas saisir de noms de clients ni d'autres données confidentielles. Wikipédia contient aussi des biographies de personnes vivantes. C'est pourquoi, par défaut, **seule l'IA locale** traite les documents de cette source. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents vont toujours à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Le texte relève de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 (CC BY-SA 4.0). Vous pouvez le réutiliser, y compris à des fins commerciales, à condition de mentionner la source et les contributeurs et de partager toute adaptation sous la même licence. TrevantAI conserve avec le document **Bron: Wikipedia, de vrije encyclopedie (bijdragers aan het artikel)** (Source : Wikipédia, l'encyclopédie libre, contributeurs de l'article), avec le lien vers la version.

Bon à savoir

- Wikipédia est rédigée par des bénévoles ; vérifiez les faits importants dans les sources citées par l'article.
- Un même titre peut correspondre, dans une autre langue, à un article différent, plus long ou plus court.
- Pour un article très long, vérifiez que le texte est complet ; le lien permanent permet de lire la version utilisée à la source.
- Déjà ajouté ? Vous voyez alors **Déjà dans les sources**, avec **Voir**.
- Grâce à la langue et au numéro de version, il reste possible de retrouver exactement quel texte a été utilisé.

Wikisource (textes historiques)

La bibliothèque libre de Wikimedia : Pères de l'Église, réformateurs, confessions de foi, Bibles anciennes et plus encore, en neuf langues ; une œuvre est récupérée avec ses sous-pages.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions (Utilisation libre avec attribution et partage dans les mêmes conditions (CC BY-SA 4.0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Wikisource est la bibliothèque libre de Wikimedia : des bénévoles y publient des textes libres d'utilisation, souvent accompagnés du scan de l'original. Pour la théologie, on y trouve notamment des Pères de l'Église, des réformateurs, des confessions de foi et des catéchismes dans leur langue d'origine ainsi que d'anciennes traductions de la Bible ; et aussi des lois, des lettres, des discours et de la littérature.

Langues

Néerlandais, anglais, allemand, français, espagnol, italien, portugais, latin et grec (y compris le grec ancien). Chaque langue est un Wikisource distinct avec ses propres textes : les écrits confessionnels allemands sont sur le Wikisource allemand, les Pères latins sur le latin. Choisissez donc la langue de l'original.

Recherche

Saisissez des mots-clés et choisissez la langue, ou collez un lien vers une page de Wikisource. La requête est envoyée à Wikisource ; n'y saisissez donc pas de données confidentielles.

Une œuvre avec sous-pages

Sur Wikisource, de nombreuses œuvres sont réparties en sous-pages, par exemple les dimanches d'un catéchisme ou les chapitres d'un livre. Si vous choisissez la page principale, les sous-pages sont récupérées avec elle, dans le bon ordre (au maximum 40, ou environ 500 000 caractères) ; le reste peut être ajouté séparément. Une sous-page peut aussi être choisie seule.

Ce qui arrive au texte

TrevantAI reprend le texte sans les en-têtes, la navigation, les numéros de page ni les appels de note de Wikisource. La version (numéro de révision) de chaque page est enregistrée ; la section *Bron* renvoie exactement à cette version.

Licence et confidentialité

Par élément : domaine public si la page l'indique ; une traduction faite par des bénévoles, ou une page sans mention de licence, comme CC BY-SA 4.0 (libre d'utilisation avec attribution et partage dans les mêmes conditions). Si la page ne porte qu'un modèle de domaine public américain (PD-US, *not renewed*), l'élément reçoit l'étiquette *Domaine public aux États-Unis seulement* : en Europe, le texte peut encore être protégé (70 ans après la mort de l'auteur ou du traducteur). Utilisez un tel élément au sein de l'organisation pour vos propres recherches, et ne le partagez pas à l'extérieur, ni sous forme de traduction ou de résumé. Pour une œuvre avec sous-pages, la licence la plus stricte s'applique. Aucune donnée personnelle : il s'agit de textes historiques.

Voir aussi : Confessions de foi et catéchismes · Sources théologiques : vue d'ensemble

🏛️ Registre des monuments nationaux néerlandais (RCE)

Le registre des monuments nationaux de l'Agence néerlandaise du patrimoine culturel : recherchez par numéro, nom, lieu ou rue et ajoutez la fiche du registre, avec la description motivée. Utilisation libre avec mention de la source (CC BY 4.0).

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Le **registre des monuments nationaux** contient tous les monuments protégés par l'État néerlandais : bâtiments, églises, moulins, ponts, jardins et sites. L'**Agence néerlandaise du patrimoine culturel (RCE)** tient le registre. TrevantAI utilise les **données liées** officielles de la RCE.

À quoi sert cette source ?

- Aménagement et permis : vérifier si un bâtiment est un monument national et pourquoi.
- Patrimoine et histoire : enregistrer la description d'un monument comme source.
- Immobilier et gestion : dresser la liste des monuments d'une rue ou d'une commune.

Recherche

- **Numéro du monument** : le numéro du monument national, par exemple *518611*. Un lien du registre fonctionne aussi.
- **Mots-clés** : un mot du nom ou de la description, par exemple *molen* (moulin) ou *boerderij* (ferme).
- **Localité ou commune** : la localité ou la commune, exactement comme elle s'appelle, par exemple *Utrecht*.
- **Rue** : (une partie du) nom de la rue, par exemple *Oudegracht*.

Remplissez au moins un champ ; plusieurs champs affinent la recherche. Les résultats sont triés par numéro de monument.
Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer.

Ce que vous obtenez

L'élément s'appelle *nom (monument national numéro)* et comporte ces parties :

- **Description** : numéro, nom, adresses, localité, commune, province, référence cadastrale (si la RCE la mentionne), statut juridique, nature du monument, fonction, type, période de construction, date d'inscription et lien vers le registre.
- **Description motivée** : le texte du registre ; pour un monument national, c'est la *description motivée* qui explique pourquoi le monument est protégé.
- **Source** : la mention de la source et la licence.

Une description très longue est coupée après 100 000 caractères ; la Description l'indique alors.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La recherche est envoyée à la RCE. Le registre décrit des bâtiments et des sites ; les propriétaires et coordonnées ne figurent pas dans les données ouvertes. Une IA externe peut donc aussi traiter ces éléments par défaut, si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA en nuage.

Licence et mention de la source

Les données sont sous **CC BY 4.0** : utilisation libre, y compris commerciale, avec mention de l'Agence néerlandaise du patrimoine culturel. TrevantAI ne reprend pas les images, qui ont leurs propres droits. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Bron: Rijksdienst voor het Cultureel Erfgoed (RCE), Rijksmonumentenregister".

Bon à savoir

- En cas de doute, c'est le registre lui-même qui fait foi (monumentenregister.cultureelerfgoed.nl).
- Cette source ne peut pas être suivie : les données ouvertes n'ont pas de date de modification par monument.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.

- Recherchez avec un **lieu**. Un monument n'a pas de nom propre ; le titre est sa fonction (par exemple *maison d'habitation*) avec l'adresse.
- Sous **Afficher**, vous voyez la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

🖼️ Rijksmuseum (collection)

Descriptions des œuvres et objets de la collection du Rijksmuseum : recherche par titre, auteur, type, datation ou numéro d'inventaire, et ajout de la description avec un lien vers l'image. Utilisation libre (CC0) ; peut aussi être suivie.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Le **Rijksmuseum** d'Amsterdam met les données de sa collection à disposition en accès libre via les **Rijksmuseum Data Services** (data.rijksmuseum.nl). Pour chaque objet figurent notamment le titre, le numéro d'inventaire, l'auteur, la datation, le type, le matériau, la technique, les dimensions et les textes du musée. TrevantAI utilise le service de recherche officiel (Search API) et récupère la description de chaque objet au format Linked Art.

À quoi sert cette source ?

- Patrimoine et histoire : rassembler les objets d'un auteur, d'une période ou sur un sujet.
- Enseignement et communication : consigner une œuvre avec la description du musée comme source.
- Journalisme : vérifier ce que le musée indique sur une œuvre, son auteur et sa provenance.
- Juridique : consigner la provenance d'un objet telle que le musée la décrit.

Rechercher

Sous **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **Rijksmuseum (collection)**. Remplissez au moins un champ ; tous les champs remplis doivent correspondre :

- **Titre**, **Auteur**, **Type d'objet**, **Matériau**, **Technique** et **Mots dans la description** : un ou plusieurs mots, par exemple *Nachtwacht*, *Rembrandt van Rijn*, *schilderij* ou *doek*. Les mots néerlandais donnent généralement plus de résultats que les mots anglais.
- **Datation** : une année, comme *1642*, ou des années avec des points d'interrogation, comme *16??* pour le dix-septième siècle.
- **Numéro d'inventaire ou lien** : un numéro, comme *SK-C-5*, ou un lien de id.rijksmuseum.nl ou du site de la collection. Cet objet apparaît alors comme seul résultat.
- **Ensemble** : une partie de la collection du musée, par exemple la peinture néerlandaise du dix-septième siècle.
- **Image** : **Uniquement avec image** n'affiche que les objets dont une image est disponible.

Vous obtenez 20 résultats à la fois, avec l'auteur, la datation et le numéro d'inventaire ; **Plus de résultats** permet de poursuivre. Cochez ce que vous souhaitez (20 au maximum à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque objet devient une source avec les sections :

- **Description** : titre, numéro d'inventaire, auteur(s), datation, type d'objet, matériau, technique, dimensions, le lien vers l'image (IIIF) et la description du musée ;
- **Inscriptions et marques** et **Provenance**, si le musée les indique ;
- **Source** : la mention de la source, la licence et ce qui est repris ou non.

Chaque section commence par un fil d'Ariane (*titre › Provenance*). Si les textes existent en néerlandais et en anglais, TrevantAI choisit la langue de votre écran ; pour une autre langue, l'anglais. L'image elle-même n'est pas récupérée ; le lien figure dans la Description. Le document est un **instantané** daté du jour de la récupération.

Suivre

Avec *Suivre…*, vous créez un abonnement aux objets nouveaux et modifiés : à intervalles fixes, TrevantAI demande au Rijksmuseum ce qui a été ajouté ou mis à jour depuis la dernière fois (via OAI-PMH). Filtres : *Ensemble* (une partie de la collection du musée) et *Mots* (dans le titre et le résumé). Les objets retirés par le musée sont signalés. Voir Suivre des sources avec un abonnement.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion sous **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au Rijksmuseum. Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres informations confidentielles. Les descriptions portent sur des œuvres et des objets et sont publiées par le musée lui-même ; les noms des auteurs sont des informations publiques sur l'œuvre. C'est pourquoi une IA externe peut aussi, par défaut, traiter ces documents si la politique d'IA de votre organisation autorise l'IA dans le cloud. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les données de collection du Rijksmuseum sont des données ouvertes, librement utilisables (CC0). Le musée demande toutefois de citer le Rijksmuseum comme source. Les images ont leur propre déclaration : la plupart sont dans le domaine public, certaines relèvent de CC BY 4.0 ou sont encore protégées. TrevantAI ne reprend que le lien vers l'image. Avec le document, TrevantAI conserve la mention **Bron: Rijksmuseum, Amsterdam**.

Bon à savoir

- Le service de recherche ne trouve que des objets du musée, pas les livres ni les documents d'archives de la bibliothèque du Rijksmuseum.
- Le niveau de détail d'une description varie d'un objet à l'autre.
- Déjà ajouté ? La mention **Déjà dans les sources** apparaît alors, avec **Afficher**.
- L'identifiant de l'objet (le numéro dans id.rijksmuseum.nl) permet de retrouver l'objet utilisé.

- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.

🎨 RKD (artistes et œuvres d'art)

Artistes de RKDartists et œuvres d'art de RKDimages du RKD – Institut néerlandais d'histoire de l'art : recherchez par nom, titre ou sujet et ajoutez la description. Utilisation libre avec mention de la source (ODC-BY).

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Utilisation libre avec mention de la source (Open Data Commons Attribution License, ODC-BY 1.0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Le **RKD – Institut néerlandais d'histoire de l'art** conserve la plus grande documentation d'histoire de l'art occidental. **RKDartists** décrit plus de deux cent mille artistes, ateliers et institutions ; **RKDimages** décrit des œuvres, surtout des peintures, dessins et estampes néerlandais. TrevantAI utilise les **données ouvertes liées** officielles du RKD.

À quoi sert cette source ?

- Histoire de l'art et musées : enregistrer les données d'un artiste ou d'une œuvre comme source.
- Recherche de provenance et commerce : vérifier l'attribution, la datation et la collection d'une œuvre.
- Enseignement et journalisme : rechercher le parcours et les lieux d'activité d'un artiste. Les maîtres et les élèves ne figurent pas dans les données ouvertes du RKD, seulement sur rkd.nl.

Recherche

- **Nom, titre ou sujet** : (une partie du) nom d'un artiste, par exemple *Judith Leyster* ; pour les œuvres, des mots du titre ou du sujet. Chaque mot doit figurer. Un lien ou identifiant du RKD (*artists/…*, *images/…*) fonctionne aussi.
- **Chercher dans** : vide ou *Artistes* pour RKDartists, *Œuvres d'art* pour RKDimages.
- **Auteur (pour les œuvres)** : (une partie du) nom de l'auteur, même sans titre.

Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer.

Ce que vous obtenez

Un **artiste** s'appelle *nom (RKDartists numéro)* et comporte les parties **Description** (noms, type, sexe, nationalité, naissance et décès avec lieu, qualifications et lieux d'activité avec période, lien vers la fiche), **Description par le RKD**, **Liens** (vers d'autres sources) et **Source**.
Une **œuvre d'art** s'appelle *titre (RKDimages numéro)* et comporte les parties **Description** (titre, numéros, type d'objet, auteur, datation, technique, matériau, dimensions, collection), **Iconographie**, **Commentaire** et **Source**. TrevantAI ne reprend ni images ni adresses.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La recherche est envoyée au RKD. RKDartists contient aussi des **artistes vivants**, avec date et lieu de naissance.
Les éléments de cette source ne vont donc par défaut qu'à l'IA locale. L'administrateur peut le modifier sous **Qui peut traiter les éléments de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Le RKD met les données à disposition sous la **Open Data Commons Attribution License (ODC-BY) 1.0** : utilisation libre, y compris commerciale, avec mention du RKD et de préférence un lien vers la fiche (*https://data.rkd.nl/artists/...*). Les images n'en font pas partie. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Bron: RKD – Nederlands Instituut voor Kunstgeschiedenis".

Bon à savoir

- Les attributions et datations peuvent changer ; le RKD les met à jour. Un élément ajouté est un instantané.
- Cette source ne peut pas être suivie : le RKD n'offre aucun moyen officiel de demander ce qui est nouveau ou modifié.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- Les œuvres se recherchent par leur **auteur** : le nom de l'artiste, de préférence complet (*Johannes Vermeer*). Les mots cherchent alors dans les titres néerlandais et anglais de ses œuvres.
- Une qualification comme *d'après Rembrandt* signifie une copie ou une imitation, pas une œuvre de Rembrandt lui-même.
- Une nouvelle recherche peut prendre quelques secondes ; la même recherche ensuite est plus rapide.
- Sous **Afficher**, vous voyez la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

🗄️ Nationaal Archief (inventaires d'archives)

Les inventaires des fonds du Nationaal Archief : recherche par numéro d'accès ou par mots du nom du fonds, et ajout de l'inventaire avec l'introduction et les numéros d'inventaire par rubrique. Utilisation libre (CC0) ; peut aussi être suivie.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Le **Nationaal Archief** (Archives nationales des Pays-Bas), à La Haye, conserve les archives de l'administration centrale ainsi que d'organisations et de personnes d'importance nationale. Chaque fonds a un **inventaire** : une description du fonds et une liste des documents (les numéros d'inventaire), classés en rubriques. Chaque inventaire a un **numéro d'accès** fixe, par exemple 2.05.170. TrevantAI récupère les inventaires via le service officiel de données ouvertes du Nationaal Archief (OAI-PMH, au format EAD).

À quoi sert cette source ?

- Histoire et patrimoine : vérifier quels documents contient un fonds avant de le consulter.
- Administration et politique : avoir une vue d'ensemble des archives d'un ministère ou d'un service sur une période.

- Journalisme : trouver des dossiers sur un sujet et noter les numéros d'inventaire pour les consulter.
- Juridique : consigner dans quel fonds et sous quel numéro d'inventaire un document est conservé.

Rechercher

Sous **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **Nationaal Archief (inventaires d'archives)**. Les champs :

- **Numéro d'accès ou lien** : le numéro d'accès, comme *2.05.170*, ou un lien de nationaalarchief.nl (/onderzoeken/archief/2.05.170). Cet inventaire apparaît alors comme seul résultat.
- **Mots du nom du fonds** : un ou plusieurs mots, par exemple *Hoge Raad van Adel*. TrevantAI cherche dans les noms de tous les inventaires ; chaque mot doit y figurer.

Le Nationaal Archief ne propose pas de service de recherche ouvert sur le contenu des inventaires. Pour une recherche par sujet, cherchez d'abord le fonds sur nationaalarchief.nl, puis saisissez ici le numéro d'accès. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de poursuivre.

Ce que vous obtenez

Chaque inventaire devient une source avec les sections :

- **Description** : titre, numéro d'accès, producteur(s), période, importance matérielle, langue, le nombre de numéros d'inventaire, le lien et un résumé ;
- **Introduction** : les parties de l'introduction, comme l'histoire du producteur, l'historique de la conservation, les conditions d'accès et la manière de citer ;
- **Inventaire** : les numéros d'inventaire avec titre, dates et importance matérielle, par rubrique, avec le fil d'Ariane (*titre › Inventaire › rubrique › sous-rubrique*). Un document à accès restreint est signalé par *[beperkt openbaar]* ;
- **Source** : la mention de la source et la licence.

Un document comprend au plus **400 sections** et **600 000 caractères**. Si l'inventaire est plus grand, la Description indique qu'il a été tronqué et quelle est la première partie manquante ; l'inventaire complet se trouve sur nationaalarchief.nl. TrevantAI ne récupère ni les numérisations ni les documents eux-mêmes. Le document est un **instantané** daté du jour de la récupération.

Suivre

Avec *Suivre…*, vous créez un abonnement aux inventaires nouveaux et modifiés : à intervalles fixes, TrevantAI demande au Nationaal Archief quels inventaires ont été ajoutés ou mis à jour depuis la dernière fois (via OAI-PMH). Filtres : *Numéro d'accès* (suivre un inventaire) et *Mots* (dans le nom du fonds). Un inventaire retiré par le Nationaal Archief est signalé. Voir Suivre des sources avec un abonnement.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion sous **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée au Nationaal Archief. Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres informations confidentielles. Les inventaires, surtout ceux de fonds du vingtième siècle, peuvent contenir des noms de personnes, par exemple dans les titres de dossiers. C'est pourquoi les documents de cette source sont, par défaut, traités uniquement par l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents sont toujours envoyées à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les inventaires du Nationaal Archief sont des données ouvertes, librement utilisables (CC0) ; la mention de la source est appréciée. Une petite partie des inventaires a été réalisée par des tiers et n'est pas diffusée librement. Si un inventaire porte une autre mention que CC0, TrevantAI ne reprend que la description du fonds et l'indique dans la section Source. Le RGPD reste applicable aux données personnelles d'un inventaire. Avec le document, TrevantAI conserve la mention **Bron: Nationaal Archief**.

Bon à savoir

- Un inventaire décrit les documents, pas leur contenu. Pour consulter un document, utilisez le numéro d'accès et le numéro d'inventaire auprès du Nationaal Archief.
- Les documents à accès restreint figurent bien dans l'inventaire, mais ne sont pas toujours consultables.
- Déjà ajouté ? La mention **Déjà dans les sources** apparaît alors, avec **Voir**.
- Le numéro d'accès et le numéro d'inventaire permettent de retrouver le document visé.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- Recherchez avec le **numéro d'accès** (par exemple *2.05.170*) : le service ouvert du Nationaal Archief ne donne pas de noms de fonds, et tous les inventaires n'y figurent pas. Pour la même raison, **Mots** ne fonctionne pas pour le suivi ; suivez par numéro d'accès.

🎞️ Beeld & Geluid (Open Beelden)

Les descriptions des vidéos d'Open Beelden de Beeld & Geluid, comme les actualités Polygoon : recherche par mots dans une collection ou par lien, et ajout de la description avec la licence de la vidéo. Descriptions librement utilisables (CC0) ; peut aussi être suivie.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation (CC0)) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Open Beelden (openbeelden.nl) est la plateforme ouverte de l'**Institut néerlandais de l'image et du son** (Beeld & Geluid). On y trouve des milliers de vidéos librement réutilisables, comme les actualités cinématographiques de Polygoon, des films d'information et des films amateurs, y compris d'autres institutions comme l'Eye Filmmuseum. Pour chaque vidéo figurent notamment le titre, la date, l'auteur, le diffuseur ou l'éditeur, le résumé, les mots-clés et la licence. TrevantAI utilise le service OAI-PMH officiel d'Open Beelden.

À quoi sert cette source ?

- Patrimoine et histoire : trouver et consigner des images filmées d'un événement, d'un lieu ou d'une période.

- Enseignement et communication : trouver une vidéo librement réutilisable, avec sa licence et la mention requise.
- Journalisme : vérifier quand et par qui des images historiques ont été tournées.
- Juridique : consigner la licence d'une vidéo avant de l'utiliser.

Rechercher

Sous **Sources > Explorer et ajouter des sources > Sources publiques**, choisissez la source **Beeld & Geluid (Open Beelden)**. Les champs :

- **Mots-clés ou lien** : un ou plusieurs mots, par exemple *Afsluitdijk* ; chaque mot doit figurer dans le titre, la description, les mots-clés, l'auteur ou le diffuseur. Vous pouvez aussi coller un lien de openbeelden.nl (/media/47540) ou le numéro de la vidéo ; cette vidéo apparaît alors comme seul résultat.
- **Collection** : la collection sur Open Beelden, par exemple celle de Beeld & Geluid. Sans mots-clés, TrevantAI affiche les vidéos de la collection.

Open Beelden ne propose pas de service de recherche. TrevantAI parcourt donc la collection et vérifie lui-même les mots ; cela peut prendre un moment. Il est donc préférable de choisir une collection. Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de poursuivre. Cochez ce que vous souhaitez (20 au maximum à la fois) et choisissez **Ajouter aux sources**.

Ce que vous obtenez

Chaque vidéo devient une source avec les sections :

- **Description** : titre, date, auteur(s), diffuseur ou éditeur, type, durée, langue, lieu, mots-clés, la licence de la vidéo, la mention requise, le lien vers la vidéo et le résumé ;
- **Contenu** : la description détaillée, s'il y en a une ;
- **Source** : la mention de la source et la licence.

Chaque section commence par un fil d'Ariane (*titre › Contenu*). Si les textes existent en plusieurs langues, TrevantAI choisit la langue de votre écran, sinon le néerlandais. La vidéo elle-même n'est pas récupérée ; le lien figure dans la Description. Le document est un **instantané** daté du jour de la récupération.

Suivre

Avec *Suivre…*, vous créez un abonnement aux vidéos nouvelles et modifiées : à intervalles fixes, TrevantAI demande à Open Beelden ce qui a été ajouté ou mis à jour depuis la dernière fois (via OAI-PMH). Filtres : *Collection* et *Mots* (dans le titre et le résumé). Une vidéo qui disparaît d'Open Beelden est signalée. Voir Suivre des sources avec un abonnement.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion sous **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

La requête est envoyée à Open Beelden ; les mots-clés ne sont pas transmis, car TrevantAI les vérifie lui-même. Ne saisissez pas de noms de clients ni d'autres informations confidentielles. Les descriptions d'actualités et d'émissions peuvent concerner des personnes encore en vie. C'est pourquoi les documents de

cette source sont, par défaut, traités uniquement par l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les documents de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**. Les questions sur les documents sont toujours envoyées à l'IA locale.

Licence et mention de la source

Les descriptions (métadonnées) d'Open Beelden sont librement utilisables (CC0). Chaque vidéo a sa propre licence, le plus souvent une licence Creative Commons comme CC BY-SA, ou relève du domaine public. Cette licence et la mention demandée figurent avec chaque document. Pour utiliser la vidéo, respectez cette licence. Avec le document, TrevantAI conserve la mention **Bron: Open Beelden, Beeld & Geluid**.

Bon à savoir

- Open Beelden est une sélection : la plupart des émissions conservées par Beeld & Geluid n'y figurent pas.
- Le niveau de détail d'une description varie d'une vidéo à l'autre.
- Déjà ajouté ? La mention **Déjà dans les sources** apparaît alors, avec **Voir**.
- Le numéro de la vidéo sur Open Beelden permet de retrouver la vidéo utilisée.
- Les 3 et 4 novembre 2026, Open Beelden était inaccessible. Si TrevantAI signale que la source est inaccessible, réessayez plus tard.

🕰️ Wayback Machine (archive du web)

D'anciennes versions de pages web de l'archive du web de l'Internet Archive : recherchez par adresse et période, ajoutez le texte d'une capture ou suivez une page pour ses nouvelles versions. Les pages appartiennent à leurs auteurs.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droits d'auteur détenus par la source d'origine (©) ; hors CC BY 4.0, réutilisation selon les conditions de cette source) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

La **Wayback Machine** est l'archive du web de l'**Internet Archive**, une organisation américaine à but non lucratif. Depuis 1996, elle conserve des captures de pages web, y compris de pages qui n'existent plus. TrevantAI utilise le **serveur CDX** officiel (la liste des captures) et récupère la capture elle-même sans la barre de l'archive.

À quoi sert cette source ?

- Droit et contrôle : consigner ce qui figurait sur un site à un moment donné.
- Recherche et journalisme : retrouver une page disparue ou modifiée.
- Politique et communication : voir comment le texte d'une page a évolué au fil du temps.

Recherche

- **Adresse** (obligatoire) : par exemple *https://www.rijksoverheid.nl/* ou *rijksoverheid.nl*. Un lien de web.archive.org fonctionne aussi.
- **Portée** : *Exactement cette adresse* (par défaut), *Tout ce qui se trouve sous cette adresse* ou *Le site entier (avec sous-domaines)*.
- **À partir du** et **Jusqu'au** : une période, par exemple une année.
- **Versions** : vide donne seulement les captures où la page a changé ; *Chaque capture* les donne toutes.

Seules les captures de pages web, de texte brut et de PDF avec le statut 200 comptent ; les plus anciennes sont en haut.
Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer.

Ce que vous obtenez

L'élément est le **texte d'une capture** : une page web ou un PDF tel qu'il était à ce moment. La **Description** indique l'adresse d'origine, l'heure de la capture (UTC), le code de statut, le type et le lien vers l'archive. Une capture très volumineuse est coupée après 300 000 caractères ; la Description l'indique alors. La **Source** figure en bas.

Suivre

Avec *Suivre…*, un abonnement à une adresse est créé : à des moments fixes, TrevantAI demande à l'archive les nouvelles captures où la page a changé. Filtres : **Adresse** (toujours requise), **Portée** et **Mots** (TrevantAI les vérifie dans le texte de la capture). Une nouvelle capture d'une page inchangée n'arrive pas. Voir Suivre des sources.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

L'adresse est envoyée à l'Internet Archive aux États-Unis. Une page web peut contenir n'importe quoi, y compris des données personnelles.
Les éléments de cette source ne vont donc par défaut qu'à l'IA locale. L'administrateur peut le modifier sous **Qui peut traiter les éléments de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les pages appartiennent à leurs **auteurs** et relèvent du droit d'auteur de cette source ; réutilisation selon ses conditions. Les **conditions de l'Internet Archive** (archive.org/about/terms.php) : accès pour l'étude et la recherche, usage dans le respect du droit d'auteur, et ne pas perturber le fonctionnement de l'archive. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Bron: Internet Archive, Wayback Machine".

Bon à savoir

- Toutes les pages ne sont pas archivées et toutes les captures ne sont pas complètes : images, mise en page et pages qui ne fonctionnent qu'avec JavaScript manquent parfois.
- Pour une adresse très longue, l'identifiant est raccourci et suivi d'un code de contrôle ; l'adresse complète figure dans la Description. Une adresse contenant une espace n'est pas reconnue ; une espace s'écrit %20.
- TrevantAI attend une seconde entre deux requêtes à l'archive, pour ne pas la surcharger.
- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la recherche et la récupération fonctionnent comme décrit ici.
- La récupération du premier élément peut prendre quelques secondes.
- Sous **Afficher**, vous voyez la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

Actualités et médias

Connexion à la source Flux (RSS, Atom, JSON Feed)

Suivre les actualités et publications de tout site web doté d'un flux : collez l'adresse du flux ou du site. Les documents issus d'un flux ne vont par défaut qu'à l'IA locale.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droit d'auteur de l'éditeur du flux ; réutilisation selon les conditions du site web) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Ce qu'est un flux

Beaucoup de sites web publient aussi leurs derniers articles dans un *flux* : une liste lisible par des programmes (RSS, Atom ou JSON Feed). Sites d'information, administrations, communes, blogs et revues en ont souvent un. Avec la connexion *Flux*, TrevantAI lit une telle liste.

Ajouter un flux

Collez sous *Adresse du flux ou du site* l'adresse du flux lui-même, ou simplement du site web, et choisissez *Rechercher*. Si la page indique un flux, TrevantAI le lit ; si elle en indique plusieurs, une liste *Autre flux sur cette page* apparaît. Les documents les plus récents s'affichent avec titre, date et résumé. Cochez ce que vous souhaitez garder et choisissez *Ajouter*.

Ce qui devient une source

Pour chaque document choisi, TrevantAI récupère la page vers laquelle il pointe (même s'il s'agit d'un PDF), comme pour une page web. Si cela échoue, ou si la page ne contient presque pas de texte (par exemple derrière un mur payant), le texte du flux lui-même est utilisé. La source indique d'où vient le texte. Le même article issu de deux flux ne devient pas une source en double.

Podcasts et chaînes YouTube

Un podcast a lui aussi un flux : collez l'adresse du flux du podcast, ou choisissez *Suivre…* pour un podcast dans l'onglet *Podcasts et Streaming*. Un épisode ne devient alors pas une source texte mais un épisode avec l'audio, comme avec *Importer et Transcrire* : avec la transcription du créateur si le flux en indique une, et sinon transcrit par la reconnaissance vocale si l'administrateur l'a activée. Une chaîne ou une playlist YouTube fonctionne de la même façon : collez l'adresse de la chaîne (youtube.com/@nom), d'une playlist ou d'une vidéo de la chaîne. Une nouvelle vidéo arrive avec les sous-titres, comme une vidéo YouTube ajoutée par son adresse. Avec *Uniquement le texte du flux*, seule la description arrive, sans audio. Un épisode ou une vidéo qui figure déjà parmi les sources ne devient pas une deuxième source.

Suivre

Suivre… crée un abonnement au flux : TrevantAI lit le flux à heures fixes (toutes les heures à hebdomadaire, quotidien par défaut) et ne demande le flux que s'il a changé, de sorte qu'un flux sans nouveauté ne coûte presque rien. Filtres : *Catégorie* (les catégories que le flux indique lui-même), *Mots* (dans le titre et le résumé) et *Uniquement le texte du flux* (plus rapide et moins de stockage ; la page n'est alors pas récupérée). Voir Suivre des sources avec un abonnement.

Confidentialité et IA

Un flux peut venir de n'importe qui et contenir n'importe quoi. Les documents issus d'un flux ne vont donc par défaut qu'à l'IA locale ; l'administrateur peut modifier ce réglage pour les flux. L'adresse est envoyée au site lui-même ; ne saisissez pas de données confidentielles. TrevantAI ne récupère pas les adresses du réseau interne.

Licence

Le contenu d'un flux appartient à l'éditeur. Utilisez les documents pour vos propres recherches et respectez les conditions du site en cas de partage.

État

L'état (fonctionne, incident, le site demande d'attendre) est indiqué par site web, comme pour les sources web que TrevantAI contrôle.

🌐 GDELT (actualités mondiales)

Des articles d'actualité du monde entier des trois derniers mois, via le GDELT Project : recherchez par mots, langue, pays et site, ajoutez l'article ou suivez un sujet. Les articles sont protégés par le droit d'auteur.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droits d'auteur détenus par la source d'origine (©) ; hors CC BY 4.0, réutilisation selon les conditions de cette source) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Le **GDELT Project** (Global Database of Events, Language and Tone) suit des sites d'actualité du monde entier dans plus de cent langues et enregistre les articles qu'il voit. TrevantAI utilise la **DOC 2.0 API** officielle de GDELT, qui cherche dans les articles des **trois derniers mois**.

À quoi sert cette source ?

- Journalisme et communication : voir comment un sujet apparaît dans l'actualité, ici et à l'étranger.
- Politique et recherche : rassembler la couverture d'une organisation, d'une loi ou d'un événement et la conserver de façon traçable.
- Entreprises : suivre l'actualité des clients, des fournisseurs ou de son propre secteur.

Recherche

- **Mots-clés** (obligatoire) : par exemple *azote agriculteurs*. Une expression exacte se met *"entre guillemets"* ; *(a OR b)* donne l'un ou l'autre ; *-mot* exclut un mot. GDELT refuse les mots très courts ou très fréquents.
- **Langue**, **Pays de la source** et **Domaine (site web)** : par exemple néerlandais, Belgique ou *nos.nl*.
- **Période** : les dernières 24 heures, la dernière semaine, le dernier mois ou trois mois. Vide : trois mois.

GDELT renvoie au plus 250 articles par recherche, les plus récents d'abord.
Vous obtenez 20 résultats à la fois ; **Plus de résultats** permet de continuer.

Ce que vous obtenez

L'élément est l'**article lui-même** : TrevantAI récupère la page chez l'éditeur. La **Description** indique le titre, le lien, le domaine, quand GDELT a vu l'article, ainsi que la langue et le pays selon GDELT. Si la page est illisible (mur payant, page qui ne fonctionne qu'avec JavaScript, ou supprimée), l'élément ne contient que la

Description, avec la raison. Une page très longue est coupée après 200 000 caractères. La **Source** figure en bas.

Suivre

Avec *Suivre…*, un abonnement est créé : à des moments fixes, TrevantAI demande à GDELT quels articles sont apparus depuis la dernière fois. Filtres : **Mots** (obligatoire ; GDELT les cherche lui-même), **Langue**, **Pays de la source** et **Domaine (site web)**. Les nouveautés figurent dans *Nouveaux arrivés* ; GDELT remonte au plus trois mois. Voir Suivre des sources.

Clé

Aucune clé n'est nécessaire. L'administrateur active la connexion dans **Administration > Connexions aux sources**.

Confidentialité

Les mots-clés et filtres sont envoyés à GDELT aux États-Unis ; TrevantAI récupère la page d'un article sur le site lui-même. N'utilisez pas de données confidentielles dans la recherche. L'actualité concerne souvent des personnes.
Les éléments de cette source ne vont donc par défaut qu'à l'IA locale. L'administrateur peut le modifier sous **Qui peut traiter les éléments de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les données de GDELT sont d'utilisation libre, y compris commerciale, avec mention du GDELT Project et un lien vers celui-ci. Les **articles eux-mêmes** appartiennent à leurs éditeurs et sont protégés par le droit d'auteur : utilisez-les pour vos propres recherches et respectez les conditions du site en cas de partage. Avec le document, TrevantAI conserve la mention "Gevonden via het GDELT Project (www.gdeltproject.org)".

Bon à savoir

- GDELT autorise au plus une requête toutes les cinq secondes. TrevantAI attend donc lui-même entre deux requêtes ; une recherche peut prendre un moment.
- Si vous modifiez les mots d'un abonnement, les nouveaux mots s'appliquent à partir du dernier passage ; les articles antérieurs ne reviennent pas.
- GDELT note pour chaque article le moment où il l'a vu, souvent par quart d'heure. Si plus de 250 articles partagent un même moment, TrevantAI redemande ce moment par langue ou par pays choisi (avec deux langues ou pays ou plus). Si ce n'est pas possible, des articles de ce moment peuvent manquer ; des mots plus précis aident alors.
- La langue et le pays sont ceux que GDELT reconnaît ; ce n'est pas toujours exact.
- Les 3 et 4 novembre 2026, GDELT n'a renvoyé que *trop de requêtes* (429) depuis le réseau de test. Cela se produit sur les réseaux qui partagent une adresse internet avec beaucoup d'autres ; réessayez alors plus tard ou depuis un autre réseau.
- Sous **Afficher**, vous voyez la source, l'identifiant, le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

🎬 Sites vidéo (Vimeo, Dailymotion, TED)

Des vidéos publiques de Vimeo, Dailymotion et TED, une par une, par lien et sans compte : le titre, le créateur, la date, la durée, la description et le texte parlé tiré des sous-titres. TrevantAI ne conserve pas la vidéo elle-même. yt-dlp doit être installé sur l'ordinateur TrevantAI.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droits d'auteur détenus par la source d'origine (©) ; hors CC BY 4.0, réutilisation selon les conditions de cette source) · Données personnelles: non · Où: à la source

Avec cette source, une **vidéo publique** de **Vimeo**, **Dailymotion** ou **TED** devient une source dans TrevantAI. Un élément est **une vidéo**. Il ne faut **ni compte ni clé** ; TrevantAI récupère les informations et les sous-titres avec *yt-dlp*, un outil installé sur l'ordinateur TrevantAI (le même que pour les vidéos YouTube).

À quoi sert cette source ?

- Conserver de façon traçable une conférence, un TED talk ou un reportage, avec ce qui y est dit, pour y faire des recherches et en discuter dans le chat.

Ajouter une vidéo

- Collez le **lien d'une vidéo** dans le champ *Lien d'une vidéo*, par exemple *https://vimeo.com/76979871*, *https://www.dailymotion.com/video/…*, *https://dai.ly/…* ou *https://www.ted.com/talks/…*. Un lien Vimeo non public (avec le code supplémentaire après le numéro) fonctionne aussi, à condition d'avoir ce lien.
- TrevantAI récupère les informations de cette vidéo ; avec **Ajouter**, elle devient une source.
- Une chaîne, une playlist ou une vidéo d'un autre site ne sont pas possibles. Une **vidéo YouTube** s'ajoute comme page web, voir Vidéos YouTube comme source ; une **vidéo TikTok** avec la source TikTok.

Ce que l'on obtient

L'élément contient la **Description** (le titre, le créateur, le site, la date, la durée, le lien et l'origine du texte parlé), le **Résumé** que le créateur a rédigé pour la vidéo, le **Texte parlé** et, en bas, la **Source**. TrevantAI ne conserve pas la **vidéo elle-même** ; regardez la vidéo sur le site via le lien. TrevantAI ne reprend pas les compteurs (vues, mentions J'aime).

Le texte parlé

Les sous-titres du créateur passent avant les sous-titres automatiques ; parmi eux d'abord le néerlandais, puis l'anglais, puis la langue de la vidéo. Pour les sous-titres automatiques, TrevantAI choisit la langue parlée d'origine (une traduction automatique est moins bonne) ; les noms et les termes techniques peuvent alors être erronés. Si une vidéo n'a pas de sous-titres, seuls le titre et la description sont consultables. Le texte parlé figure par blocs avec l'heure de début, par exemple *[1:23]*.

Si yt-dlp manque

Sans yt-dlp sur l'ordinateur TrevantAI, cette source ne fonctionne pas ; TrevantAI le signale lors de la recherche. L'installation de yt-dlp est expliquée dans le guide *Installer TrevantAI* du Centre d'aide. Si TrevantAI indique que yt-dlp n'a pas pu lire une vidéo, mettre yt-dlp à jour suffit généralement.

Licence et mention de la source

Les vidéos, la description et le texte parlé appartiennent à leurs créateurs et relèvent de leur droit d'auteur ; utilisez-les pour vos propres recherches et citez le créateur. Les **TED talks** sont sous licence **CC BY-NC-ND 4.0** : usage non commercial uniquement, avec attribution et sans modification. Si l'administration a réglé *Utilisation de cette installation* sur commercial, TrevantAI n'ajoute pas de TED talk.

Bon à savoir

- Pour cette source, TrevantAI ne vérifie pas (encore) si une vidéo a été supprimée sur le site ; l'élément reste jusqu'à ce que vous le retiriez vous-même.
- Sous **Afficher** figurent la source, l'identifiant (site:numéro), le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

Réseaux sociaux

Réseaux sociaux et places de marché comme sources

Trois façons

1. **Importer un export personnel** : on crée un export dans l'application de la plateforme et on l'ajoute à TrevantAI. Aujourd'hui : WhatsApp et Instagram, Facebook et Threads (ses propres données chez Meta). Aussi : Telegram (l'exportation de Telegram Desktop).
2. **Une publication publique isolée par lien** : TrevantAI récupère cette publication et vérifie si elle existe encore. Aujourd'hui : X, TikTok et d'autres sites vidéo (Vimeo, Dailymotion, TED ; pour les vidéos, le texte parlé tiré des sous-titres, jamais la vidéo elle-même). Et une annonce isolée d'une place de marché comme source web, avec une fiche et un contrôle périodique (eBay aussi).
3. **Rechercher et suivre via une connexion officielle** : aujourd'hui Bluesky, Mastodon et X ; pour eBay, pas de connexion (voir Places de marché).

Où les trouver

Dans *Explorer et ajouter des sources*, Bluesky, Mastodon, X et TikTok figurent sous **Réseaux sociaux** (avec un renvoi sous *Actualités et médias*) ; les autres sites vidéo figurent sous **Actualités et médias** ; sous **Places de marché** figurent deux tuiles d'information, *Marktplaats, leboncoin et autres* et *eBay*. Dans l'aperçu des sources, *Type* comporte le groupe *Réseaux sociaux*, avec un type distinct par plateforme (*Discussion WhatsApp* …).

Règles

Chaque plateforme comporte un (i) indiquant ce que disent ses conditions, avec un lien vers celles-ci. TrevantAI ne dresse pas de barrières, mais renvoie aux règles ; ce qui est interdit par la loi, TrevantAI ne le construit pas (comme la reprise systématique des résultats de recherche d'une place de marché). Ce qui contient des données d'autres personnes, comme une discussion, est local uniquement par défaut.

Annonces de places de marché comme source

Une **annonce** sur une place de marché peut devenir une **source web** dans TrevantAI : par exemple une voiture vendue dans le cadre d'un litige, ou une offre qu'une autorité de contrôle veut suivre. TrevantAI reconnaît les places de marché connues et ajoute une **fiche** ; avec **Vérifier automatiquement les modifications**, on voit ce qui change.

Pourquoi pas de fonction de recherche ?

- **Marktplaats et ses équivalents étrangers** (2dehands, Kleinanzeigen, leboncoin, Wallapop, Subito, OLX, Vinted, Etsy, willhaben, Facebook Marketplace) interdisent dans leurs conditions la reprise systématique d'annonces, et leurs collections sont protégées par le droit des bases de données. TrevantAI ne construit donc pas de fonction de recherche ni de suivi.
- **eBay** dispose bien d'une interface officielle (l'API), mais elle ne permet pas de conserver les annonces ni de les garder après leur disparition. C'est justement l'intérêt de TrevantAI. D'où l'absence de connexion eBay : eBay fonctionne ici comme Marktplaats.

Enregistrer une annonce

1. Copiez l'adresse de l'annonce dans le navigateur.
2. Dans **Sources**, choisissez l'onglet **Internet et Pages web** > **Saisir une URL directe** et collez l'adresse.
3. Cochez **Vérifier automatiquement les modifications** si TrevantAI doit contrôler l'annonce périodiquement.

Pour une annonce reconnue, l'écran l'indique déjà : *Une annonce sur …*. **Explorer les liens sous-jacents** est alors désactivé : les liens d'une page d'annonce mènent à d'autres annonces.

La fiche

Une annonce reconnue s'ouvre dans l'onglet **Annonce** : le lien vers le site, une fiche avec le **titre, le prix, le statut, le lieu, le vendeur** et la **date de publication**, les **caractéristiques** et la **description** du vendeur, une ligne sur le contrôle et la capture d'écran de la page. Tout le reste (champ de description, étiquettes, utilisation de l'IA, *Vérifier automatiquement*, le texte, les liens et les versions) se trouve sous **Informations sur la source**. Les données proviennent de ce que la page fournit elle-même aux moteurs de recherche et, pour Marktplaats et 2dehands, d'emplacements fixes de la page. TrevantAI ne reconstitue rien à partir du texte courant : si la page ne fournit pas de données, la fiche l'indique et le contrôle compare uniquement le texte. Chaque version est conservée, avec l'instantané (archive et capture d'écran).

Le texte comme source

Pour la recherche, le chat et la comparaison, TrevantAI utilise uniquement l'annonce elle-même : titre, prix, lieu, caractéristiques et description. Les menus, les *recherches populaires* et les annonces autour ne comptent pas, ce qui évite les fausses modifications. Le texte complet de la page est replié sous **Informations sur la source > Texte** ; l'instantané prouve à quoi ressemblait toute la page. Une annonce existante reçoit une fois, au contrôle suivant, une nouvelle version avec le texte nettoyé, sans notification.

Ce que signale le contrôle

Dans la cloche **Notifications** (et par e-mail si c'est configuré), en termes simples :

- *Prix modifié : 250 € → 200 €* ;
- *Statut : réservée*, *Statut : vendue*, *Plus disponible* ou *Annonce introuvable* ;
- *Titre modifié* ou *Description modifiée*.

Si seuls des nombres changent, comme le nombre de vues ou *il y a 3 heures*, aucune notification n'est envoyée (une nouvelle version est conservée). **Voir les différences** montre précisément ce qui a changé.

À quelle fréquence, et quand cela s'arrête-t-il ?

- Par défaut **chaque jour** ; pas plus souvent que **toutes les 6 heures**, et pour **eBay** au plus **une fois par jour** (les conditions d'eBay interdisent l'accès automatisé ; TrevantAI récupère uniquement cette page, la responsabilité incombe à l'utilisateur).
- Le contrôle **s'arrête automatiquement** si l'annonce **disparaît trois fois de suite**, ou après **90 jours sans changement**. Une notification suit ; **Reprendre** relance le contrôle.

Pages de résultats

Une page de résultats de recherche (par exemple *tous les vélos pliants*) peut être enregistrée **une fois**, mais **pas périodiquement** et **sans pages sous-jacentes** : ce serait la reprise systématique que les conditions interdisent. Pour une telle page, *Vérifier automatiquement* est donc désactivé, avec l'explication à côté.

Si la place de marché refuse

Certaines places de marché bloquent les programmes, et **Facebook Marketplace** exige toujours une connexion. Si le site refuse la page, TrevantAI l'indique. Enregistrez alors la page dans le navigateur en **PDF** (*Imprimer* > *Enregistrer au format PDF*) et ajoutez le fichier ; le contrôle périodique n'est alors pas possible, et il n'y a pas de fiche. TrevantAI ne tente pas de contourner un blocage.

Confidentialité

Une annonce mentionne généralement le vendeur. C'est pourquoi, par défaut, seule l'**IA locale** peut traiter une annonce reconnue ; cela se modifie par source dans l'utilisation de l'IA.

Bon à savoir

- Sont reconnus : Marktplaats, 2dehands/2ememain, Kleinanzeigen, leboncoin, Wallapop, Subito, OLX, Vinted, Facebook Marketplace, eBay (tous les sites nationaux), Etsy et willhaben.
- Voir aussi Vérifier automatiquement, Signaler une modification et Réseaux sociaux et places de marché comme source.

🦋 Bluesky (réseaux sociaux)

Des publications publiques de Bluesky : rechercher par mots, auteur, langue et période, ajouter une publication ou suivre un sujet ou un compte. Les publications supprimées ou qui ne sont plus publiques perdent leur texte.

> Clé: facultative · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droits d'auteur détenus par la source d'origine (©) ; hors CC BY 4.0, réutilisation selon les conditions de cette source) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Bluesky est un réseau social fondé sur le protocole ouvert **AT Protocol**. TrevantAI recherche et récupère des publications publiques via l'API officielle de Bluesky. Un document correspond à **une publication**.

À quoi sert cette source ?

- Journalisme et communication : voir ce qui se dit sur un sujet, une organisation ou une personne, et conserver une déclaration de manière traçable.
- Politiques publiques et recherche : recueillir les réactions à une décision, une loi ou un événement.
- Suivre un compte, par exemple celui d'un ministère, d'une autorité de contrôle ou d'une rédaction.

Rechercher

- **Mots-clés ou lien** (obligatoire) : par exemple *azote agriculteurs* ; une expression exacte se met "*entre guillemets*". Le lien d'une publication (*https://bsky.app/profile/…/post/…*) ou une URI AT (*at://…*) renvoie exactement cette publication.
- **Auteur (identifiant)** : par exemple *bsky.app* ou *nom.bsky.social*, avec ou sans @.
- **Langue**, **À partir du** et **Jusqu'au**, ainsi que l'**Ordre** : les plus récentes ou les plus populaires d'abord.

Les résultats s'affichent par 25 ; **Plus de résultats** affiche les suivants.

Sans ou avec compte

La recherche, la récupération et le suivi fonctionnent sans compte. Le service public de Bluesky refuse parfois les recherches pour limiter la charge ; un message indique alors que la recherche sans compte a été refusée. L'administrateur peut alors saisir, dans **Administration > Connexions aux sources**, l'identifiant d'un compte Bluesky de l'organisation et un **mot de passe d'application**, dans un seul champ, séparés par une espace (voir **Compte Bluesky pour la recherche**). Seules les recherches passent alors par ce compte ; la récupération et le contrôle des publications supprimées se font toujours sans.

Ce que vous obtenez

Le document contient la **Description** (l'auteur avec son nom affiché et son @identifiant, la date, la langue, le lien, ce à quoi la publication répond ou ce qu'elle cite, sous forme de lien uniquement, une carte de lien et les liens du texte), la **Publication** elle-même, la **description des images et des vidéos** (les textes alternatifs fournis par l'auteur) et, en bas, la **Source**. TrevantAI n'inclut pas les compteurs (mentions J'aime, republications) et ne récupère pas les pages derrière les liens. Une publication à laquelle il est répondu ou qui est citée peut, au besoin, être ajoutée comme document distinct.

Pas destinée à tout le monde

Un auteur peut indiquer que les personnes sans compte ne doivent pas voir ses publications (le label *!no-unauthenticated*). TrevantAI n'affiche pas ces publications dans les résultats et ne les ajoute pas.

Supprimée à la source

Toutes les 12 heures, TrevantAI vérifie si les publications enregistrées existent encore, même si la connexion a été désactivée entre-temps. Si une publication a été supprimée ou n'est plus publique (compte désactivé, suspendu ou supprimé, ou label posé par l'auteur), son texte disparaît de TrevantAI. Le document reste sous forme de fiche « Publication de @nom » avec le lien et la date, afin que les réponses antérieures restent traçables. Les citations littérales dans les réponses et les champs sont remplacées ; le propriétaire du projet reçoit une notification. TrevantAI ne peut pas récupérer un export déjà effectué.

Suivre

Suivre… crée un abonnement à des **Mots** et/ou à un **Auteur**, éventuellement avec une **Langue**. Avec des mots, TrevantAI demande à Bluesky, à intervalles fixes, quelles publications se sont ajoutées depuis la dernière fois ; avec un auteur seul, il suit les publications de ce compte (sans les republications). Les nouveautés figurent dans *Nouvellement reçus*. Voir Suivre des sources.

Confidentialité

Les mots-clés et les filtres sont envoyés à Bluesky, aux États-Unis. N'utilisez pas de données confidentielles dans la requête. Les publications émanent de personnes ; par défaut, seule l'IA locale traite donc les documents de cette source. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les éléments de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les publications appartiennent à leurs auteurs et sont protégées par leur droit d'auteur (conditions d'utilisation de Bluesky). Utilisez-les pour vos propres recherches et citez l'auteur ; TrevantAI conserve avec chaque document la mention du nom et de l'@identifiant de l'auteur.

Bon à savoir

- Le suivi par mots se fonde sur le moment où Bluesky a reçu une publication ; une publication qui apparaît plus tard avec une date ancienne (par exemple une publication importée) n'est pas reprise.
- Le 4 novembre 2026, Bluesky a refusé la recherche sans compte ; ajouter une publication par son lien fonctionne. La recherche nécessite un mot de passe d'application dans l'Administration (voir ci-dessus).
- Sous **Afficher**, on voit la source, l'identifiant (l'URI AT), le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

Mastodon (réseaux sociaux)

Publications publiques de serveurs Mastodon : recherche par hashtag ou par compte, ajout d'une publication par lien, suivi d'un hashtag ou d'un compte. Les publications supprimées ou qui ne sont plus publiques perdent leur texte ; les personnes qui ne souhaitent pas être trouvées ne sont pas affichées.

> Clé: facultative · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droits d'auteur détenus par la source d'origine (©) ; hors CC BY 4.0, réutilisation selon les conditions de cette source) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

Mastodon est un réseau social composé de nombreux **serveurs** indépendants (ensemble, le *fediverse*) : par exemple *mastodon.social*, *fosstodon.org* ou le serveur d'une administration ou d'une université. Chaque serveur connaît les publications de ses propres utilisateurs et celles qui lui parviennent d'autres serveurs. TrevantAI interroge donc toujours un seul serveur, via l'API officielle de Mastodon. Un élément est **une publication**.

À quoi sert cette source ?

- Journalisme et recherche : rassembler des publications publiques sur un sujet (un hashtag) et les conserver de façon traçable.
- Administration et politiques publiques : suivre les réactions à une décision, ou le compte d'une organisation.
- Science : les discussions de la communauté de recherche, souvent présentes sur Mastodon.

Rechercher

- **Serveur** : le serveur sur lequel TrevantAI recherche. L'administration choisit le serveur par défaut (prérempli *mastodon.social*) et décide si un autre serveur peut être choisi. Si oui, le serveur par défaut est prérempli ici et TrevantAI retient le dernier serveur utilisé. Saisir uniquement le nom, par exemple *fosstodon.org*.
- **Hashtag** : par exemple *climat* ou *#climat*. TrevantAI affiche les publications publiques avec ce hashtag que ce serveur connaît ; un autre serveur peut en connaître d'autres.
- **Compte** : par exemple *@Mastodon@mastodon.social*, *nom@serveur* ou le lien du profil. Avec un hashtag : uniquement les publications de ce compte portant ce hashtag.

- **Mots-clés ou lien** : le lien d'une publication (par exemple *https://mastodon.social/@nom/113…*) donne exactement cette publication, quel que soit le serveur. La recherche par mots ne fonctionne qu'avec un jeton d'accès sur le serveur par défaut (voir ci-dessous).
- **Langue** : uniquement les publications dans cette langue.

Les résultats arrivent par 20 ; **Plus de résultats** affiche la suite.

Sans ou avec jeton d'accès

La recherche par hashtag et par compte, l'ajout d'une publication par lien et le suivi fonctionnent sans compte. Mastodon ne recherche par **mots** que pour les utilisateurs connectés, et uniquement dans les publications des personnes qui souhaitent être trouvables. Pour cela, l'administration peut saisir un jeton d'accès d'un compte propre sur le serveur par défaut (voir **Mastodon : serveur par défaut et jeton d'accès**). Certains serveurs ne montrent aussi les hashtags ou les comptes qu'aux utilisateurs connectés ; TrevantAI indique alors : *Ce serveur ne montre ceci qu'aux utilisateurs connectés. Choisissez un autre serveur.*

Les personnes qui ne souhaitent pas être trouvées

Une personne sur Mastodon peut indiquer dans son profil ne pas souhaiter être indexée par les moteurs de recherche, ou ne pas être découvrable dans les fonctions de découverte. TrevantAI le respecte : ces publications n'apparaissent pas dans les résultats et un tel compte ne peut pas être suivi. Sous les résultats, TrevantAI indique combien de publications n'ont pas été affichées pour cette raison. Un lien collé vers une publication isolée fonctionne toutefois (un choix délibéré) ; TrevantAI signale alors *Cette personne a indiqué ne pas souhaiter être indexée* et le note aussi dans la source.

Quelles publications

Dans les résultats et lors du suivi, uniquement les publications **publiques**. Une publication publique mais absente des fils publics ne peut être ajoutée que par lien. Jamais les publications réservées aux abonnés ni les messages directs. Les réponses sont incluses, les publications partagées (*boosts*) non : on ajoute alors la publication d'origine.

Ce que vous obtenez

L'élément contient la **Description** (en tête un éventuel avertissement de contenu, l'auteur avec son nom affiché et @nom@serveur, la date, si la publication a été modifiée, la langue, le lien, le serveur sur lequel elle a été lue, ce à quoi elle répond, une carte de lien, les hashtags et les options d'un sondage), la **Publication** elle-même, la **description des images et des vidéos** (les textes alternatifs fournis par l'auteur) et, en bas, la **Source**. Les compteurs (favoris, partages) ne sont pas repris.

Supprimée à la source

Toutes les 12 heures, TrevantAI vérifie auprès du serveur où la publication a été trouvée qu'elle existe encore, même si la connexion a été désactivée entre-temps. Si une publication a été supprimée ou n'est plus publique, ou si le compte a été suspendu, le texte disparaît de TrevantAI. L'élément reste sous forme de carte « Publication de @nom@serveur » avec le lien et la date. Les citations littérales dans les réponses et les champs sont remplacées ; la personne propriétaire du projet reçoit une notification. Si un serveur ne répond pas pendant un certain temps, TrevantAI attend et n'efface rien.

Suivre

Suivre… crée un abonnement à un **Hashtag** et/ou à un **Compte** sur un serveur, éventuellement avec une **Langue** ; avec un jeton d'accès, aussi à des **mots**. À intervalles fixes, TrevantAI demande au serveur quelles publications se sont ajoutées depuis la dernière fois. Ce qui arrive figure dans *Nouveaux éléments reçus*. Voir Suivre des sources. Vous préférez un flux RSS ? Chaque serveur Mastodon en propose un par compte (*https://serveur/@nom.rss*) et par hashtag (*https://serveur/tags/nom.rss*) ; on peut le suivre comme flux, mais sans le contrôle des publications supprimées et sans respecter le choix des personnes qui ne souhaitent pas être trouvées.

Confidentialité

Le hashtag, le compte et les mots-clés sont envoyés au serveur Mastodon choisi. N'utilisez pas de données confidentielles dans la recherche. Les publications proviennent de personnes ; c'est pourquoi les éléments de cette source ne vont par défaut qu'à l'IA locale. L'administration peut le modifier sous **Qui peut traiter les éléments de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les publications appartiennent à leurs auteurs et relèvent de leur droit d'auteur ; chaque serveur a ses propres conditions (par exemple *mastodon.social/terms*). Utilisez-les pour vos propres recherches et citez l'auteur ; TrevantAI conserve avec chaque élément la mention du nom et de @nom@serveur.

Bon à savoir

- La même publication trouvée via deux serveurs donne deux éléments (une publication a un numéro propre sur chaque serveur).
- Un lien vers une publication d'un autre logiciel du fediverse (comme Pixelfed) ne fonctionne que si ce serveur prend en charge l'API de Mastodon.
- Sous **Afficher** figurent la source, l'identifiant (serveur/numéro), le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

𝕏 X (anciennement Twitter)

Des publications publiques de X, une à une, ajoutées par leur lien, sans compte, clé ni frais. La recherche et le suivi ne sont pas possibles avec cette connexion ; les publications supprimées ou qui ne sont plus publiques perdent leur texte.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droits d'auteur détenus par la source d'origine (©) ; hors CC BY 4.0, réutilisation selon les conditions de cette source) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

X (anciennement Twitter) est un réseau social. TrevantAI récupère des publications publiques, une à une, par le **service d'intégration de X** (oEmbed), ouvert à tous : le même service que les sites web utilisent pour afficher une publication. Il ne faut **ni compte, ni clé, ni frais**. Un élément correspond à **une publication**.

Ajouter une publication

- Collez le **lien d'une publication** dans le champ *Lien d'une publication*, par exemple *https://x.com/BarackObama/status/266031293945503744*. Un lien twitter.com ou seulement le numéro de la publication fonctionne aussi.

- TrevantAI récupère cette seule publication ; avec **Ajouter**, elle devient une source.

Ce que cette connexion ne permet pas

- **Rechercher** par mots, auteur ou langue : le service d'intégration ne connaît que des publications isolées.
- **Suivre** un sujet ou un compte.
- **Images et vidéos** : TrevantAI ne reprend que le texte, avec les liens contenus dans la publication.

Ce que vous obtenez

En haut de l'élément figure un **en-tête** avec le nom et le @nom d'utilisateur de l'auteur (avec un lien vers le profil sur X), la date (avec un lien vers la publication), le logo de X et **Voir sur X**. Suivent la **Description** (auteur, date, langue, lien et liens de la publication), la **Publication** elle-même, inchangée, et en bas la **Source**. Pour les publications très anciennes (d'avant fin 2010), TrevantAI ne connaît que le jour, pas l'heure. Le service d'intégration n'indique pas à quoi une publication répond ni ce qu'elle cite ; TrevantAI ne reprend pas les compteurs (j'aime, republications).

Supprimée à la source

Toutes les 12 heures, TrevantAI vérifie si les publications enregistrées sont encore publiques, même si la connexion a été désactivée entre-temps. Cette vérification est gratuite. Si X ne renvoie plus une publication (supprimée, protégée, compte suspendu ou désactivé), le texte disparaît de TrevantAI ; l'élément reste sous forme de fiche « Publication sur X » avec le lien et la date. Les citations littérales dans les réponses et les champs sont remplacées ; le propriétaire du projet reçoit une notification. Un export déjà réalisé ne peut pas être rappelé par TrevantAI.

Conditions

L'administrateur active X dans **Administration > Connexions aux sources** et y confirme les conditions : les conditions d'utilisation de X et les règles d'affichage de X (Display Requirements). TrevantAI affiche le texte sans modification, avec l'auteur, la date et un lien vers X, sans photo de profil et sans les boutons de X. TrevantAI n'entraîne aucun modèle d'IA avec du contenu de X, et seul le lien ou le numéro d'une publication est transmis à des tiers.

Confidentialité

Lors de la récupération et de la vérification, seul le lien de la publication est envoyé à X aux États-Unis, sans compte. Les publications émanent de personnes ; c'est pourquoi les éléments de cette source ne vont par défaut qu'à l'IA locale. L'administrateur peut modifier ce réglage sous **Qui peut traiter les éléments de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

Les publications appartiennent à leurs auteurs. TrevantAI conserve avec chaque élément la mention du nom et du @nom d'utilisateur de l'auteur.

Besoin de rechercher ou de suivre ?

La recherche dans X et le suivi ne sont possibles que par l'API X payante, avec un compte développeur propre à votre organisation chez X. Si votre organisation dispose d'un tel compte, elle peut demander à TrevantAI d'étudier, **contre rémunération**, ce qui est possible de plus.

Bon à savoir

- Vérifiée sur la source réelle le 4 novembre 2026 : la récupération, le contrôle des publications supprimées et une publication inexistante fonctionnent comme décrit ici.
- TrevantAI demande à X au plus une publication par seconde.
- Sous **Afficher**, on voit la source, l'identifiant (le numéro de la publication), le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

🎵 TikTok (vidéo par lien)

Des vidéos TikTok publiques, une par une, par lien et sans compte : la légende, le créateur, la date, le son, les hashtags et le texte parlé tiré des sous-titres. TrevantAI ne conserve pas la vidéo elle-même ; les vidéos supprimées ou privées perdent leur texte.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Description libre, texte protégé par le droit d'auteur (Droits d'auteur détenus par la source d'origine (©) ; hors CC BY 4.0, réutilisation selon les conditions de cette source) · Données personnelles: possibles · Où: à la source

TikTok est un réseau social de vidéos courtes. TrevantAI récupère des vidéos publiques une par une via le **service d'intégration public de TikTok** (oEmbed) : le même service que les sites web utilisent pour afficher une vidéo. Il ne faut **ni compte ni clé**. Un élément est **une vidéo**.

À quoi sert cette source ?

- Journalisme et recherche : conserver de façon traçable une vidéo qui fait l'actualité, avec ce qui y est dit.
- Administration et politiques publiques : vérifier ce qui circule à propos d'une décision ou d'une organisation.

Ajouter une vidéo

- Collez le **lien d'une vidéo** dans le champ *Lien d'une vidéo*, par exemple *https://www.tiktok.com/@scout2015/video/6718335390845095173*. Un lien court (*vm.tiktok.com/…*, tel que le donne le bouton Partager de l'application) fonctionne aussi.
- TrevantAI récupère cette vidéo ; avec **Ajouter**, elle devient une source.
- Un profil, un hashtag ou une publication photo ne sont pas possibles. La recherche dans TikTok et le suivi ne le sont pas non plus : TikTok n'offre pas de service ouvert pour cela.

Ce que l'on obtient

L'élément contient la **Description** (le créateur avec son nom et son @nom, l'heure de publication, le lien, le son, les hashtags et l'origine du texte parlé), la **Publication** (la légende du créateur), le **Texte parlé** et, en bas, la **Source**. TrevantAI ne conserve pas la **vidéo elle-même**, ni de miniature ; regardez la vidéo sur TikTok via le lien. TrevantAI ne reprend pas les compteurs (mentions J'aime, vues).

Le texte parlé

TrevantAI récupère les **sous-titres** de la vidéo avec *yt-dlp* sur l'ordinateur TrevantAI (le même outil que pour les vidéos YouTube). Les sous-titres du créateur passent avant les sous-titres automatiques ; dans ces derniers, les noms et les termes techniques peuvent être erronés. Toutes les vidéos TikTok n'ont pas de sous-

titres. La Description indique ce qui s'est passé : *tiré des sous-titres du créateur*, *tiré des sous-titres automatiques de TikTok*, *cette vidéo n'a pas de sous-titres* ou *non récupéré (yt-dlp n'est pas installé sur l'ordinateur TrevantAI)*. Le texte parlé figure par blocs avec l'heure de début, par exemple *[0:12]*.

Supprimé à la source

Toutes les 12 heures, TrevantAI vérifie auprès de TikTok si la vidéo est toujours publique, même si la connexion a été désactivée entre-temps. Si la vidéo a été supprimée ou rendue privée, ou si le compte n'existe plus, le texte disparaît de TrevantAI. L'élément reste sous forme de fiche « Vidéo de @nom sur TikTok » avec le lien et la date. Les citations littérales (de la légende et du texte parlé) dans les réponses et les champs sont remplacées ; le propriétaire du projet reçoit une notification. Si TikTok ne répond pas pendant un certain temps, TrevantAI attend et ne supprime rien.

Sans précipitation

TikTok refuse vite lorsque de nombreuses demandes viennent d'une même adresse. TrevantAI demande donc une vidéo à la fois, avec deux secondes d'intervalle. Si TikTok refuse quand même un moment, la source indique *demande d'attendre un instant* ; TrevantAI réessaie plus tard.

Confidentialité

Le lien de la vidéo est envoyé à TikTok. Les vidéos proviennent de personnes ; c'est pourquoi les éléments de cette source ne vont par défaut qu'à l'IA locale. L'administration peut le modifier sous **Qui peut traiter les éléments de cette source ?** dans **Administration > Connexions aux sources**.

Licence et mention de la source

La légende et le texte parlé appartiennent au créateur et relèvent de son droit d'auteur ; les conditions d'utilisation de TikTok s'appliquent aussi, et l'administration les confirme à l'activation. Utilisez-les pour vos propres recherches et citez le créateur ; TrevantAI conserve pour chaque élément la mention avec le nom et le @nom.

Bon à savoir

- Si un lien court ne fonctionne pas (TikTok ne redirige pas toujours), ouvrez-le dans le navigateur et collez le lien complet (*tiktok.com/@nom/video/…*).
- Les autres sites vidéo (Vimeo, Dailymotion, TED) se trouvent dans la source Sites vidéo ; les vidéos YouTube s'ajoutent comme page web, voir Vidéos YouTube comme source.
- Sous **Afficher** figurent la source, l'identifiant (nom/numéro de la vidéo), le lien, la date de récupération et la recherche (**Trouvé avec**).

Religion et théologie

Sources théologiques : vue d'ensemble

TrevantAI dispose de sept sources pour l'étude biblique, la théologie et l'exégèse. Cinq d'entre elles sont stockées **sur l'ordinateur TrevantAI lui-même** : la recherche et l'ajout fonctionnent sans Internet, et aucune requête ne quitte l'ordinateur. *Wikisource* et *Sefaria* effectuent leurs recherches en direct sur Internet.

Source	Contenu
Bibles	19 traductions libres en 10 langues, de la Statenvertaling néerlandaise à la Vulgate et au texte hébreu et grec
Notes marginales	les près de 60 000 notes marginales de la Statenvertaling (1637)
Texte original et lexique	AT hébreu et NT grec mot à mot, avec numéro Strong, lemme, grammaire et lexique
Renvois, lieux et personnes	versets apparentés, personnes et lieux bibliques avec leur localisation probable
Confessions de foi et catéchismes	24 symboles, confessions et catéchismes historiques (en anglais), de Nicée à Westminster, en partie avec textes justificatifs
Wikisource	Pères de l'Église, réformateurs et confessions de foi dans leur langue d'origine (comme le Catéchisme de Heidelberg), en direct
Sefaria	textes juifs : Tanakh, Mishna, Talmud et commentaires (comme Rachi), en hébreu ou araméen avec une traduction en regard, en direct

Fonctionnement

1. Choisissez la source dans l'onglet *Sources publiques*.
2. Saisissez une référence biblique (*Jean 3:16*, *Ps 23 ; 121*, *Gn 1:1-2:3*), des mots, un nom ou un numéro Strong. Les références peuvent être écrites en sept langues.
3. Cochez les résultats et choisissez **Ajouter** : ils deviennent des sources du projet.
4. Posez des questions à leur sujet dans le chat : la réponse cite les éléments utilisés. Voir Poser des questions sur les sources théologiques.

Plus forts ensemble

- *Texte original* place la Statenvertaling en regard de l'hébreu ou du grec.
- *Renvois* utilise le texte biblique de *Bibles* et les noms néerlandais de *Texte original*.
- Toutes les Bibles ne numérotent pas de la même façon ; TrevantAI convertit. Voir Numérotation des versets.
- Si ce que vous cherchez se trouve (aussi) dans une autre source, par exemple un nom dans *Renvois* ou une confession dans *Confessions de foi* ou *Wikisource*, les résultats affichent une indication avec un bouton qui y lance directement la recherche.
- Si vous cherchez dans *Bibles*, *Texte original* ou *Notes marginales* un passage de l'Ancien Testament et que *Sefaria* est activé, une indication renvoie au même passage dans Sefaria, avec des traductions et commentaires juifs.

Huit façons de travailler

- *Prédication ou étude biblique* : le passage avec une seconde traduction, les notes marginales et les renvois ; demandez au chat la ligne principale et des questions de discussion.
- *Un mot clé* : le texte original du verset et l'élément de lexique du mot (sens, traduction dans la Statenvertaling, occurrences).
- *Une personne ou un lieu* : l'élément de *Renvois, lieux et personnes*, avec les principaux passages.
- *Comparer des traductions* : le même passage en plusieurs traductions, ou avec *En regard*, plus le texte original.
- *Critique textuelle dans les grandes lignes* : dans le texte original grec, *alleen in: TR/KJV* signale les mots que suit la Statenvertaling mais pas les traductions modernes.
- *Un thème* : recherchez des mots dans Bibles ou Notes marginales, et ajoutez les renvois des résultats les plus forts.
- *Un point de doctrine* : recherchez dans *Confessions de foi* une référence biblique ou un mot, ajoutez les articles ou questions avec le texte des passages bibliques, et demandez au chat comment les confessions le formulent ; le texte original se trouve via *Wikisource*.
- *Interprétation juive* : recherchez le passage dans *Sefaria*, ajoutez le texte hébreu avec une traduction, puis, via *Textes liés*, les commentaires (comme Rachi) ; demandez au chat comment ils lisent le verset.

L'administrateur installe les sources sous Administration > Connexions aux sources.

Numérotation des versets : pourquoi un verset change parfois de numéro

Toutes les Bibles ne numérotent pas les versets de la même façon. Les différences les plus connues :

Passage	Statenvertaling / hébreu	Numérotation anglaise (KJV)
Titres des psaumes	le titre est le verset 1 (*Psaume 3:1 : Psaume de David*)	le titre est le verset 0
Malachie 4	hébreu : Malachie 3:19-24	Malachie 4:1-6 (la Statenvertaling suit ici la numérotation anglaise)
Joël 3	hébreu : Joël 3:1-5	Joël 2:28-32

TrevantAI convertit à l'aide de la table de STEPBible (TVTMS) :

- **Bibles** lit une référence dans la numérotation de la traduction choisie. Avec *En regard*, le verset correspondant apparaît toujours à côté, même si le numéro diffère.
- **Texte original et lexique** lit l'AT dans la numérotation hébraïque. Une numérotation anglaise est convertie, et le titre l'indique : *Malachie 3:19 (hébreu) = Malachie 4:1 dans la numérotation standard*.
- **Renvois, lieux et personnes** lit dans la numérotation de la traduction choisie ; les versets renvoyés suivent aussi cette numérotation.

Chaque élément indique la numérotation utilisée. *(standaard 3:0)* après une référence est le numéro dans la numérotation anglaise.

Poser des questions sur les sources théologiques

Le chat travaille avec les sources du projet. Ajoutez donc d'abord ce qui doit être discuté ; un passage, l'élément de lexique d'un mot clé et les notes marginales ensemble donnent la réponse la plus riche.

Exemples de questions

- *Comparez Romains 3:28 dans la Statenvertaling, la Luther 1912 et la Vulgate. Où diffèrent-elles ?* (Bibles)
- *Que disent les notes marginales sur « image et ressemblance » en Genèse 1:26 ?* (Notes marginales)
- *Quel verbe figure en Genèse 1:1 et comment est-il employé ailleurs dans l'AT ?* (avec l'élément de lexique de H1254 ; Texte original et lexique)
- *Où la Statenvertaling suit-elle en Jean 3 un autre texte grec que les éditions critiques ?*
- *Quels versets sont le plus fortement liés à Ésaïe 53:5, et qu'ont-ils en commun ?* (Renvois, lieux et personnes)
- *Donnez un aperçu des lieux où Abraham est allé, avec leur localisation probable.*

Conseils

- **Demandez des citations avec leur référence.** Chaque ligne d'un élément commence par la référence ; le chat peut donc citer avec précision.
- **Le lexique et les descriptions sont en anglais.** Le chat traduit sur demande.
- **Continuez à vérifier.** L'IA peut se tromper ; notes marginales et descriptions sont des interprétations. Le texte biblique et le lexique font foi.
- Pour la numérotation : voir Numérotation des versets.

Retour à la vue d'ensemble des sources théologiques.

📖 Bibles (domaine public)

Dix-neuf traductions libres de la Bible sur votre propre ordinateur : rechercher par référence biblique ou par mots, et ajouter un passage, éventuellement avec une seconde traduction en regard.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Domaine public) · Données personnelles: non · Où: local (téléchargement)

Bibles est une bibliothèque de sources contenant des traductions libres de la Bible (domaine public) issues d'eBible.org : néerlandais (Statenvertaling, Petrus Canisius 1939), anglais (King James Version, World English Bible, Berean Standard Bible, Douay-Rheims 1899), allemand (Lutherbibel 1912, Elberfelder 1905), français (Louis Segond 1910, Ostervald), espagnol (Reina-Valera 1909), italien (Diodati 1885, Riveduta 1927), portugais (Bíblia Portuguesa Mundial), latin (Vulgata Clementina), grec (Septante, Robinson-Pierpont, Textus Receptus) et hébreu (Westminster Leningrad Codex).

La Statenvertaling néerlandaise (1637) ne provient pas d'eBible.org mais de la transcription d'Isidore Guild (CC0, texte de l'édition de 1888), avec la numérotation propre de la Statenvertaling : le Psaume 3:1 est le titre, Ésaïe 8:23 et Jean 1:52 existent.

Installation

Contrairement aux autres sources publiques, les traductions sont stockées sur l'ordinateur TrevantAI lui-même. Lorsque l'administrateur active la source dans **Administration > Connexions aux sources**, TrevantAI les récupère (environ 90 Mo à télécharger, environ 390 Mo sur le disque) ; cela s'exécute comme tâche en arrière-plan. Ensuite, la recherche et l'ajout fonctionnent aussi sans internet. Avec *Mettre à jour*, l'administrateur récupère les nouvelles versions ; avec *Libérer de l'espace*, les traductions sont supprimées de l'ordinateur. Les passages déjà ajoutés sont conservés.

Recherche

- Une référence biblique dans l'une des sept langues, par exemple *Jean 3:16*, *Jn 3,16*, *1 Cor 13*, *Première épître aux Corinthiens 13:4-7*, *Ps 23 ; 121* ou *Ap 21:1-4*. Les numéros sont ceux de la traduction choisie.
- Ou des mots-clés : chaque verset contenant tous les mots ; mettez une expression entre guillemets. Les majuscules, les accents, les accents grecs et les points-voyelles hébreux ne sont pas pris en compte.

Deux traductions en regard

Choisissez une seconde traduction sous *En regard*. Chaque verset est alors suivi du ou des versets de la seconde traduction ayant le même texte. Les Bibles ne sont pas toutes numérotées de la même façon : dans la Bible hébraïque, Malachie 4 correspond au chapitre 3:19-24, dans la Vulgate, le Psaume 23 est le Psaume 22, et le titre d'un psaume est parfois le verset 1. TrevantAI fait la conversion à l'aide de la numérotation des versets de STEPBible (TVTMS).

Contenu d'un élément

Une partie par chapitre ; chaque ligne commence par la référence et l'abréviation de la traduction, par exemple *Jean 3:16 (LSG)*, afin que le chat puisse citer avec précision. Les notes de bas de page, intertitres et introductions sont omis. L'origine est indiquée : la traduction, la version (date et somme de contrôle du paquet) et le lien vers la traduction sur eBible.org.

Licence et confidentialité

Toutes les traductions sont dans le domaine public : libres d'utilisation, y compris à des fins commerciales. La numérotation des versets de STEPBible.org relève de la licence CC BY 4.0. La source ne contient aucune donnée personnelle.

Non incluses

Les traductions protégées par le droit d'auteur (comme la Bible de Jérusalem ou la Segond 21) ne sont pas incluses.

Voir aussi : Sources théologiques : vue d'ensemble · Numérotation des versets · Poser des questions

📝 Notes marginales de la Statenvertaling

Près de 60 000 notes marginales des traducteurs de la Statenvertaling néerlandaise (1637), à consulter par verset ou à rechercher par mots.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Domaine public) · Données personnelles: non · Où: local (téléchargement)

Les **notes marginales** (kanttekeningen) sont les annotations que les traducteurs de la Statenvertaling néerlandaise (1637), mandatés par les États généraux, ont rédigées en regard du texte : explications de mots et de phrases, autres traductions possibles (« Anders, … »), contexte et renvois à d'autres passages bibliques. Il y en a près de 60 000.

Leur provenance

Du même fichier que la Statenvertaling de la source *Bibles* : la transcription d'Isidore Guild (CC0), texte de l'édition de 1888. Elles sont stockées sur l'ordinateur TrevantAI lui-même, dans la même bibliothèque de sources que les Bibles : activer les Notes marginales ou les Bibles installe les deux. Si *Bibles* a été installée avant l'ajout de la Statenvertaling, Administration > Connexions aux sources affiche *Mettre à jour*.

Recherche

- Une référence biblique, par exemple *Gn 1:1*, *Jean 3*, *Ps 23 ; 121* : les notes sur ces versets. La numérotation des versets est celle de la Statenvertaling (le Psaume 3:1 est le titre).
- Ou des mots-clés : dans les mots-vedettes et le texte des notes ; chaque verset trouvé est un résultat.

Contenu d'un élément

Une partie par chapitre. Pour chaque verset, d'abord le texte de la Statenvertaling, puis les notes, par exemple : *Kanttekening 1 bij Genesis 1:1 «beginne» : Van den tijd der schepping* …. Le chat peut ainsi citer avec précision le texte biblique et la note. Les renvois restent dans la note comme dans la source.

Licence et confidentialité

Domaine public (la transcription : CC0) : libre d'utilisation, y compris à des fins commerciales. Aucune donnée personnelle.

À noter

Les notes sont un texte néerlandais du XVIIe siècle, dans l'orthographe de 1888, et reflètent l'interprétation des traducteurs de Dordrecht.

Voir aussi : Sources théologiques : vue d'ensemble · Numérotation des versets · Poser des questions

🔤 Texte original et lexique (hébreu et grec)

L'Ancien Testament hébreu et le Nouveau Testament grec mot à mot, avec numéro Strong, lemme, grammaire en toutes lettres et un lexique ; pour chaque mot original, sa traduction dans la Statenvertaling.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: non · Où: local (téléchargement)

Avec **Texte original et lexique**, vous travaillez sur le texte à partir duquel on a traduit : l'Ancien Testament hébreu (Westminster Leningrad Codex) et le Nouveau Testament grec, mot à mot.

Provenance

De STEPBible.org, d'après les travaux de Tyndale House Cambridge (CC BY 4.0) : les fichiers de mots TAHOT et TAGNT, les lexiques TBESH et TBESG et l'explication des codes grammaticaux. Les mots néerlandais que la Statenvertaling emploie pour chaque mot original proviennent de la transcription d'Isidore Guild (CC0). Tout est stocké sur l'ordinateur TrevantAI lui-même (environ 135 Mo à télécharger, environ 85 Mo sur le disque) ; la recherche ne passe pas par Internet. L'administrateur active la source sous Administration > Connexions aux sources ; l'installation démarre alors automatiquement.

Recherche

- Une référence biblique, par exemple *Gn 1:1* ou *Jean 3:16-18* : le texte original de ces versets.
- Un numéro Strong, par exemple *H1254* ou *G26* : le lexique.
- Un mot hébreu ou grec, avec ou sans voyelles et accents, y compris une forme fléchie comme *ἠγάπησεν*.
- Un mot néerlandais de la Statenvertaling, par exemple *schiep* : les mots originaux qui se trouvent derrière. Un mot anglais est recherché dans les courtes significations anglaises.

Contenu d'un élément

Un élément de texte donne, pour chaque verset, le texte original, la Statenvertaling (si la source *Bibles* est installée) et, pour chaque mot : la forme avec sa prononciation, le numéro Strong avec le lemme, la glose anglaise et la grammaire, écrite en toutes lettres dans la langue de votre écran (par exemple *verbe, Qal, parfait, 3e personne, masculin, singulier*). Un élément de lexique donne la signification (en anglais), la traduction dans la Statenvertaling et les occurrences. Au plus 180 versets par élément : chaque chapitre y tient.

Numérotation et éditions

L'Ancien Testament utilise la numérotation hébraïque, celle du texte lui-même (Psaume 3:1 est le titre, comme dans la Statenvertaling). Si vous saisissez la numérotation anglaise, TrevantAI la convertit et l'indique dans le titre (par exemple *Malachie 3:19 (hébreu) = Malachie 4:1 dans la numérotation standard*). Si une référence existe dans les deux numérotations (*Ps 51:3*), c'est la numérotation hébraïque qui s'applique. Pour le grec, le texte des éditions critiques (Nestle-Aland/SBL) vient en premier ; les mots qui ne figurent que dans le Textus Receptus (le texte original de la Statenvertaling et de la KJV) ou dans d'autres éditions sont signalés.

Licence et confidentialité

CC BY 4.0 : libre d'utilisation, y compris à des fins commerciales, avec mention de STEPBible.org ; cette mention figure dans chaque élément. Aucune donnée personnelle.

Voir aussi : Sources théologiques : vue d'ensemble · Numérotation des versets · Poser des questions

🗺️ Renvois, lieux et personnes

Pour chaque verset, les versets apparentés, les lieux avec leur localisation probable et les personnes ; et chaque personne ou lieu en soi, avec noms, famille et occurrences.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Libre d'utilisation avec mention de la source (CC BY 4.0)) · Données personnelles: non · Où: local (téléchargement)

Avec **Renvois, lieux et personnes**, vous voyez, pour un passage biblique, où la Bible parle encore du même sujet, où cela s'est passé et qui était concerné.

Provenance

- *Renvois* : OpenBible.info, plus de 340 000 liens entre versets. Les utilisateurs ont voté pour chaque lien ; plus il y a de votes, plus le lien est fort. Pour chaque verset, vous voyez les dix plus forts.
- *Personnes et lieux* : STEPBible.org (TIPNR, d'après les travaux de Tyndale House Cambridge) : plus de 3 100 personnes et 1 000 lieux, avec leurs noms en hébreu ou en grec, la famille, la tribu ou la région et toutes les occurrences.

- *Localisation* : OpenBible.info Bible Geocoding : pour chaque lieu, les localisations modernes proposées, avec coordonnées et un degré de certitude de 0 à 1000 tiré de plus de soixante-dix ouvrages de référence.
  Tout est stocké sur l'ordinateur TrevantAI lui-même (environ 20 Mo à télécharger, environ 20 Mo sur le disque). Le texte biblique provient de la source *Bibles* ; les noms néerlandais (tels que la Statenvertaling les écrit) de la source *Texte original et lexique*, si elles sont installées.

Recherche

- Une référence biblique, par exemple *Gn 12:8*, *Jean 3:16* ou *Ps 23* : pour chaque verset, le texte, les renvois les plus forts (avec leur texte), les lieux et les personnes. Choisissez au besoin une traduction ; la numérotation est celle de la traduction.
- Un nom, par exemple *Abraham*, *Bethel*, *Jacob* ou *Jerusalem* : personnes et lieux. Les graphies néerlandaises, anglaises et autres se retrouvent (Betel, Bethel, Beth-El).

Une personne ou un lieu

Aperçu (description, noms dans le texte original avec numéro Strong, famille, tribu ou région), pour un lieu la localisation (la plus probable d'abord, avec certitude et coordonnées), toutes les occurrences (les soixante premières avec le texte biblique) et une courte description en anglais. STEPBible a rédigé cette description avec l'aide de l'IA ; vérifiez les faits à partir du texte biblique.

Licence et confidentialité

CC BY 4.0 : libre d'utilisation, y compris à des fins commerciales, avec mention d'OpenBible.info et de STEPBible.org ; cette mention figure dans chaque élément. Aucune donnée personnelle (uniquement des personnages bibliques).

Voir aussi : Sources théologiques : vue d'ensemble · Numérotation des versets · Poser des questions

📜 Confessions de foi et catéchismes

24 symboles, confessions de foi et catéchismes historiques (en anglais), par article ou question-réponse, en partie avec les textes justificatifs ; recherche par nom, référence biblique ou mots.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre d'utilisation (Domaine public) · Données personnelles: non · Où: local (téléchargement)

Avec **Confessions de foi et catéchismes**, vous ajoutez comme source des symboles, confessions de foi et catéchismes historiques, par article, section ou question-réponse, avec les textes bibliques sur lesquels ils s'appuient (les *textes justificatifs*).

Contenu

24 documents en anglais, issus de la collection Creeds.json :

- *Église ancienne* : le Symbole de Nicée-Constantinople, le Symbole d'Athanase et les règles de foi de Tertullien et de Grégoire le Thaumaturge.
- *Moyen Âge* : la Confession vaudoise.
- *Réforme* : les 67 articles et la Fidei ratio de Zwingli, les dix thèses de Berne, la Première Confession helvétique, le Consensus Tigurinus, la Confession de La Rochelle et les Canons de Dordrecht.

- *Westminster* : la Confession de Westminster, le Grand et le Petit Catéchisme, et leurs explications par Matthew Henry, John Flavel ainsi qu'Erskine et Fisher.
- *Baptistes* : la confession de 1689, le Baptist Catechism (1695), les catéchismes de Keach et de Spurgeon et l'Abstract of Principles.
  Tout est stocké sur l'ordinateur TrevantAI lui-même (environ 4 Mo à télécharger, environ 9 Mo sur le disque).

Pourquoi pas tout

Uniquement des documents dont le texte anglais est dans le domaine public. Pour le Catéchisme de Heidelberg, la Confession de foi des Pays-Bas, le Symbole des apôtres, la Définition de Chalcédoine et quelques autres, la collection ne contient que des traductions anglaises modernes et protégées ; ils ne sont donc pas inclus. Les textes originaux (néerlandais, allemand, français, latin) se trouvent via la source Wikisource. Une recherche portant sur une telle confession affiche aussi cette indication dans les résultats.

Recherche

- Un nom, par exemple *Dordrecht*, *Westminster* ou *Nicene* : le document entier (un grand document en plusieurs parties).
- Une référence biblique, par exemple *Rm 8:28* ou *Jean 3:16* : les articles et questions qui la citent comme texte justificatif. Les textes justificatifs figurent dans la Confession de Westminster, le Grand Catéchisme de Westminster et trois catéchismes baptistes.
- Des mots, par exemple *justification* ou *election*. Les textes sont en anglais : les mots anglais trouvent donc le plus de résultats.
- Choisissez au besoin un *Document* pour ne chercher que dans celui-ci, et sous *Texte des passages bibliques dans* une traduction de la source Bibles : chaque article ou question affiche alors aussi le texte des passages cités.

Un élément

D'abord *About this document* (année, lieu, langue d'origine, genèse), puis une section par chapitre ou par dizaine de questions. Chaque question et chaque article garde son numéro, afin que le chat puisse renvoyer avec précision (*Westminster Shorter Catechism, Question 33*). Les chiffres entre [ ] renvoient aux textes justificatifs en dessous ; les références suivent la numérotation anglaise (KJV), voir Numérotation des versets.

Licence et confidentialité

Domaine public : libre d'utilisation, y compris à des fins commerciales. Chaque élément indique la provenance du texte. Aucune donnée personnelle.

Sefaria (textes juifs)

La bibliothèque libre en ligne de textes juifs : Tanakh, Mishna, Talmud, commentaires et plus encore, avec le texte hébreu ou araméen et une traduction en regard ; licence par version.

> Clé: aucune · Type d'utilisation: Libre, avec attribution et partage dans les mêmes conditions (Licence par version du texte : domaine public, CC0, CC BY ou CC BY-SA ; versions sous CC BY-NC pour un usage non commercial seulement (signalées)) · Données personnelles: non · Où: à la source

Sefaria est une bibliothèque libre en ligne de textes juifs. On y trouve notamment le Tanakh (la Bible hébraïque), la Mishna, le Talmud, le Midrash, la Halakha, la Kabbale, la liturgie et les commentaires classiques (comme Rachi), dans la langue d'origine et en traduction. La connexion effectue ses recherches en direct chez Sefaria.

Recherche

- Une **référence** : *Genesis 1:1-5*, *Psalms 23*, *Berakhot 2a* (un folio du Talmud), *Mishnah Avot 1*, *Rashi on Genesis 1:1*, ou en hébreu (*בראשית א*). Vous obtenez un résultat par traduction dans la langue choisie (sans choix : la langue de l'écran et l'anglais), et un résultat avec le texte original seul. Un livre entier (*Genesis*) donne sa première partie.
- Des **mots-clés** en anglais ou en hébreu (*love your neighbor*) : les résultats sont les passages qui les contiennent, un par référence. *Partie de la bibliothèque* permet de restreindre la recherche, par exemple au Talmud. Mettez entre guillemets un mot qui est aussi un titre (*Shabbat*).
- Un **lien** vers un texte sur sefaria.org ; si le lien indique une traduction, celle-ci apparaît en premier.

Écrivez les références comme Sefaria, avec les noms anglais des livres (*I Samuel*, *Song of Songs*). Si vous cherchez dans *Bibles*, *Texte original* ou *Notes marginales* un passage de l'Ancien Testament et que Sefaria est activé, une indication avec un bouton renvoie au même passage dans Sefaria. Si *Texte original et lexique* est installé, la référence est convertie dans la numérotation hébraïque (par exemple Malachie 4,5 → Malachi 3:23) ; sinon, la numérotation peut différer.

Un élément

Un élément est une référence avec le texte original (hébreu ou araméen) et une traduction, en regard par verset, ligne ou paragraphe, marqués par la langue (*[HE]*, *[EN]*). Choisissez la traduction avec *Langue de la traduction* ; sans choix, c'est la langue de l'écran, ou l'anglais si elle n'existe pas. Chaque version n'apporte que son propre texte, sans notes et sans compléments tirés d'autres versions. Une référence couvrant plusieurs chapitres ou folios est récupérée partie par partie (au maximum 30 parties, ou environ 500 000 caractères).

Textes liés

À la fin d'un élément figurent les commentaires et autres textes qui, chez Sefaria, renvoient à ce texte (par exemple Rachi ou un passage du Talmud). Ils n'y figurent que comme références : recherchez-les pour les ajouter comme éléments à part entière.

Licence

Chez Sefaria, chaque version d'un texte a sa propre licence ; elle figure à chaque résultat et dans la section *Bron* de l'élément.

- Domaine public, CC0 et CC BY : libre d'utilisation, avec mention de la source.
- CC BY-SA : libre d'utilisation, avec mention de la source et partage dans les mêmes conditions.
- CC BY-NC : usage non commercial seulement. Ces versions sont signalées ; si l'installation est utilisée commercialement, elles ne peuvent pas être ajoutées (l'administrateur l'indique sous Administration > Paramètres > Général).
- Pas d'œuvres dérivées (ND) : tout est permis au sein de l'organisation ; une traduction ou un résumé par IA n'est pas partagé à l'extérieur.
- TrevantAI ne propose pas les versions sans information de licence ou protégées par le droit d'auteur.

Un élément reçoit la licence la plus stricte de ses versions ; le choix par défaut préfère une version libre à une version non commerciale, sauf si l'installation est utilisée à des fins non commerciales : la préférence de Sefaria s'applique alors (pour le Talmud, par exemple, l'édition vocalisée). Mention : *Powered by Sefaria*, avec les titres des versions.

Confidentialité

Les références et mots-clés sont envoyés à Sefaria ; n'y saisissez donc pas de données confidentielles. Les textes eux-mêmes ne contiennent pas de données personnelles.

Voir aussi : Sources théologiques : vue d'ensemble · Texte original et lexique